

## 2019\_CT2\_629

### **OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - AVIS- Capaix Connectic - Rapport du délégataire 2018 - Délégation de service public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à Très Haut Débit sur le Territoire du Pays d'aix**

---

Le 12 décembre 2019, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire au Château Saint-Hilaire à Coudoux, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 06 décembre 2019, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Étaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMEN Mireille – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BRAMOULLÉ Gérard – BURLE Christian – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – FILIPPI Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GOUIRAND Daniel – GOURNES Jean-Pascal – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOISSAINS Sophie – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MANCEL Joël – MALLIÉ Richard – MARTIN Régis – MEÏ Roger – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRAINAR Nadia

**Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales** : AMAROUCHE Annie donne pouvoir à LAFON Henri – ARDHUIN Philippe donne pouvoir à MALLIÉ Richard – AUGÉY Dominique donne pouvoir à TAULAN Francis – CORNO Jean- François donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre – CRISTIANI Georges donne pouvoir à MARTIN Régis – DAGORNE Robert donne pouvoir à PELLENC Roger – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à TERME Françoise – FABRE-AUBRESPY Hervé donne pouvoir à TRAINAR Nadia – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MONDOLONI Jean-Claude donne pouvoir à GACHON Loïc – NERINI Nathalie donne pouvoir à PRIMO Yveline – PAOLI Stéphane donne pouvoir à BOUDON Jacques – SLISSA Monique donne pouvoir à ALBERT Guy – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à JOISSAINS Sophie

**Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : ALLIOTTE Sophie – AMIEL Michel – BENKACI Moussa – BORELLI Christian – BOYER Raoul – BUCCI Dominique – CIOT Jean-David – DEVESA Brigitte – FERAUD Jean- Claude – GARELLA Jean-Brice – GERARD Jacky – MENFI Jeannot – MICHEL Marie-Claude – PEREZ Fabien – PERRIN Jean-Marc – PIZOT Roger – PROVITINA-JABET Valérie – RAMOND Bernard – ROLANDO Christian – ROUVIER Catherine – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – YDÉ Marcel

**Secrétaire de séance** : Roxane CALAFAT

**Monsieur Roger PELLENC** donne lecture du rapport ci-joint.

**RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX**

**Développement économique et emploi  
Interventions économiques**

■ Séance du 12 décembre 2019

**05\_2\_02**

■ **Capaix Connectic - Rapport du délégataire 2018 - Délégation de service public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à Très Haut Débit sur le Territoire du Pays d'aix**

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

## RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

### Economie, Nouvelles Technologies, Enseignement Supérieur

#### ■ Séance du 19 Décembre 2019

12960

#### ■ Capaix Connectic - Rapport du délégataire 2018 - Délégation de service public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à Très Haut Débit sur le Territoire du Pays d'aix

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

##### 1. Rappel du cadre juridique et des réalisations

Par délibération du 26 juin 2008, le Territoire du Pays d'Aix a attribué au groupement Eiffage/LD Collectivités, la Délégation de Service Public relative à l'Établissement et l'Exploitation d'un Réseau de Communications Électroniques à Très Haut Débit. D'une durée de 20 ans, ce contrat de concession a pour objet la construction et l'exploitation du premier réseau d'initiative publique à l'échelle du département. Son exécution a été confiée à la société dédiée CAPAIX CONNECTIC, issue du groupement précité. Signé en septembre 2008, le contrat a été mis en œuvre à compter du mois de novembre de la même année.

Pour la réalisation de ce projet initial, d'un montant de 16,53 M€, le délégataire a bénéficié d'une première subvention publique à hauteur de 7,85 M€. Cette somme correspond au besoin de financement nécessaire pour compenser tout ou partie des surcoûts occasionnés par l'exécution des obligations de service public mises à la charge du délégataire. Le coût pour la collectivité a été allégé grâce aux subventions de l'Europe (FEDER) et de l'État (FNADT), pour un montant total de 1 586 000 €.

Initialement limité au dégroupage de NRA et à la desserte des zones d'activités et sites publics du territoire, le contrat de DSP a notamment fait l'objet d'un premier avenant par délibération n°2015\_A196 du 8 octobre 2015. Ainsi, le Territoire du Pays d'Aix a poursuivi son engagement de déploiement des technologies du numérique qui s'est traduit notamment par :

- la mise en place de capillarité au sein de 5 zones d'activités en ciblant les TPE et PME;

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

- la réalisation d'une opération de « Montée en Débit »

Cet avenant a fait l'objet d'une subvention complémentaire de 3 470 285€, soit 1 860 000€ pour les travaux de montée en débit et 1 610 285€ pour la réalisation de capillarité dans les zones d'activités ciblées.

De plus, en décembre 2018, la commission de la Métropole Aix-Marseille-Provence a validé un deuxième avenant pour la mise en capillarité de 13 nouvelles zones d'activités réparties sur 9 communes du périmètre d'intervention. Cette extension est prévue en deux phases jusqu'en février 2021.

Par ailleurs, en 2015 un protocole transactionnel a permis de régulariser les extensions et interventions complémentaires ayant eu lieu au cours des années 2012 et 2013.

## 2. L'activité 2018 de la DSP (détails en annexes)

CAPAIX CONNECTIC, en tant que délégataire en charge de la DSP Très Haut Débit, est soumis à des obligations tant légales que contractuelles en ce qui concerne la communication des rapports réguliers sur l'exécution du service public délégué ainsi que sur l'état du réseau.

Ces obligations sont définies d'une part au travers du contrat de concession et résultent d'autre part de l'application de l'article L1411-3 du CGTC.

### 2.1. Le périmètre du réseau

Au terme de 2018, un réseau de 510 km de fibre optique en liaison avec le réseau national via le Data Center Interxion de Marseille, a été mis en service et permet de raccorder 73 zones d'activités réparties sur l'ensemble du Territoire du Pays d'Aix. Le Délégataire a également procédé à ce jour au dégroupage de 20 centraux téléphoniques, à la mise en capillarité du réseau au sein de 8 zones d'activités et à la réalisation d'un projet de Montée en Débit sur 10 PRM (Point de Raccordement Mutualisé). Quatre salles techniques ont été réalisées dans le cadre de cette concession. Trois extensions du réseau ont été réalisées courant de l'année 2018 dans la la ZA du Puit Morandat à Gardanne, au Canet de Meyreuil et au Carreau de la Mine à Meyreuil.

### 2.2. État de la commercialisation des services proposés par le délégataire

Au cours de l'année de 2018, la commercialisation du DSL, à travers les centraux dégroupés (desserte Grand Public) s'est maintenue au-dessus du plan d'affaires initial. En effet, au terme de l'exercice 2018, en volume, le DSL (technologie à destination au Grand public) représente un total de 10264 abonnés issus du Territoire du Pays d'Aix auprès des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC (soit 1829 abonnés de plus par rapport au Business Plan initial qui prévoyait 8435 abonnés en fin 2018 ).

L'année 2018 voit également le chiffre d'affaires lié aux services « actifs » en fibre optique destinée aux entreprises poursuivre sa progression.

L'année 2018 a vu son nombre de contrats progresser de 30 % par rapport à 2017. A fin 2018, CAPAIX CONNECTIC dispose de 308 contrats signés. Le BP initial prévoyait pour sa part un total de 270 contrats signés à fin 2018. Cette croissance a vocation à perdurer grâce à la mise en œuvre de l'avenant n°2. De plus, afin de rester attractif sur le territoire, CAPAIX CONNECTIC a établi une

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20191212-2019_CT2_629- DE Date de télétransmission : 10/01/2020 Date de réception préfecture : 10/01/2020
---

nouvelle grille tarifaire très compétitive qui doit permettre de soutenir cette commercialisation par les opérateurs locaux.

Le site Internet, indiquant le nombre d'opérateurs présents et la couverture disponible sur les 36 communes du Territoire du Pays d'Aix, a fait l'objet d'une refonte au dernier trimestre 2017. Il permet la mise en contact grâce à un formulaire en ligne et intègre une carte d'éligibilité développée par le Service Innovation et Développement des Entreprises du Territoire du Pays d'Aix.

Un flyer et une affiche ont été réalisés et seront distribués auprès des entreprises et dans les communes concernées dans les futures zones identifiées dans l'avenant N°2.

#### **4. Résultats financiers (détails en annexes)**

Sur le plan financier, comme en 2017, la DSP réalise un chiffre d'affaires positif depuis trois exercices consécutifs, il est en légère augmentation (+1,7%) par rapport à l'exercice précédent et on constate un résultat net positif avec +309K€ en 2018. Ses capitaux propres sont encore suffisamment dimensionnés (6,7M€ environ) ce qui permet de disposer d'une certaine visibilité pour les années à venir.

Ceci est le résultat d'une très bonne commercialisation des offres CECA (Core Ethernet Capaix Acces) et LAN to LAN (Local Area Network) poursuivie auprès des TPE et PME.

Le deuxième avenant d'extension de la capillarité dans de nouvelles zones activités devrait contribuer à conforter la commercialisation de l'offre CECA auprès de TPE/PME.

Néanmoins, des recettes supplémentaires pourraient être générées via la commercialisation d'IRU (location de longue durée de fibre optique noire) en direction des acteurs publics sous forme de GFU (Groupement Fermés d'Utilisateurs) permettant de relier numériquement les différents établissements publics.

Concernant les offres ADSL, le budget initial prévoyait pour 2018 un chiffre d'affaires de 2 043 000€, le chiffre d'affaires réalisé est de 2 479 000€, soit une augmentation correspondant à 21,35% de plus par rapport au prévisionnel.

#### **5. Perspectives pour l'avenir**

Le délégataire est en réflexion pour répondre aux besoins des opérateurs mobiles afin de faciliter l'extension de la couverture 4G/4G+ sur le territoire d'emprise de la DSP. Ainsi une nouvelle offre de location en fibre optique noire pourrait être adressée aux opérateurs mobiles et ce sans distinction de distance parcourue jusqu'au point de livraison.

Par ailleurs, des besoins apparaissent dans le transit de données entre Paris, Marseille et Nice, CAPAIX CONNECTIC réfléchit à la mise en œuvre d'une solution de trafic de transit au sein du Territoire du Pays d'Aix.

Le délégataire prévoit pour 2019, l'extension de l'offre CECA au sein des zones d'activités des communes d'Eguilles, de Gardanne, des Pennes-Mirabeau et de Saint-Cannat.

Des travaux relatifs au BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) sont prévus.

Enfin, la continuité de raccordement en fibre optique des piscines du Territoire du Pays d'Aix sera poursuivie.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20191212-2019_CT2_629- DE Date de télétransmission : 10/01/2020 Date de réception préfecture : 10/01/2020
---

## 6. Commentaires sur le rapport

Globalement, le rapport annuel 2018 de CAPAIX CONNECTIC est positif et fait état de résultats satisfaisants sur le plan commercial avec une augmentation de 30 % de contrats signés sur l'année par rapport à 2017, toutefois compte tenu de la baisse tarifaire, l'évolution du chiffre d'affaires n'est pas proportionnelle à la croissance des contrats signés.

En effet, le nombre de contrats entreprises est conforme voire supérieur au prévisionnel, mais en raison de la concurrence, le revenu moyen par lien de fibre optique a été fortement corrigé à la baisse.

Afin de compenser ces marges plus faibles, il apparaît nécessaire de poursuivre la capillarisation au sein des nouvelles zones d'activités rendues éligibles à l'offre CECA avec l'avenant n°2.

Par ailleurs, la promotion de la commercialisation d'IRU auprès d'acteurs publics sous forme de GFU pourrait générer des recettes supplémentaires.

- L'un des principaux enjeux porte sur la poursuite de la commercialisation de l'offre CECA dans les ZA du Territoire du Pays d'Aix éligibles à cette offre au titre des avenants 1 et 2.
- Le principal enjeu sur le segment grand public réside dans le maintien de la commercialisation des liens DSL par SFR.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

### **Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 relatif au rapport annuel du délégataire de Service Public Local;
- La délibération n° 2008\_A076 du Conseil Communautaire de la CPA du 26 juin 2008 relative au choix du délégataire;
- Le contrat de concession signé entre la « Communauté du Pays d'Aix » et le groupement d'entreprises composé par SFR Collectivités et Eiffage S.A. et notifié le 19 septembre 2008.

**Oùï le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20191212-2019_CT2_629- DE Date de télétransmission : 10/01/2020 Date de réception préfecture : 10/01/2020
---

**Délibère**

**Article unique :**

Le Conseil de la Métropole approuve le rapport du délégataire 2018 et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, produits au titre de la Délégation de Service Public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau Très Haut Débit sur le Territoire du Pays d'Aix.

Pour enrôlement,  
Le Vice-Président Délégué  
Territoire numérique  
et Innovation technologique

Gérard BRAMOULLÉ

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

# **ANNEXES au RAPPORT**

**de la**

**Délégation de service public pour l'établissement et  
l'exploitation d'un réseau de communications  
électroniques à Très Haut Débit sur le Territoire du Pays  
d'Aix.**

**Annexe 1 : CAPAIX RAPPORT DU DELEGATAIRE 2018**

**Annexe 2 : ETATS FINANCIERS CAPAIX CONNECTIC 2018**

**Annexe 3 : RAPPORT EXPLOITATION PASSIF 2018**

**Annexe 4 : EQUIPEMENTS ACTIFS 2018\_CAPAIX**

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

**Annexe 1 : CAPAIX RAPPORT DU DELEGATAIRE 2018**

**Délégation de service public pour l'établissement et  
l'exploitation d'un réseau de communications  
électroniques à Très Haut Débit sur le Territoire du Pays  
d'Aix.**

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020



## **RAPPORT DU DELEGATAIRE 2018**

**Délégation de service public pour  
l'établissement et l'exploitation d'un  
réseau de communications électroniques  
à Très Haut Débit sur le Territoire du Pays  
d'Aix.**

## SOMMAIRE

1) Rapport d'activité administratif & financier (Données Comptables) : .....	5
a) Organisation.....	5
b) Etats Financiers : Etats à fin 2018 et budget prévisionnel 2019.....	6
c) Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat :	18
d) Présentation des méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuels retenus : .....	20
2) Rapport d'activité de la construction du réseau .....	22
a) Cartographie du réseau .....	22
b) Rappel du projet .....	22
c) Avancement des études et des travaux de la partie passive : .....	23
d) Etat du suivi du programme d'investissements : .....	24
e) Analyse de la qualité du service rendu et les mesures proposées par le Délégué pour une meilleure satisfaction des usagers .....	25
3) Rapport d'activité de l'exploitation du réseau .....	26
a) Présentation générale : .....	26
b) Compte rendu technique : .....	27
4) Rapport d'activité de la commercialisation du réseau : .....	30
a) Préambule et contexte marketing : .....	30
b) Commercialisation : .....	35
c) Communication.....	52
d) Enjeux et Perspectives 2019 .....	54
5) ETAT DES EFFECTIFS .....	56

## PREAMBULE

Le Territoire du Pays d'Aix est un des 6 territoires qui constitue la Métropole Aix-Marseille-Provence, venant au droit de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix. Des 6 territoires, il s'agit du territoire le plus étendu puisqu'il réunit 36 communes sur 133.000 hectares et compte plus de 415.000 habitants. C'est également le territoire le plus dynamique. Son économie a été caractérisée sur les deux décennies écoulées par une vive croissance et le développement marqué de filières de haute-technologie, en microélectronique et photonique tout particulièrement. Par ailleurs, le Pays d'Aix enregistre une importante surreprésentation statistique des TPE et PME de faible taille.

L'activité économique du Pays d'Aix se concentre sur des pôles géographiques situés essentiellement en zone sud : Vitrolles, Plan de Campagne, Aix en Provence et Rousset. Une importante zone nord, plus rurale, dispose d'un niveau d'équipement économique significativement moins développé, à l'exception du Centre d'Etudes Nucléaires de Saint-Paul lez Durance, où est installé le chantier de recherche ITER.

Après de nombreuses études, le Territoire du Pays d'Aix a conclu que, face à la nécessité et aux enjeux majeurs en matière d'aménagement numérique, la seule dynamique du marché trouve ses limites. Fort de sa compétence d'opérateurs de réseaux de communications électroniques reconnue par les dispositions de l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, tirées de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, le Territoire du Pays d'Aix par délibération en date du 26 juin 2008 a choisi de confier, dans le cadre d'un contrat de concession, la conception, la réalisation, l'exploitation technique et commerciale du projet à un délégataire de service public. Au terme de la procédure, la délégation de service public a été notifiée le 22 septembre 2008 au groupement d'entreprises EIFFAGE et SFR Collectivités pour une durée de 20 ans. Ce groupement a donné naissance à la société CAPAIX CONNECTIC en novembre 2008.

CAPAIX CONNECTIC, aménageur numérique du territoire, a donc pour mission :

- De favoriser le développement durable d'une concurrence accrue entre des offres "moyen et haut débit" à des tarifs réellement attractifs, sur l'ensemble du Territoire du Pays d'Aix et en particulier les Zones d'Activités pour les opérateurs et les utilisateurs de réseaux indépendants, ainsi que, ce faisant, pour les clients des opérateurs usagers du réseau ;
- D'assurer la gestion à long terme du sous-sol et la cohérence du déploiement des réseaux de communications électroniques.

Le réseau de communications à très haut débit du Pays d'Aix représente un investissement cumulé à fin 2018 de 22,3 M€ auxquels s'ajoutent des coûts de liaison de raccordement des clients et constitue un véritable projet d'aménagement numérique du territoire, dans la mesure où il visait :

- à accompagner les entreprises dans la culture du numérique, innovation proactive, fondamentale pour une stratégie économique moderne ;
- à réduire la fracture numérique en apportant des solutions pour satisfaire les besoins des usagers.

Les principaux quantitatifs lors de la notification du projet étaient les suivants :

- La création d'un réseau de fibre optique de 290 km sur l'ensemble du territoire,
- Le dégroupage de 18 NRA,
- L'adduction de 51 ZA,
- L'implantation de 3 antennes hertziennes de technologie Wimax permettant la couverture des zones blanches,
- La mise à disposition d'un catalogue de service public et d'une grille tarifaire adaptée aux besoins des opérateurs locaux et nationaux, garants de la pérennité de la dynamique initiée.

Le Territoire du Pays d'Aix, par délibération datée du 8 octobre 2015 et CAPAIX CONNECTIC ont signé en date du 16 novembre 2015, un avenant n°1 à la convention de DSP. Cet avenant n°1, vise à la mise en capillarité de 5 Z.A. du Territoire du Pays d'Aix et à la réalisation de 10 projets de montée en débit.

Pour rappel, au cours de l'exercice 2017, 3 autres ZA avaient été mises en capillarité, compte tenu que cette réalisation s'était effectuée sur fonds propres de CAPAIX CONNECTIC, un tarif différencié pour ces zones avait été appliqué par CAPAIX CONNECTIC.

Afin d'élargir le potentiel du nouveau service CECA auprès des TPE-PME, un projet d'avenant n°2 a été validé en commission de décembre 2018 par la Métropole Aix Marseille Provence. Il prévoit la réalisation en capillarité de 13 zones d'activités supplémentaires réparties sur 9 communes à réaliser en deux phases jusqu'en février 2021. Cette extension permettra d'apporter aux TPE-PME le nouveau service CECA à un tarif très attractif.

PHASE 1	n°1	LES PENNES MIRABEAU	ZA AGAVON ZA BILLONE	1er Semestre 2019
	n°2	GARDANNE	ZA LA PALUN ZA BOMPERTUIS ZA AVON	Avril à Septembre 2019
	n°3	EGUILLES	ZA JALLASSIERES	Octobre à Décembre 2019
	n°4	SAINT CANNAT	ZA LA PILE	Novembre 2019 à Février 2020
	n°5	BOUC BELAIR	ZA LA MALLE ZA CHABAUDS	Décembre 2019 à Mars 2020

PHASE 2	n°6	LA ROQUE D'ANTHERON	ZA DU GRAND PONT + Extension	Novembre 2020 à Février 2021
	n°7	VENELLES	POLE D'ACTIVITES	Novembre 2020 à Février 2021
	n°8	LAMBESC	ZA DU PLATEAU DE BERTOIRE	Novembre 2020 à Février 2021
	n°8	SAINT ESTEVE JANSON	ZAC LES VERGERAS	Novembre 2020 à Février 2021

Au terme de l'année 2018, les principaux quantitatifs du projet sont les suivants :

- La création d'un réseau de fibre optique de 510 km sur l'ensemble du territoire dont 89,8 km d'IRU FO,
- Le dégroupage de 20 NRA,
- Le projet de montée en débit sur 10 PRM et la mise en commercialisation de huit projets,
- La mise en capillarité de 5 Z.A., la ZAC Saint Martin à Pertuis, le Parc d'activités de la Duranne, le Pôle d'activités d'Aix en Provence, la ZA de Fuveau,-Peynier-Rousset, les ZA Anjoly et Les Estroublans à Vitrolles,
- S'est ajoutée la réalisation en fin 2017 de trois zones d'activités complémentaires en capillarité : ZA de Venelles, ZA Couperigne et ZA Bastide Blanche à Vitrolles sur lesquelles les mises en service de clients se sont réalisées en début 2018,
- De même, CAPAIX CONNECTIC a finalisé en 2018 les travaux de liaison et de connexion de la pépinière de Meyreuil ainsi que du Pôle d'activités Yvon Morandat à Gardanne sur lesquels le Territoire du Pays d'Aix a participé au montant des travaux à hauteur de 20 k€ TTC,
- L'adduction de 73 ZA,
- La mise à disposition d'un catalogue de service public et d'une grille tarifaire adaptée aux besoins des opérateurs locaux et nationaux, garants de la pérennité de la dynamique initiée.

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

## 1) RAPPORT D'ACTIVITE ADMINISTRATIF & FINANCIER (DONNEES COMPTABLES) :

### a) Organisation

#### i) *Description de la société de concessionnaire et de son actionariat*

CAPAIX CONNECTIC est une Société par Action Simplifiée au capital de 442.000 euros, dont le siège social se situe chez Eiffage Energie Méditerranée – ZAC de Saumaty Seon – Avenue de la Gare – 13016 MARSEILLE. Elle est immatriculée au registre du commerce des sociétés de Marseille.

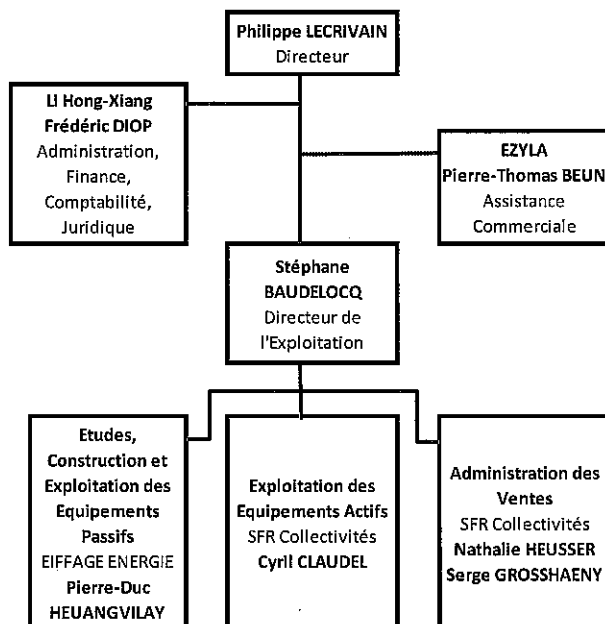
CAPAIX CONNECTIC est une filiale du groupe EIFFAGE (81%) et de SFR Collectivités (19%).

Le mandat de Président de CAPAIX CONNECTIC- est attribué à Monsieur Max ROCHE jusqu'au 31/12/2018. Il a été transféré à cette date à Monsieur Loïc DORBEC. Le commissaire aux comptes titulaire est le cabinet PriceWaterhouseCoopers, 63 avenue de Villiers – 92208 NEUILLY SUR SEINE.

#### ii) *Organigramme de la société concessionnaire*

Le délégataire ne dispose pas de personnel propre et s'appuie, pour l'ensemble de ses missions (études, construction, exploitation, commercialisation et administration des ventes, financières et juridiques) sur les ressources propres des Groupes EIFFAGE et ALTICE (SFR). De plus, CAPAIX CONNECTIC s'appuie sur la société EZYLA au travers de Pierre Thomas Beun, pour la promotion des usages et des services en fibre optique auprès des entreprises. Ceci permet à CAPAIX CONNECTIC de disposer de moyens humains locaux afin d'animer la commercialisation du réseau auprès des opérateurs locaux notamment.

Organigramme schématique de l'organisation du concessionnaire.



## b) Etats Financiers : Etats à fin 2018 et budget prévisionnel 2019

### Préambule

Le présent rapport est la partie financière du rapport annuel dû par CAPAIX CONNECTIC au titre la convention de concession pour la création et l'exploitation d'une infrastructure à haut débit et très haut débit sur le Territoire du Pays d'Aix.

#### i) **Compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation 2018 :**

##### **(1) Produits d'Exploitation**

Activité DSL	2 479	2 043
Activité LAN TO LAN	1 115	1 893
Activité Hertzienne (Wimax / Wifimax)	-	204
Activité IRU	239	113
Recettes Diverses	11	48

L'exercice 2018 a été consacré à l'extension en capillarité des nouvelles zones d'activités, à la poursuite de la promotion de notre nouvelle offre à destination des TPE-PME du territoire, ainsi que la commercialisation du DSL et des services « actifs » en fibre optique.

Au terme de l'exercice 2018, on comptait en exploitation, les 20 NRA dégroupés les années passées, mais aussi huit projets de montée en débit (PRM) ainsi que 8 ZA mises en capillarité.

Pour la partie Grand Public en DSL, cela représente une moyenne sur l'exercice 2018 de 10 077 abonnés issus du Territoire du Pays d'Aix auprès des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC.

Pour rappel, le Business Plan initial (ci-après « BP initial ») faisait état de 2.043 K€ de chiffre d'affaires et 8.435 abonnés à fin 2018 sur 18 NRA prévus.

Au final, comme indiqué ci-dessus le chiffre d'affaires pour l'exercice 2018 a été de 3.844 k€ (3.778 K€ en 2017) dont 2.479 K€ pour le DSL, soit 65 % des recettes.

Le fait que CAPAIX CONNECTIC fasse plus de chiffre d'affaires que prévu au BP initial, est lié au dégroupage supplémentaire de 2 NRA qu'initialement prévu (Trets et Venelles) et la réalisation de 5 NRA MED reliés aux NRA dégroupés par CAPAIX CONNECTIC.

L'année 2018 conforte la poursuite constatée en 2016 et 2017 de notre offre de service en fibre optique à destination des TPE PME, qui a été lancée dans le cadre de la réalisation de l'Avenant N°1.

A fin 2018, CAPAIX CONNECTIC dispose d'un nombre supérieur de contrats livrés (308 contre 270) que ceux initialement prévus dans le Business Plan. Ceci montre bien que notre stratégie et sa mise en œuvre sont bien en adéquation avec les besoins des TPE et PME du Territoire du Pays d'Aix.

Ces contrats ont été signés auprès de 11 clients opérateurs (2 opérateurs supplémentaires approchés en 2018 : Fiducial Cloud et Lasotel).

Cependant, en terme financier, il est à noter que le chiffre d'affaires (hors FAS) n'est que de 909 K€, contre 1.893 K€ (hors FAS) de chiffre d'affaires lié à cette activité dans le BP initial.

En effet l'ARPU (Revenu moyen par client), du fait du grand nombre de contrats CECA en faveur des TPE et PME (225 sur 323), est en nette diminution par rapport à celui envisagé au plan d'affaires d'origine qui ne comptabilisait que des liens en Lan to Lan à des tarifs bien plus élevés que ceux proposés au TPE-PME.

Les autres faits expliquant cet écart restent similaires à ceux énoncés dans nos rapports annuels précédents, à savoir :

- Un nombre de commandes liées aux entités publiques liées à l'Autorité Délégante très inférieur à la norme. Force est de constater que la majorité des collectivités membres du Territoire du Pays d'Aix préfère confier les services compétitifs que propose CAPAIX CONNECTIC à des opérateurs historiques (SFR, Completel, Orange) qui ne s'appuient pas sur le réseau du Territoire du Pays d'Aix. Ceci génère un préjudice pour CAPAIX CONNECTIC qui ne trouve pas les ressources « naturelles » à son développement et en plus, voit les positions des opérateurs présents antérieurement au lancement du réseau d'initiative public se renforcer. Toutefois, il est à noter que le Territoire du Pays d'Aix a contractualisé au cours de l'exercice 2018, plusieurs contrats en IRU Fibre notamment pour établir une liaison optique sur 5 piscines.
- Depuis la crise financière de 2008, les PME et TPE ciblées par CAPAIX CONNECTIC effectuent leurs arbitrages en termes de frais généraux ce qui ne se traduit pas en faveur d'un passage de leurs télécommunications vers des services en fibre optique. L'Avenant N°1 signé par le Territoire du Pays d'Aix et maintenant l'Avenant n°2 avec la Métropole vise précisément à ce que les PME et TPE pratiquent cette bascule vers des services en fibre optique.
- Les opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC qui devaient transformer une partie importante de leurs clients SDSL en clients Lan to Lan, ne le font pas, par crainte de perdre ces clients lors des phases de renouvellement de ces marchés. Aussi, ont-ils parfois un discours à contre-courant du nôtre afin de conserver ces derniers. Nous notons même des résiliations d'opérateurs nationaux au profit de leurs réseaux depuis le déploiement des zones AMII sur le Territoire du Pays d'Aix.
- La concurrence exercée par Orange qui a effectué des baisses successives très importantes depuis 2009 concernant les services en F.O et en DSL. A plusieurs reprises, de nouvelles baisses sont venues déclasser les offres de CAPAIX CONNECTIC et le Délégataire a été de nouveau contraint de baisser sa grille tarifaire. En effet, ne rien faire aurait conduit inévitablement les clients de CAPAIX CONNECTIC à commander auprès d'Orange les services en question, ce qui aurait précipité le bouleversement économique de la Concession que le Territoire du Pays d'Aix lui a confié.

Par ailleurs, CAPAIX CONNECTIC rencontre un problème structurel lié à la Délégation qui nous a été confiée. En effet, le réseau commandé par le Territoire du Pays d'Aix ne prévoit pas la desserte des entreprises jusqu'à leur bâtiment en Z.A. et ceci représente un frein important à la commercialisation.

Il convient tout de même de noter que l'Avenant N°1 et le N°2 pallient à cette problématique mais sur un service à moindre revenu pour CAPAIX CONNECTIC (75 € au lieu de 350 € mensuel pour un 10 M en Lan to Lan).

Enfin, pour améliorer l'ARPU des clients opérateurs, nous avons proposé en 2018 une nouvelle grille tarifaire au Concédant. Cette grille tarifaire a été approuvée permettant d'offrir plus de débit (de 10 M à 1 G) en CECA avec des garanties de rétablissement de 4 Heures aux jours et heures ouvrés.

Concernant les autres services proposés par CAPAIX CONNECTIC tels que les IRU FON et l'hébergement ceux-ci sont en net recul pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, pour ce qui concerne l'hébergement, les stratégies développées par les opérateurs (concentration des équipements actifs dans des Pops internationaux) depuis le lancement de la Délégation font que ce service n'est pas utilisé par nos clients. De plus, le fait que CAPAIX CONNECTIC propose une livraison à Interxion – Marseille en plus des livraisons à ces Pops d'origine et ceux-ci à iso-coût n'est pas en faveur du développement de ce service. Comme indiqué par le passé, la livraison à Interxion est dans l'ensemble positive en termes de chiffre d'affaires, puisqu'elle a permis à CAPAIX CONNECTIC d'accéder à certains clients opérateurs qui autrement ne seraient pas venus sur la DSP.

Enfin concernant l'activité IRU et location FON, celles-ci sont en progression par rapport aux prévisions initiales, mais il convient de signaler que les cibles concernant cette activité de l'interconnexion des principaux sites du Territoire du Pays d'Aix ne font toujours pas l'objet de commande à ce

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

jour. Plusieurs IRU pourraient être réalisés au sein des collectivités du Pays d'Aix sous forme d'un groupement fermé d'utilisateurs permettant à ces collectivités de relier numériquement leurs différents établissements. Une réflexion à ce sujet est en cours au sein du Territoire du Pays d'Aix.

## (2) Charges d'Exploitation

Bien que disposant d'un chiffre d'affaires d'exploitation en ligne par rapport au BP initial, CAPAIX CONNECTIC affiche des charges d'exploitation en hausse. Cette augmentation s'explique de la façon suivante :

- Au niveau des charges directes -> 860 K€ d'augmentation dont :
  - L'augmentation du nombre d'abonnés DSL (10 077 abonnés moyens en 2018 contre 8.435 initialement prévus au BP Initial) qui surenchérit directement nos coûts auprès d'ORANGE de 500 K€ mais également intervient le taux de dégroupage total prévu à 76 % alors que CAPAIX CONNECTIC atteint un taux de 96 % et seulement 4 % en dégroupage partiel.
  - La méthode de comptabilisation des raccordements clients en charges d'exploitation jusqu'à concurrence du produit lié à cette activité (méthode approuvée par nos commissaires aux comptes) surenchérit de 249 K€ les charges directes liées à la maintenance et l'exploitation du réseau passif. L'effet positif de cette méthode se retrouve dans une diminution des montants investis et donc une diminution des amortissements.
- Au niveau des charges indirectes -> 54 K€ d'augmentation globale liée notamment à la charge de la promotion et la commercialisation du réseau (EZYLA) qui est essentielle au développement des opérations commerciales localement.

Maintenance exploit passif (Eiffage Energie))	-	540	-	213
Maintenance exploit actif (SFR Coll)	-	134	-	175
Maintenance du SI (SFR)	-	32	-	32
Pop et énergies	-	25	-	118
Location Pylônes	-	3	-	12
Location Réseaux + Infrastructures tierces + Droit de Passage	-	309	-	60
LOCATION LIEN FIBRE OPTIQUE - LFO	-	18	-	61
France Telecom - GC ZAC - GC RCA	-		-	
Charges de dégroupage NRA France Telecom	-	111	-	75
Location Boucle Locale Cuivre France Telecom (DSL)	-	1 303	-	803
Charges Variables DSL (SFR Coll)	-	115	-	108
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll)	-	80	-	85
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)	-	-	-	67

Contrat Laborde	-	135	-	160
Contrat SFR Coll	-	70	-	121
Impôts	-	2	-	51
Frais Administratifs de la SPV	-	190	-	12

### (3) Résultat

Amortissements	-	1 355	-	893
Q/P Subv. affectée au résultat		886		424
Dotations aux provisions		-	-	166
Autres écart financiers		-		25
Impôt sur les sociétés		-		-

On constate au terme de l'exercice 2018 un résultat net de 309 K€ contre 1.142 K€ prévu initialement au BP, alors qu'en EBITDA l'écart est bien plus important (- 1.371 k€). La réduction de cet écart entre l'EBITDA et le Résultat Net s'explique par le bénéfice de la baisse des taux de frais financiers, négatifs en 2018, d'où un gain de 372 k€).

#### ii) Bilan de la délégation 2018

##### (1) Actif

Autres immobilisations corporelles	21 077 318 €	8 044 364 €	13 032 955 €	10 652 015 €
Immobilisations en cours	117 397 €		117 397 €	3 735 882 €
Avances et acomptes versés sur commandes				2 260 €
Créances clients & comptes rattachés	1 573 634 €		1 573 634 €	1 353 681 €
Autres Créances	465 521 €		465 521 €	617 036 €
Disponibilités	850 776 €		850 776 €	863 893 €
Charges constatées d'avances	720 300 €		720 300 €	835 470 €

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

**(a) Actif immobilisé**

Le montant de l'actif immobilisé brut atteint 21.194 k€, en augmentation de 117 k€ par rapport à 2017.  
Le détail de ce montant est conforme à celui de la production immobilisée comme suit :

	Infrastructures passives		13 735 700	814 237	7 818 472
Retour	Construction GC + Tirage FO en propriété dans fourreaux tiers	188 541	10 301 676	610 672	5 863 760
Reprise	Cession de Fourreaux Régies Municipales, câblo opérateurs ou autres ...	2 746	25 335	1 502	14 421
Reprise	Location réseau FEUX, 2 premières années	8 363			
Retour	Cession de Fourreaux SFR Lambesc - Les Pennes Mirebeaux	46 731	1 116 330	66 175	635 420
Reprise	IRU Fourreaux GLOBAL CROSSING 20 ans - Peynier - Saint Paul Lez Durance	40 752	700 312	41 514	398 621
Retour	Cession de Fourreaux SFR Bassin Le Realtor - ZAC Les Milles	9 718	361 760	21 445	205 915
Reprise	IRU Fibre SFR 4 PFON 20 ans - Boucle ZAC Les Milles - Connexion POP SIRIS	6 930	131 275	7 782	74 722
Reprise	IRU Fibre COMPLETEL 20 ans - ZAC Les Milles - Aix Beauvalle	7 318	285 000	16 894	162 223
Reprise	IRU Fibre VIATEL 15 ans - Bassin Le Realtor - Netcenter	33 570	39 146	2 321	22 282
Reprise	Maintenance IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle - ZAC Venelles	10 735	15 674	929	8 922
Reprise	IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Saint Paul Lez Durance - Meyrargues	22 308	7 410	439	4 218
Reprise	IRU Fourreaux ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle Trets	20 324			
Reprise	IRU Fibre ESCOTA 13 ans - Meyrargues - Venelles	8 688			
Retour	Tirage de câble optique		350 000	20 748	199 222
Reprise	Descentes de Pylônes et équipement postes TDF	1,0	1 511	90	860
Reprise	Points Hauts à construire ou à équiper (TDF) et pylonets pour URA en collecte Wimax	3,0	32 850	1 947	18 698
Retour	Armoires de rue (dégroupage, points hauts aménager, équipement ZAC) avec raccordement EDF	10,0	203 947	12 090	116 087
Reprise	Convention ASF - Ventabren		3 474	206	1 977
Retour	Locaux Techniques	2,0	160 000	9 485	91 073

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

	Reseau actif		1 411 815	83 691	803 612
Retour	Actif backbone IP (routeurs, switches, équipement ZAC) installé, activé, mis en exploitation	112,0	457 418	27 115	260 365
Retour	Actif DSLAM installé, activé, mis en exploitation	19,0	322 785	19 134	183 731
Retour	Fond de reserve couverture 100% Frais de dégroupage (cohabitation et localisation distante FT)	19,0	524 811	31 110	298 725
Retour	Actif Wimax installé, activé, mis en exploitation	4,0	106 800	6 331	60 791
	<b>Ingénierie Projet</b>		282 879	16 769	161 016
Retour	Ingénierie réseau passif (fibre, POP)		129 879	7 699	73 928
Retour	Ingénierie réseau actif (réseau et système)		60 000	3 557	34 152
Retour	Ingénierie déploiement		93 000	5 513	52 936
	<b>Système d'Information</b>		800 000	47 423	455 364
Retour	Droit d'usage Système Informatique DSL		800 000	47 423	455 364
	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>406 725</b>	<b>16 230 395</b>	<b>962 119</b>	<b>9 238 413</b>
	<b>Frais de Structures &amp; Management du Projet en Phase de 1er établissement</b>		100 000	5 928	56 920
	<b>Extensions &amp; Raccordements clients</b>		1 128 439	36 655	469 375
	<b>Travaux en connexion avec la réalisation de l'Avenant n°1</b>	97 253	3 735 882	350 239	3 385 643

**(b) Actif circulant**

Le montant de l'actif net circulant s'élève à 3,6 M€.

Les principales composantes sont :

- Les créances clients (1.574 K€) correspondent à la commercialisation de nos services auprès de nos opérateurs clients.
- Les autres créances (466 K€) correspondant principalement à des créances de T.V.A et le solde de la subvention correspondant à l'avenant 1.
- Les disponibilités et valeurs mobilières de placement sont à 851 K€.
- Des charges constatées d'avance correspondant à des infrastructures mise à disposition de CAPAIX CONNECTIC (720 k€).

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

## (2) Passif

Capital social ou individuel	442 000 €	442 000 €
Report à nouveau	-2 599 099 €	-2 958 670 €
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	308 912 €	359 571 €
Subventions d'investissement	8 540 188 €	9 426 220 €
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		19 845 €
<b><u>Dettes financières</u></b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs)	7 548 201 €	8 548 201 €
<b><u>Dettes d'exploitation</u></b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 161 775 €	1 008 688 €
Dettes fiscales et sociales	235 823 €	149 987 €
<b><u>Dettes diverses</u></b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b><u>Compte de régularisation</u></b>		
Produits constatés d'avance	1 122 782 €	1 064 394 €

### (a) Capitaux propres

Au 31 décembre 2018, les capitaux propres de la société s'élèvent à 6.692 k€.

Les principales composantes à date sont :

- Le Capital Social pour 442 K€, inchangé par rapport à l'exercice précédent,
- Le Résultat Net de 309 K€ et le report à nouveau pour - 2.599 k€,
- Le montant des subventions d'équipement de 8.540 k€, en diminution du fait de son amortissement sur l'exercice.

### (b) Provisions

La provision pour risques et charges comptabilisée en 2017 pour un montant non significatif de 20 k€ a été reprise au cours de l'exercice.

### (c) Dettes

Les dettes représentent 10.069 k€ et comprennent :

- Les dettes d'exploitation pour un montant de 1.398 k€ (fournisseurs et TVA),
- Les produits constatés par avance : produit des IRU vendus restant à amortir,
- Les dettes d'associés pour un montant de 7.548 k€.

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

**iii) Budget prévisionnel 2019 :**

**(1) Données économiques :**

Comme indiqué plus haut, le 16 novembre 2015, CAPAIX CONNECTIC et le Territoire du Pays d'Aix ont signé :

- Un protocole d'accord transactionnel permettant de remettre à niveau le montant de subvention d'équipement ainsi que le montant des investissements relatifs aux travaux complémentaires demandés par le Territoire du Pays d'Aix à CAPAIX CONNECTIC afin d'établir un réseau structurellement différent de celui initialement prévu lors de la signature de la Concession.
- Un avenant technique N°1 ayant pour objet le déploiement et la commercialisation de 10 PRM sur le Territoire du Pays d'Aix, ainsi que le déploiement d'un réseau de F.O et la commercialisation de services Lan to Lan à des tarifs très compétitifs à destination des TPE-PME des 5 principales ZA du Territoire du Pays d'Aix.

**(2) Comptes de résultats prévisionnels pour 2019:**

Activité DSL	2 490	2 058
Activité LAN TO LAN	924	1 840
Activité Hertzienne (Wimax / Wifimax)	-	204
Activité IRU	221	95
Recettes Diverses	10	53
Maintenance exploit passif (Eiffage Energie))	- 315	- 214
Maintenance exploit actif (SFR Coll)	- 134	- 175
Maintenance du SI (SFR)	- 32	- 32
Pop et énergies	- 25	- 118
Location Pylônes	- 8	- 12
Location Réseaux + Infrastructures tierces + Droit de P	- 292	- 60
LFO - GC ZAC - GC BLO	- 15	- 61
Charges de dégroupage NRA France Telecom	- 106	- 75
Location Boucle Locale Cuivre France Telecom (DSL)	- 1 351	- 811
Charges Variables DSL (SFR Coll)	- 114	- 110
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll)	- 75	- 96
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)	-	- 67
Contrat Laborde	- 135	- 160
Contrat SFR Coll	- 70	- 121
Impôts	- 1	- 50
Frais Administratifs de la SPV	- 176	- 12
Amortissements	- 1 367	- 1 078
Q/P Subv. affectée au résultat	886	424
Dotations aux provisions		
Autres écart financiers	-	59
Impôt sur les sociétés	-	240

### **(3) Commentaires :**

Le chiffre d'affaires et le résultat est toujours bien inférieur aux données du Business Plan initial, le compte de résultat prévisionnel pour l'exercice 2019 est du même niveau que le résultat réel de 2018, loin de permettre de rattraper les pertes constatées antérieurement.

#### **(a) Activités DSL**

Le chiffre d'affaires tient compte d'un nombre d'abonnés DSL, 10264 à fin 2018, en continuité par rapport à 2017 qui reste réaliste. Pour information le BP initial prévoyait, pour l'exercice 2019, 8.505 abonnés.

#### **(b) Activités LAN TO LAN**

Nous prévoyons une légère baisse des contrats Lan to Lan due à plusieurs résiliations déjà intervenues en 2017-2018 et se confirmant sur 2018 compensée par de nouveaux contrats auprès des TPE et PME (service CECA) mais avec une recette bien moindre par contrat. (924 k€ de recettes hors FAS en 2019 contre 904 k€ en 2018).

L'écart important entre le BP initial et notre budget prévisionnel s'explique par les facteurs suivants :

- La concurrence exercée par Orange qui a effectué des baisses successives très importantes depuis 2009 concernant les services en F.O et en DSL. Les baisses tarifaires intervenues depuis le lancement de la commercialisation des services Lan to Lan représentent en moyenne une baisse de l'ordre de 40%. Ceci vient directement impacter le chiffre d'affaires et par rebond le résultat de la DSP.
- Le déficit de commandes du Territoire du Pays d'Aix et des membres de la Métropole Aix Marseille Provence. Ces collectivités s'appuient pour leurs besoins en fibre optique sur les opérateurs préexistants au lancement de la DSP. Ce qui amène à s'interroger sur l'intérêt du service public à apporter, lorsque ces derniers n'y font pas appel. De plus, cette pratique génère un préjudice pour CAPAIX CONNECTIC qui ne trouve pas les ressources « naturelles » à son développement et en plus voit les positions des opérateurs présents antérieurement au lancement du réseau d'initiative public se renforcer.

De plus, il convient de rappeler que cette prévision ne se fait pas à iso-coût et donc avec un résultat en forte diminution par rapport au BP initial.

En effet, afin de permettre aux usagers de pouvoir bénéficier de services actifs en Très Haut Débit, CAPAIX CONNECTIC a dû réaliser :

- des investissements afin d'offrir de nouvelles fonctionnalités au réseau au travers de l'installation d'un nouveau Pop à Marseille,
- des dépenses de structures supplémentaires, en contractualisant avec la société EZYLA qui a pour mission la promotion du réseau auprès notamment d'opérateurs locaux, des usages du Très Haut Débit auprès des entreprises et collectivités. Ces dépenses se sont avérées nécessaires et essentielles par rapport aux prévisions initiales afin d'avoir une présence bien plus accrue, proche du terrain et des clients potentiels (entreprises et opérateurs).

### **(c) Charges d'Exploitation**

Les charges d'exploitation sont présentées en deux catégories : les charges directes et les charges indirectes.

#### **(d) Les charges directes**

Concernant les charges directes, il convient de considérer deux catégories :

- Les charges variables : elles concernent les charges liées au chiffre d'affaires généré par chacun des services proposés par CAPAIX CONNECTIC et de ce fait sont en ligne avec nos prévisions de chiffre d'affaires.
- Les charges fixes : elles concernent plus particulièrement la gestion et la vie du réseau (contrat d'exploitation et de maintenance des infrastructures, location des NRA à France Télécom, redevance de droit d'occupation aux collectivités etc.)

#### **(e) Les charges indirectes**

Les charges indirectes correspondent aux contrats de gestion que CAPAIX CONNECTIC a signés avec ses associés pour la mise à disposition des compétences, moyens techniques et humains nécessaires à sa bonne gestion et son développement.

Les contrats industriels (vis-à-vis des associés et affiliés de CAPAIX CONNECTIC) sont en diminution significative par rapport au Business Plan initial. En revanche comme indiqué ci-dessus, elles sont au global en augmentation du fait l'intégration des charges de la société EZYLA (P.T. Beun) qui assiste CAPAIX CONNECTIC dans la commercialisation des services auprès des PME du Territoire du Pays d'Aix.

Le mécanisme de détermination des charges d'amortissement, de reprises de subvention, de charges et produits financiers, étant défini de la même manière qu'indiqué supra dans le rapport d'activité financier, il en résulte les informations indiquées plus haut dans le compte de résultat prévisionnel.

#### **(4) Ratio de suivi de la DSP :**

A la fin de l'exercice 2010, le Territoire du Pays d'Aix et CAPAIX CONNECTIC ont convenu de mettre en place cinq ratios afin de suivre le déroulement de la DSP. Vous trouverez ci-dessous leurs actualisations à fin 2018.

#### **(5) Ratio de réseau passif / Total ml de génie civil exploité :**

IRU Fourreaux	128 635	33 903 €
Génie civil + raccordements	188 541	290 347 €
Ratio Contrat de Mtce / ml GC	<b>1,02 €</b>	
IRU Fibres	186 802	59 504 €
Ratio Contrat de Mtce / ml réseau Capaix Connectic	<b>0,76 €</b>	

Au titre de l'exercice 2018 le ratio retenu de réseau passif exploité par rapport à la totalité du réseau est de 0,76 € HT / ml de réseau soit mieux que la cible à 0,86 € indiqué par le cabinet conseil de l'époque.

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

**(6) Ratio de Maintenance des équipements actifs / Total capex actif :**

Montant des Contrats en Euros HT	1 341 740 €	133 547 €
Ratio Contrat de Maintenance Actif / Invest Equipement Actif	9,95%	

Au titre de l'exercice 2018, le ratio retenu de maintenance des équipements actifs est de 9,95 % contre 11,9 % préconisé par le cabinet conseil de l'époque.

**(7) Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activé :**

Montant des Contrats en Euros HT	10 077	120 000,00 €
Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activées	11,91 €	

Au titre de l'exercice 2018, le ratio retenu de gestion des clients DSL est de 11,91 € par ligne DSL activée. Ce ratio est au-dessous de la cible à 12,96 € préconisée par le cabinet conseil de l'époque.

**(8) Ratio de Gestion des clients / Chiffre d'Affaires :**

Charges Variables DSL (SFR Coll)	2 478 576 €	115 000 €
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll) & autres Services F.O	1 365 634 €	80 000 €
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)		
Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires	5,07%	

Au titre de l'exercice 2018, le ratio retenu de gestion des clients par rapport au chiffre d'affaires apparait à 5,07% contre 4,37% préconisé par le cabinet conseil de l'époque. Ce ratio ne tient pas compte du coût d'acquisition des clients Lan To Lan & DSL et est d'autant moins pertinent ainsi.

Charges Variables DSL (SFR Coll)	2 490 000 €	114 000 €
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll) & autres Services F.O	1 155 000 €	75 200 €
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)		
Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires	5,19%	

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Pour 2019, CAPAIX CONNECTIC prévoit un ratio qui s'écarte encore de la cible préconisée par le cabinet conseil de l'époque, mais il convient de souligner que ce ratio n'apporte aucune pertinence par rapport à l'investissement que CAPAIX CONNECTIC réalise pour acquérir de nouveaux clients.

En effet ce ratio, ne tient pas compte des sommes engagées auprès de la société Ezyla pour développer l'activité de services actifs en fibre optique, ni de la stratégie déployée par CAPAIX CONNECTIC pour réduire au maximum l'empreinte des coûts de raccordement, qui sont le principal frein au développement de ce service.

**(9) Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires :**

Comme indiqué par le cabinet conseil, dans le cas d'opération de la taille de CAPAIX CONNECTIC, il convient de prendre en compte comme seuil de frais généraux une part fixe de 200 K€ auxquels on additionne une part variable de l'ordre de 10% du chiffre d'affaires annuel.

Pour 2018, le résultat de ce calcul représente 584 K€ de frais généraux en cible, et CAPAIX CONNECTIC affiche des frais généraux 392 K€.

Montant en Euros HT	3 844 210 €	397 208 €
Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires	10,33%	
Ratio cible recherché	17,68%	

Montant en Euros HT	3 645 000 €	381 910 €
Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires	10,48%	
Ratio cible recherché	17,68%	

Pour 2019, la cible de frais généraux représenterait 565 K€, soit une économie avec notre budget de frais généraux de l'ordre de 183 K€. Ce nouvel écart prouve combien les ratios développés par le Cabinet Cap Hornier ne sont pas pertinents dans le suivi de CAPAIX CONNECTIC.

**c) Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat :**

Vous trouverez l'explication des variations de patrimoine intervenues dans le cadre du contrat plus haut dans le présent rapport, ainsi que dans le rapport des Etats financiers en annexe 1 du présent rapport.

**i) Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué :**

Vous trouverez supra dans le présent rapport les explications relatives aux éléments comptables et financiers de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué. De même, ces éléments sont à nouveau détaillés dans le rapport des Etats financiers en Annexe 1 du rapport.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20191212-2019_CT2_629- DE Date de télétransmission : 10/01/2020 Date de réception préfecture : 10/01/2020
---

**(1) Présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation :**

Vous trouverez plus haut dans le présent rapport les explications concernant cette méthode de calcul ainsi que dans le rapport des Etats financiers (Annexe 1).

**ii) Etat des autres dépenses de renouvellement réalisées :**

Le réseau ayant fait l'objet de la recette générale sans réserve majeure à fin 2011, il fait l'objet de dépenses de renouvellement et de dévoiement au fil de l'eau en fonction des besoins.

Pour information, les dépenses de renouvellement sont de deux sortes :

- Le renouvellement d'équipements actifs (ces derniers ayant atteint leur durée de vie limite ou devant être changés dans le cas de la maintenance curative),
- Le renouvellement de location d'infrastructures passives ou d'IRU d'infrastructures passives (fourreaux ou fibre).
- Les dévoiements demandés par les collectivités en fonction de leurs projets d'aménagement.

**iii) Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et bien de reprises du service délégué :**

**(1) Inventaire des biens de retour :**

100% du réseau en génie civil a été réalisé à fin 2016 : 285.794 ml qui se ventilent comme suit :

	58 064
	15 262
	2 208
	19 727
	12 814
	11 633
	4 053
	7 515
	2 411
	5 624
	49 230
	97 253
	<b>285 794</b>

Cession du fourreau Neuf-Cegetel : 56.450 ml qui se ventilent comme suit :

	46 731
	9 718
	<b>56 450</b>

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télérmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Les équipements actifs installés sont détaillés en annexe 4 du présent document :

**(2) Inventaire des biens de reprises**

La totalité des IRU nécessaires à l'exploitation de la totalité du réseau ont été contractualisés à fin 2016 et l'inventaire des biens de reprises s'établit comme suit :

Type d'investissement	Linéaire (m) ou Unités
	2 746
	8 363
	40 752
	6 930
	7 318
	33 570
	20 324
	10 735
	22 308
	8 688
	<b>161 734</b>

**iv) Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaire à la continuité du service public :**

Le réseau ne disposant de la recette générale sans réserve majeure que depuis fin décembre 2011, il n'a pas fait l'objet d'engagements à incidences financières.

**d) Présentation des méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuels retenus :**

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

Les comptes annuels sont établis selon les principes et méthodes édictés par le plan comptable et dans le respect des grands principes suivants :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Règles de prudence et permanence des méthodes

**i) Méthode d'évaluation :**

Les IMMOBILISATIONS sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs.

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Éléments constitutifs de l'infrastructure : Le mode d'amortissement utilisé pour l'ensemble des biens immobilisés est le mode linéaire.

Pour les équipements dits « passifs », la licence système d'information et les frais d'accès aux services, la durée d'amortissement retenue est la période allant de la date de mise en service jusqu'au terme de la concession. Il en va de même pour les biens dits « actifs ».

Éléments non constitutifs de l'infrastructure : Le mode d'amortissement pratiqué pour ces immobilisations est le mode linéaire de la date de mise en service jusqu'au terme de la concession.

Les AMORTISSEMENTS pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire exclusivement jusqu'au terme de la convention de concession.

Les CREANCES ont été valorisées à leur valeur nominale, une dépréciation étant pratiquée chaque fois que la valeur d'inventaire se trouve inférieure à la valeur comptable.

Les DEPRECIATIONS traduisent la constatation, en fin d'exercice, de la baisse de l'évaluation des éléments d'actifs par rapport à la valeur comptable nette (y compris les valeurs mobilières de placement).

Les PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES sont constatées dès lors qu'il existe un risque probable de sorties de ressources sans contrepartie attendue.

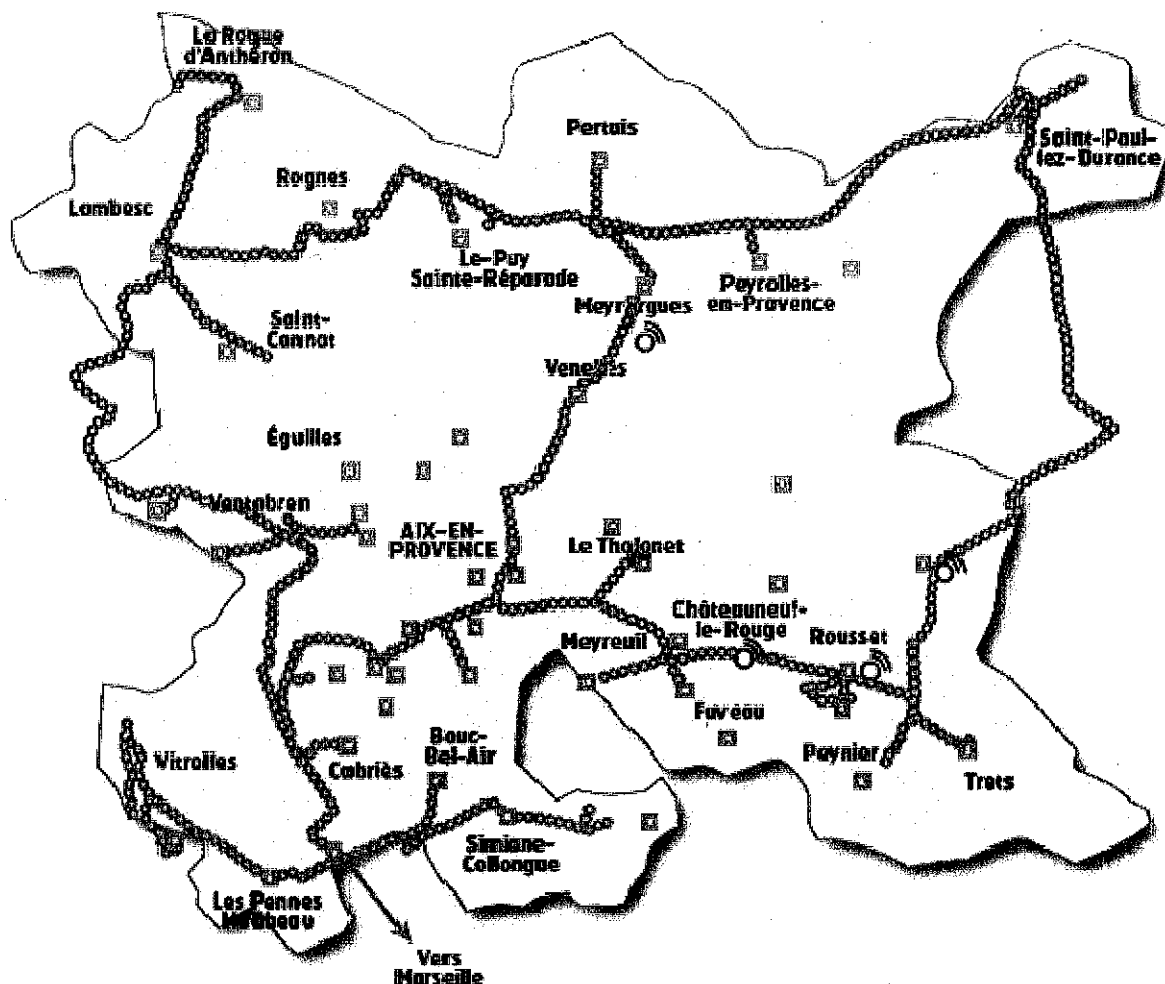
Les SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS font l'objet d'une reprise correspondant à un montant proportionnel à la dotation aux amortissements affectés du rapport : Subventions/Immobilisations afin de tenir compte du caractère partiel de la subvention.

Vous trouverez dans le rapport des Etats financiers en Annexe 1 du présent rapport la méthode de calcul retenue.

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

## 2) RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION DU RESEAU

### a) Cartographie du réseau



Cette carte correspond au réseau tel que constitué à fin 2018.

### b) Rappel du projet

Le réseau backbone et de collecte de communications à très haut débit du Territoire du Pays d'Aix est un réseau de plus de 510 kms.

Ce réseau permet de raccorder 73 Z.A. réparties sur l'ensemble du Territoire du Pays d'Aix dans le but d'améliorer l'attractivité du territoire et favoriser le développement des entreprises déjà implantées.

Autre objectif du réseau : la desserte à terme de 20 NRA dans le but de réaliser des opérations de dégroupage (18 lors du premier établissement du réseau, 1 au cours de l'exercice 2012, 1 dernier fin 2013).

Les 20 NRA dégroupés dans le cadre du 1<sup>er</sup> établissement sont les suivants :

Cabriès  
Lambesc  
Luynes  
Plan de Campagne  
Roussat  
Saint Paul lez Durance  
Venelles

Coudoux  
Le Puy Ste Réparate  
Meyrargues  
Puylobier  
Simiane  
Trets  
Europôle de l'Arbois

La Roque d'Anthéron  
Le Tholonet  
Peyrolles  
Rognes  
St Cannat  
Ventabren

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Sur les quelques 110.000 lignes que compte le Territoire du Pays d'Aix, le dégroupage des NRA permet à près de 40.000 lignes d'accéder à des offres en dégroupage total et de ce fait les usagers finaux ne sont plus tenus de disposer d'un abonnement Orange (économie d'environ 215 € T.T.C. par an pour les usagers qui résilient leur abonnement de téléphone fixe).

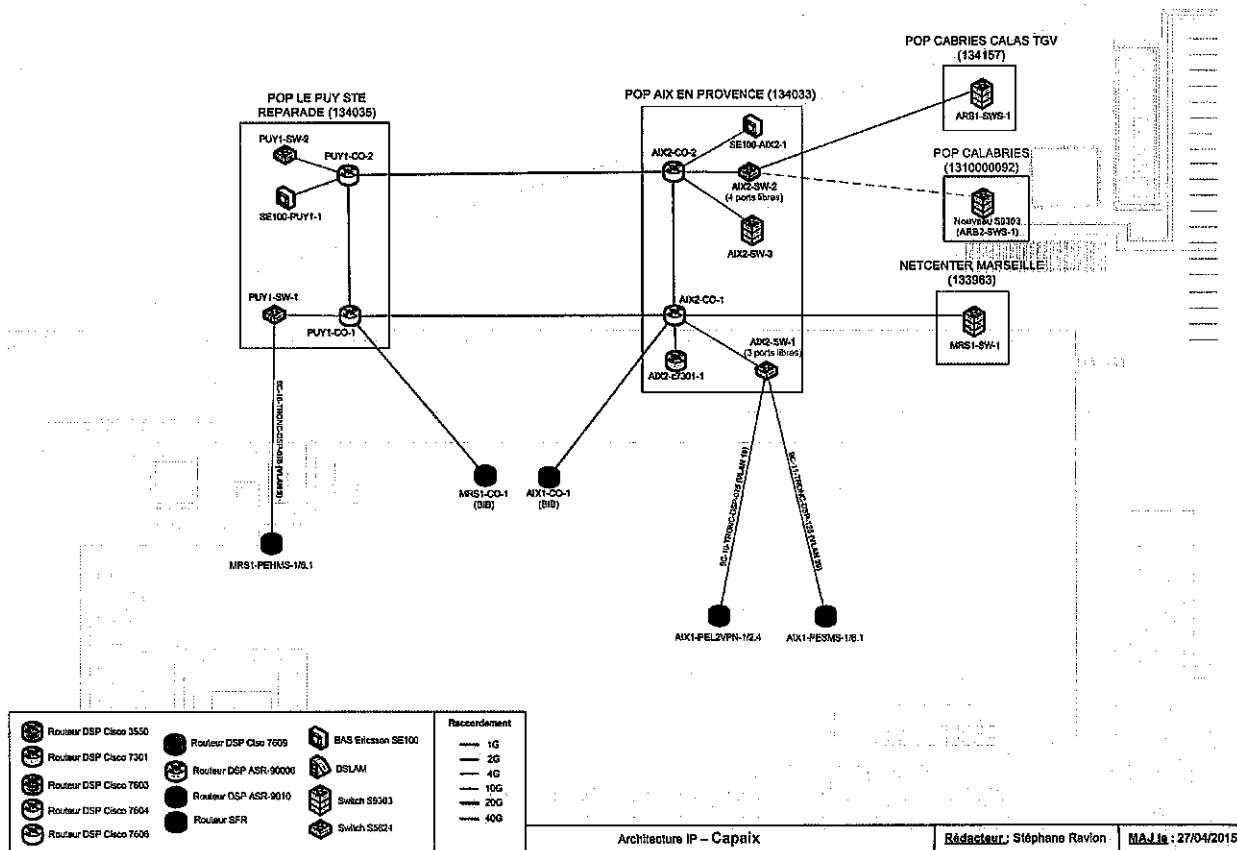
**c) Avancement des études et des travaux de la partie passive :**

La recette générale sans réserve majeure du réseau a été prononcée le 23 décembre 2011 par le Territoire du Pays d'Aix. A fin 2018, les travaux liés à la réalisation de l'Avenant n°1 disposaient de l'avancement suivant :

- Travaux relatifs à la mise en capillarité de 5 Z.A. : Recette définitive des travaux de la part du Territoire du Pays d'Aix.
- Travaux relatifs à la réalisation de 10 projets de montée en débit :
  - 8 PRM en commercialisation
  - 1 PRM en attente de finalisation car en lien avec des travaux de voirie de la collectivité
  - 1 PRM en attente de validation d'implantation sur une parcelle de l'opérateur ORANGE

**i) Avancement des études et des travaux de la partie active :**

L'architecture du réseau actif a été finalisée en décembre 2009, permettant la commande des équipements du Réseau. Vous trouverez ci-dessous un schéma de l'architecture déployée :



Accusé de réception en préfecture  
 013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-DE  
 Date de télétransmission : 10/01/2020  
 Date de réception préfecture : 10/01/2020

**d) Etat du suivi du programme d'investissements :**

**i) Etat du suivi du programme :**

**(1) Réseau Passif**

Ainsi, à fin 2018 le réseau passif s'établit comme suit :

- 407 Chambres de raccordement ou d'assistance à la pose de câbles (Type L3T, L3C, L2T, L1T, K2C, K1C).
- 222 Boîtiers pour épissures : de type Fist GCO2 série Flat permettant jusqu'à 192 épissures.
- 4 Baies optiques pour tête de câbles (aux shelters, de fourniture Tyco, grande modularité et capacités de raccordement).
- Tiroirs optiques : 1 \* 144 FO, 8 \* 72 FO, 1 \* 24 FO pour INTERXION, 22 \* 12 FO pour NRA, 12 FO pour lien client, connectique SC/APC uniquement avec jarretières de renvoi vers les équipements actifs en LC-PC.
- 2 Shelters : points de présence opérateurs, hébergeant notamment les cœurs de réseau, les équipements actifs de la DSP et des opérateurs tiers POP Aix & POP Meyrargues
- NRA-ZO : armoire Outdoor active permettant le dégroupage des sous-répartiteurs FT distants en « Zone d'Ombre ».
- 16 Armoires de rue : hébergement des équipements actifs DSP en extérieur des NRA FT en « volume indoor saturé ». (Ces armoires sont soit en liaison directe avec le réseau fibre DSP soit en déport pendulaire via une location de fibre chez FT).
- 1 point de présence passif DSP en local technique tiers : INTERXION à Marseille
- 1 armoire dans un site de l'Europôle de l'Arbois : il s'agit d'un nouveau mini-pop qui vient remplacer celui dont nous disposions chez IP énergie.

**(2) Réseau Actif**

A la fin de l'exercice 2018, 20 NRA et 8 PRM sont ouverts à la commercialisation. Vous trouverez supra dans la partie consacrée aux biens de retour (1-g-2) le détail des équipements actifs implantés de façon à pouvoir commercialiser les services sur les NRA et SR.

Les NRA ouverts à la commercialisation sont les suivants :

Cabriès	Coudoux	La Roque d'Anthéron
Lambesc	Le Puy Ste Réparate	Le Tholonet
Luynes	Meyrargues	Peyrolles
Plan de Campagne	Puyloubier	Rognes
Rousset	Simiane	St Cannat
Saint Paul lez Durance	Trets	Ventabren
Europôle de l'Arbois	Venelles	

Les PRM ouverts à la commercialisation sont les suivants :

Meyrargues MED	Beaurecueil	Le Puy Ste Réparate
St Esteve Janson	Aix Molière	Meyreuil
Peynier	Pertuis	

Il reste à finaliser, en attente d'ORANGE, le PRM Guy de La Lauzière et Coutheron

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

e) Analyse de la qualité du service rendu et les mesures proposées par le Délégué pour une meilleure satisfaction des usagers

Concernant les services en fibre optique, l'analyse de la qualité du service rendu aux usagers pour l'exercice 2018 peut être menée auprès des clients finals qui appartiennent aux opérateurs.

CAPAIX CONNECTIC n'a fait l'objet d'aucune demande d'indemnisation de la part de ses clients opérateurs au cours de l'exercice 2018 pour une quelconque défaillance du réseau.

Concernant les services DSL, la qualité du service rendu aux usagers ne peut être mesurée en tant que tel, CAPAIX CONNECTIC disposant de près de plus de 10.000 usagers à fin 2018 et n'ayant pas les coordonnées desdits clients pour les interroger.

Le bon indice concernant la qualité du service rendu est à trouver dans le rapport d'exploitation actif. Dans la mesure où le réseau de CAPAIX CONNECTIC n'a pas subi de pannes sur ses éléments actifs en 2018 et que le taux de disponibilité du trafic est de quasiment 100%, on peut penser que la qualité de service rendu aux usagers est optimum.

### 3) RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXPLOITATION DU RESEAU

#### a) Présentation générale :

L'exploitation du réseau concerne l'ensemble des activités nécessaires à la livraison des services, la gestion de leur qualité et de leurs évolutions et les interventions de maintenance préventive et curative.

Le premier établissement du réseau s'échelonnant entre septembre 2008 et Juin 2011, les premières activations du réseau avec prise en exploitation ont eu lieu en août 2010.

#### i) **Un centre d'exploitation 24/24 7/7**

Afin de garantir la bonne exploitation du réseau, CAPAIX CONNECTIC s'appuie sur les centres d'exploitation de Forclum Numérique et SFR Collectivités qui lui apportent des ressources techniques et humaines nécessaires à sa mission de service public : experts réseau, ingénieurs et techniciens, plateformes et outils de supervision...

Le centre d'exploitation (ou NOC) assure les opérations suivantes qui restent néanmoins placées sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC :

Un service dit « Service Technique Client » est à disposition des Opérateurs pour la notification des incidents. Ce service est accessible 24h/24 et 7j/7. Chaque notification fait l'objet d'un Ticket d'Incident. Ce Ticket d'Incident est géré par le NOC qui, après identification du problème, décide de la procédure à appliquer : reconfiguration du Réseau, appel du mainteneur pour intervention sur site.

Le NOC exploite et supervise en temps réel les équipements du réseau. La plateforme de supervision surveille le bon fonctionnement des équipements techniques et le respect de la qualité du service demandé. Les équipements sont interrogés fréquemment (notion de polling) pour vérifier leur état et remontent des alertes en cas d'incidents (traps ou syslog) au système de supervision.

La supervision du Réseau est effective 24h/24, 365 jours par an sur l'ensemble des systèmes actifs installés. Elle concerne les activités suivantes :

- Surveillance en temps réel des systèmes (Equipements de communications électroniques et produits d'environnements associés),
- Pré-diagnostic des incidents intervenus sur les équipements actifs,
- Résolution des Incidents et rétablissement du fonctionnement du Réseau via une intervention locale sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC
- Gestion du contrôle d'accès aux sites,
- Organisation des opérations de maintenance curative des équipements actifs et des infrastructures passives sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC,
- Organisation des opérations de maintenance des équipements actifs, des infrastructures passives, des boucles locales et liaisons dégroupées sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC.

#### ii) **Les principales fonctions d'exploitation**

- Recette des liaisons et prise en charge des infrastructures,
- Mise en exploitation des équipements,
- Raccordements (gestion et suivi des délais),
- Assurance de la disponibilité des services,
- Gestion des documentations et des supports pour maintenance des équipements,
- Suivi des contrats de maintenance et des équipements de remplacement.

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
Date de téléransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020


- Gestion de l'intégrité des réseaux.

b) Compte rendu technique :


i) **Tableau de bord de disponibilité du réseau actif :**

Les indicateurs donnés ci-dessous, correspondent au taux de disponibilité constaté sur le réseau actif pendant l'année 2018. Ce taux de disponibilité se mesure par service réseau.

*Cœur de Réseau*

Taux de disponibilité  100 %

*Nra*

Taux de disponibilité  100 %

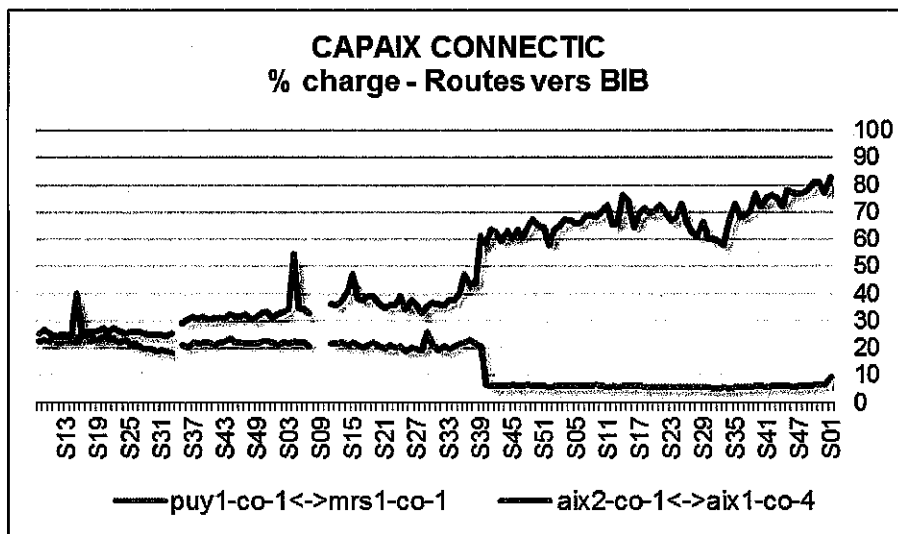
ii) **Evolution générale de l'état des matériels et équipements exploités :**

Les équipements installés sont en bon état de fonctionnement. En cas de défaut, l'équipement actif est immédiatement remplacé par les équipes techniques.

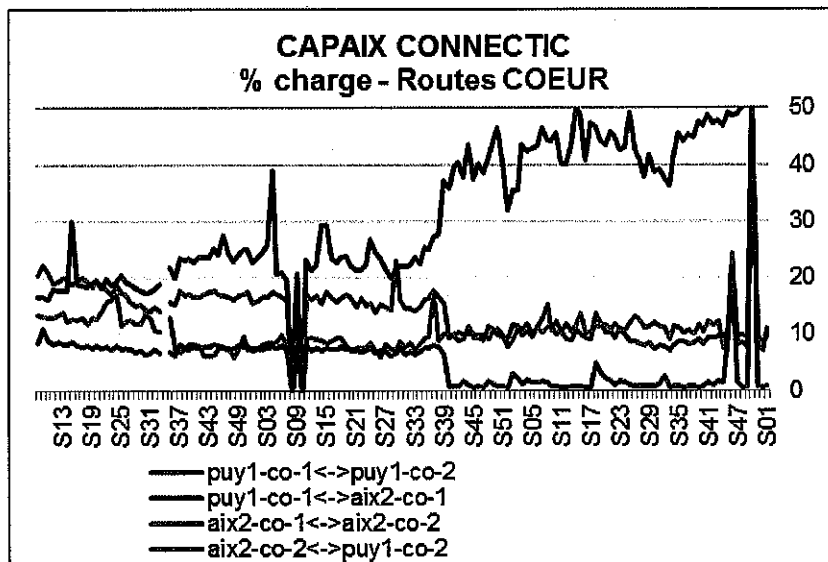
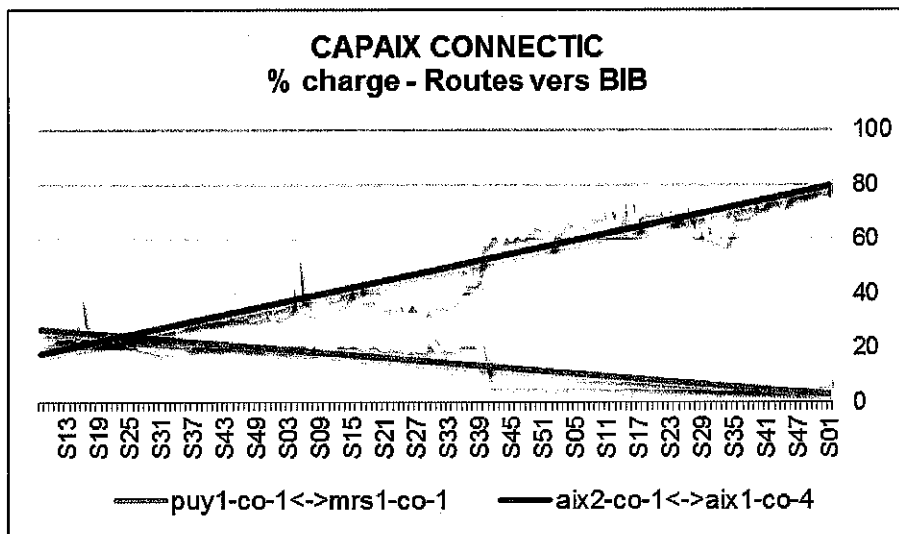
iii) **Evolution de l'activité :**

(1) **Cœur de réseau actif**

Le diagramme ci-dessous rend compte de la charge de trafic sur l'ensemble du cœur de réseau CAPAIX CONNECTIC. La lecture de ce diagramme permet de conclure que le taux de charge du cœur de réseau est maîtrisé.



Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020



**iv) Modification technique éventuelle de l'organisation des Services :**

Aucune modification technique venant impacter l'organisation des services n'est intervenue en 2018.

**v) Travaux d'entretien et de renouvellement :**

Les équipements déployés sont relativement récents, l'ensemble des équipements font l'objet d'un contrôle visuel au titre de la maintenance préventive et d'un changement des filtres d'aération une fois par an.

**vi) Inventaire annuel et consolidé des biens constituant le Réseau :**

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

100% du linéaire a été construit sur le Territoire du Pays d'Aix au 31 décembre 2018. L'inventaire des biens constituant est indiqué dans le rapport d'activité financier dans les parties concernant l'inventaire des biens de retours et des biens de reprises.

**vii) Evénements intervenus sur le réseau actif :**

Aucun incident nécessitant une opération de maintenance curative sur les équipements actifs n'est intervenu en 2018.

**viii) Etudes des capacités :**

Les études menées à ce jour indiquent que le réseau ne fait pas état de sous-capacité à fin 2018.

**ix) Enquête de satisfaction des usagers :**

Nos différentes réunions avec nos clients opérateurs, traduisent de leur confiance et de leur satisfaction. Cependant, elles n'ont pas été traduites sous la forme d'un formulaire d'enquête dédié. Ce point est développé au point 2 e ci-dessus.

**x) Veille technologique :**

Aucune technologie de rupture n'a encore fait jour et sollicite l'intérêt de CAPAIX CONNECTIC pour une éventuelle mise en œuvre sur le projet.

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

#### 4) RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMERCIALISATION DU RESEAU :

##### a) Préambule et contexte marketing :

##### i) *Notes sur les évolutions du marché*

##### (1) *Etat du marché et stratégie des opérateurs*

##### (a) *L'ampleur du marché en chiffres*

Nombre d'abonnements					
en millions	T4 2017	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018*
Nombre d'abonnements haut débit et très haut débit sur réseaux fixes	28,398	28,590	28,667	28,910	29,100
Nombre d'abonnements haut débit	21,432	21,109	20,820	20,559	20,135
Abonnements DSL	20,895	20,576	20,283	19,986	19,565
Autres abonnements haut débit	0,537	0,533	0,537	0,573	0,570
Nombre d'abonnements très haut débit	6,966	7,481	7,847	8,351	8,965
Abonnements >=100 Mbit/s	4,597	4,948	5,255	5,626	6,085
dont fibre optique de bout en bout	3,255	3,615	3,935	4,314	4,800
dont avec terminaison en câble coaxial	1,342	1,333	1,319	1,312	1,285
Abonnements ≥ 30 et <100Mbit/s (VDSL2, terminaison coaxiale, 4G fixe, THD radio)	2,369	2,533	2,592	2,724	2,880

Evolution du nombre d'abonnements					
en millions	T4 2017	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018*
Accroissements annuels					
Accroissement net total	0,719	0,688	0,632	0,701	0,702
Accroissement net total en %	2,6%	2,5%	2,3%	2,5%	2,5%
Accroissement net du haut débit	-0,799	-0,968	-1,089	-1,158	-1,297
Accroissement net du très haut débit	1,518	1,656	1,720	1,860	1,999

Source ARCEP

Au 31 décembre 2018, le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit sur réseaux fixes atteint 29,1 millions, soit sur un an, un accroissement de 702 000 abonnements (+ 2,47 %).

Parmi ceux-ci, le nombre d'abonnements à très haut débit s'établit à 8,965 millions d'accès à la fin du quatrième trimestre 2018 (+ 2 million en un an), dont :

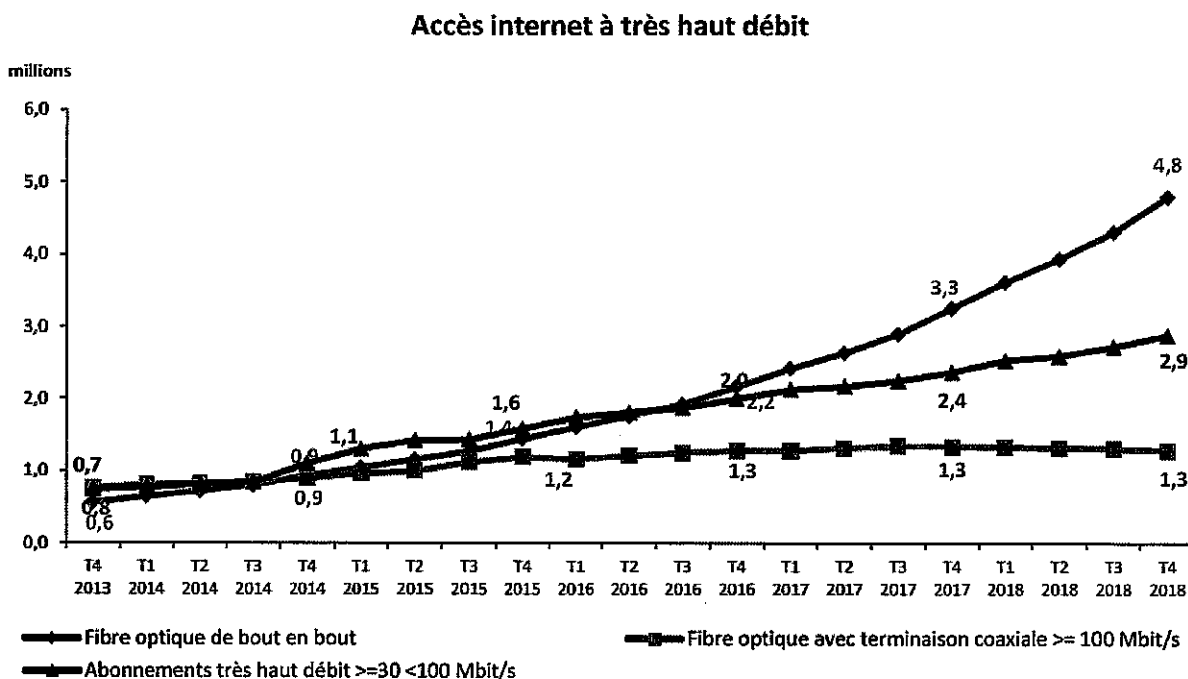
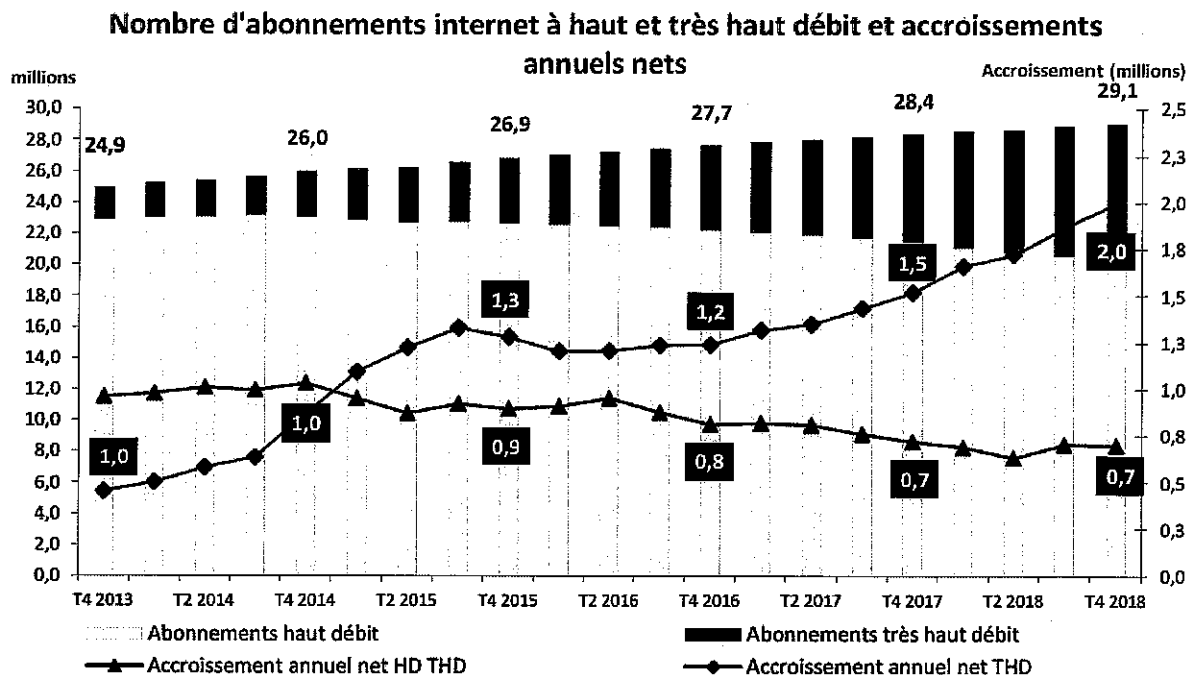
- 4,800 millions d'abonnements internet à très haut débit en fibre optique de bout en bout ; leur nombre a augmenté de 47% en un an ;
- 1,285 millions d'abonnements avec terminaison en câble coaxial dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s ; leur nombre a décru de 0,4 % en un an ;
- 2,880 millions d'abonnements à très haut débit dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s, dont les accès avec terminaison en câble coaxial et ceux en VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour bénéficier d'un tel débit ; leur nombre progresse de 21,6 % en un an.

Le nombre d'abonnements à très haut débit représente désormais 45 % du nombre total de logements éligibles au très haut débit, en croissance de 6 points en un an.

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Près d'un tiers des abonnements sont des abonnements en très haut débit.

Le nombre d'abonnements à haut débit est en recul à 20,1 millions fin décembre 2018, soit - 6 %. La baisse provient entièrement de celle du nombre d'abonnements DSL dont le débit est inférieur à 30 Mbit/s, qui s'élève à 19,6 millions. Le nombre des autres abonnements haut débit (abonnements par le câble, en wifi, par le satellite ou la boucle locale radio) atteint 0,570 millions fin décembre 2018, en progression de 6 % sur un an.



Accusé de réception en préfecture  
 013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-DE  
 Date de télétransmission : 10/01/2020  
 Date de réception préfecture : 10/01/2020

**(b) Le jeu des opérateurs internet en haut et très haut débit**

Initié en 2016, le renforcement des opérateurs télécoms dans les contenus pourrait bien être l'un des thèmes forts de développement pour les années futures afin d'attirer le client à transférer son abonnement à haut débit en abonnement à très haut débit, répondant ainsi à la vitesse nécessaire à ces nouveaux contenus.

Les opérateurs télécoms n'ont pas vocation à être de simples tuyaux qui vendent un abonnement à Internet, au téléphone et à la télévision. Certains réfléchissent déjà à vendre d'autres services. C'est le cas d'Orange, qui lance Orange Bank, une banque mobile, après avoir racheté 65 % de Groupama Banque. C'est le projet le plus structurant de l'opérateur en 2017 et un vrai défi, car ce type d'initiative de la part d'un opérateur télécoms n'a jamais connu de succès à grande échelle dans un pays développé.

L'ARCEP a entrouvert la porte très récemment à une concentration des opérateurs à trois au lieu de quatre actuellement à condition que le rapprochement soit « créateur de valeur pour le pays ». Les rumeurs d'acquisition n'ont pas cessé. Après un rapprochement Bouygues Telecom et Orange en 2016 qui a échoué, la plus récente indiquait que Bouygues Telecom s'intéresserait à SFR.

Par ailleurs, le rythme du déploiement des réseaux FttH augmente fortement. Au 31 décembre 2018, 13.560 millions de logements étaient éligibles aux offres FttH, soit une hausse de 32 % en un an.

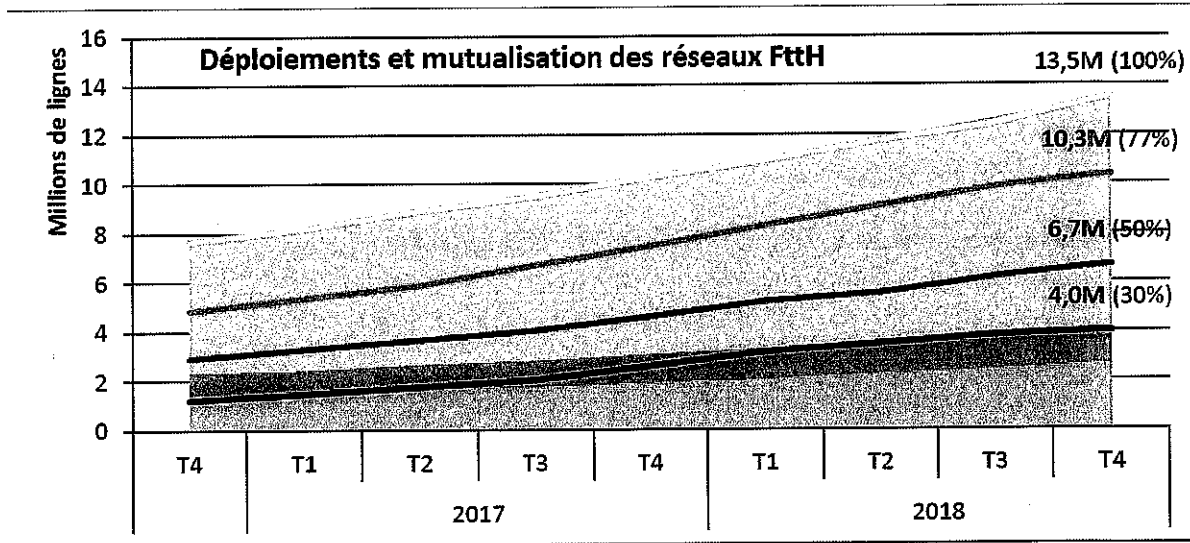
Au total, à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2018, 20,1 millions de logements étaient éligibles à des services de très haut débit, toutes technologies confondues, dont 8,1 millions en dehors des zones très denses.

Logements éligibles au très haut débit :	31 Décembre 2017	31 mars 2018	30 juin 2018	30 septembre 2018	31 Décembre 2018	Évolution annuelle
sur les réseaux en fibre optique de bout en bout (FttH)	10 277 000	10 937 000	11 746 000	12 544 000	13 560 000	32 %
sur les réseaux à terminaison en câble coaxial	9 146 000	9 208 000	9 247 000	9 305 000	9 372 000	2 %
dont éligibles 100 Mbit/s (FttLA)	8 772 000	8 857 000	8 894 000	8 964 000	9 077 000	3 %
dont éligibles 30 Mbit/s (FttLA et HFC)	374 000	351 000	353 000	341 000	295 000	-27 %
sur les réseaux en cuivre (VDSL2)	5 756 000	5 769 000	5 946 000	5 946 000	5 946 000	3 %
sur les réseaux en fibre ou en câble	13 523 000	13 768 000	14 321 000	15 199 000	15 967 000	18%
tous réseaux confondus	17 672 000	18 086 000	18 741 000	19 616 000	20 143 000	14%

Source ARCEP

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Suivi des déploiements Très Haut Débit



**Opérateur qui déploie le réseau mutualisé :**

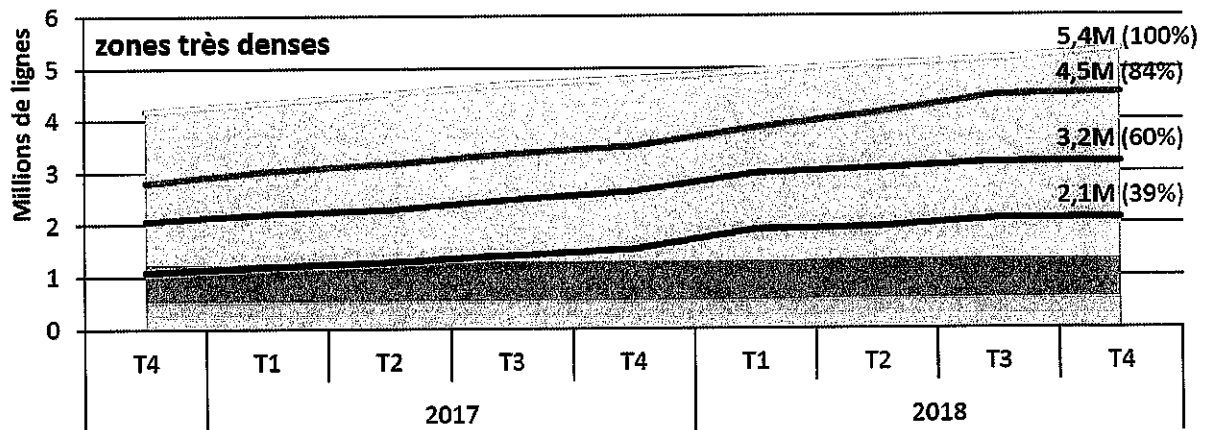
- Orange
- Axione
- SFR
- Altitude Infrastructure
- Covage
- Autres

**Nombre d'opérateurs commerciaux utilisant le réseau mutualisé au PM :**

- Au moins un opérateur
- Au moins deux opérateurs
- Au moins trois opérateurs
- Au moins quatre opérateurs

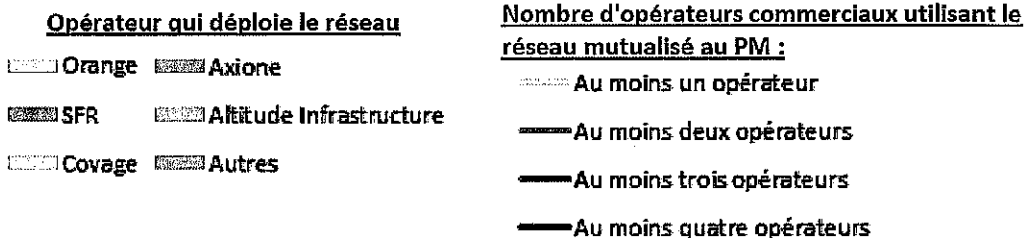
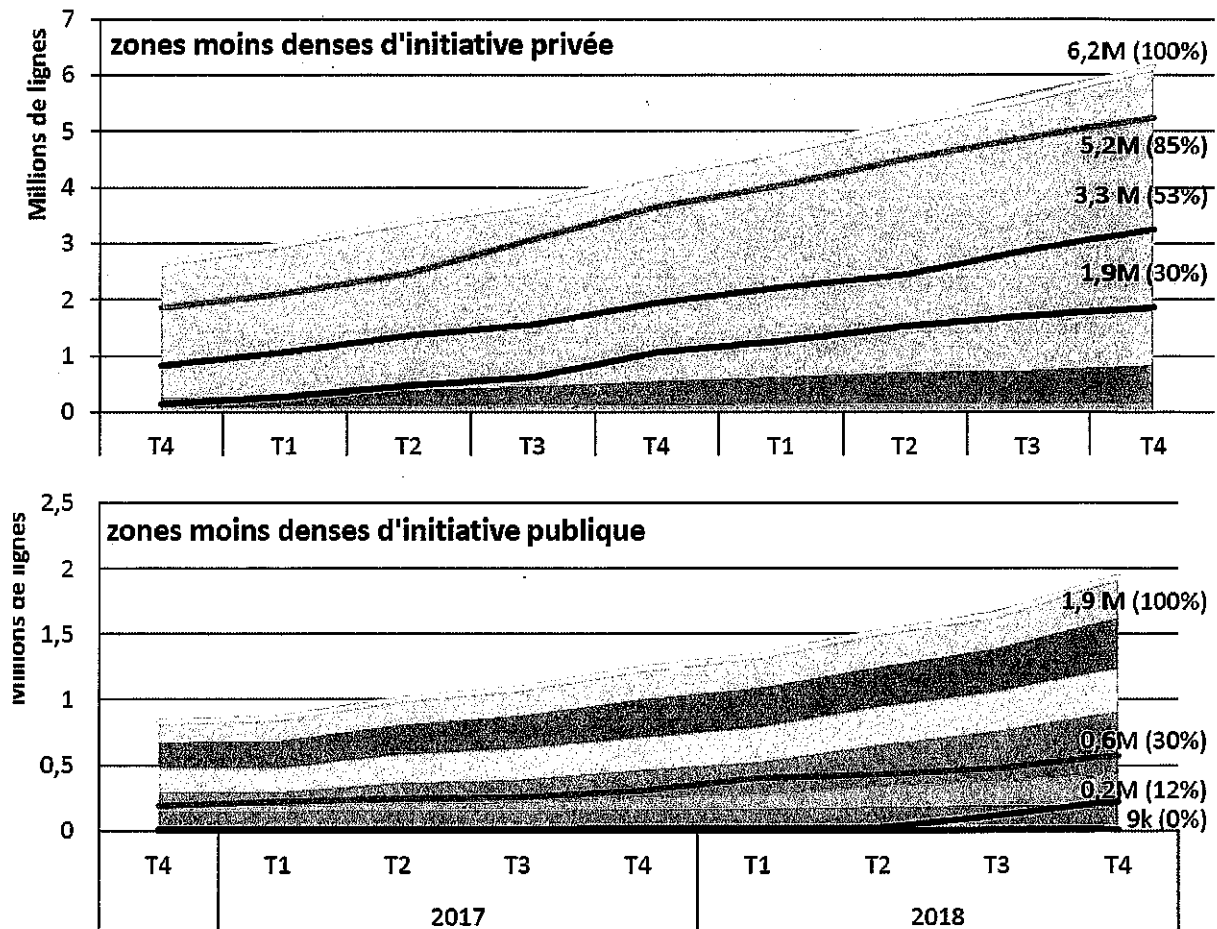
Source ARCEP

Et par zones



Source ARCEP

Accusé de réception en préfecture  
 013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-DE  
 Date de télétransmission : 10/01/2020  
 Date de réception préfecture : 10/01/2020



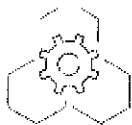
Source ARCEP

## (2) Etat des réseaux d'initiative publique

Dans son dernier rapport publié en Juin 2018, le GRACO (Groupe d'Echanges entre l'Arcep, les Collectivités et les Opérateurs) comptabilise 475 RIP déclarés auprès de l'Arcep, dont 368 qui ont été engagés avant 2013, et 95 après 2013 et 12 engagés entre juillet 2016 et juillet 2017.

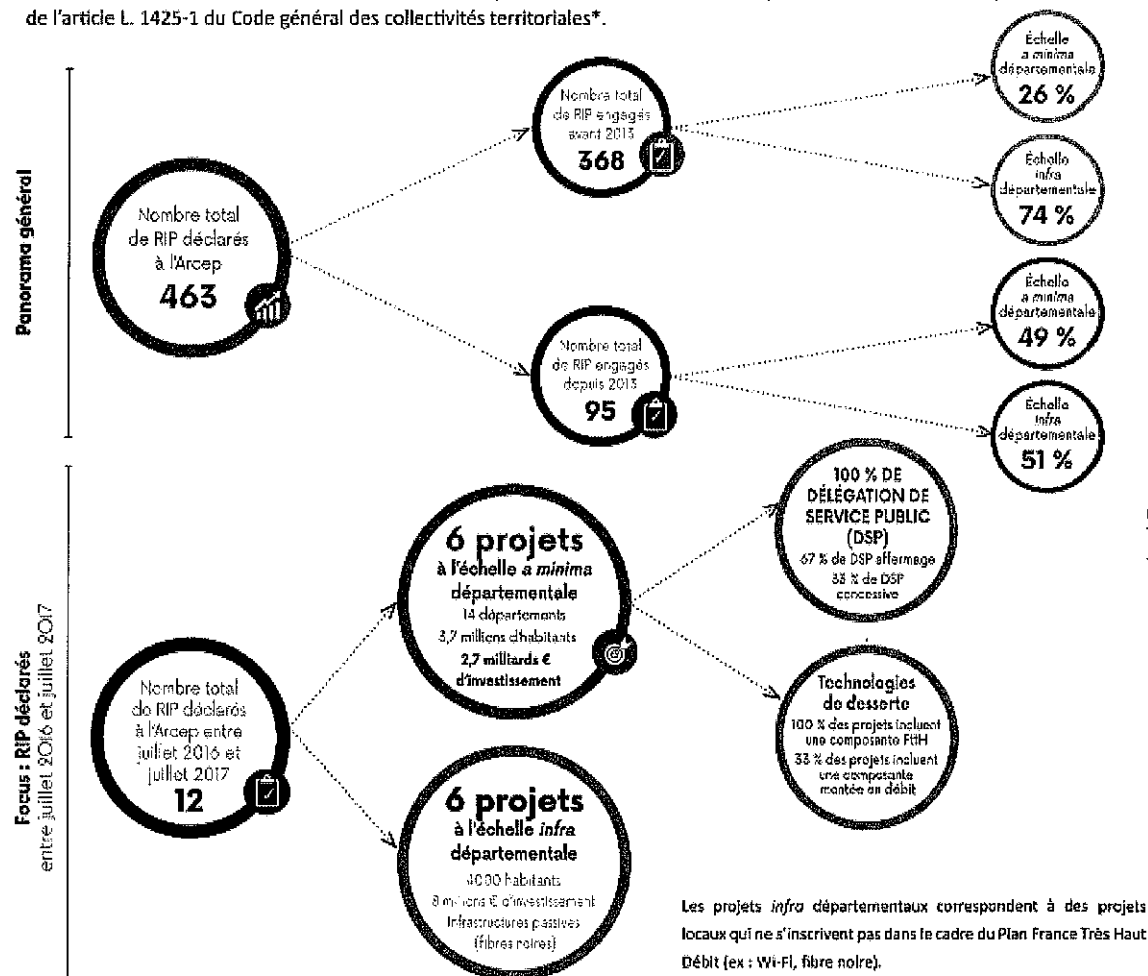
L'ensemble des chiffres présentés sont issus de l'analyse des déclarations des réseaux d'initiative publique (RIP) transmises par les collectivités à l'Arcep dans le cadre de l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales. Pour rappel, la déclaration du projet de RIP prévue dans cet article est une obligation légale. Elle s'impose aux « collectivités et à leurs groupements ». En pratique, elle s'impose donc à tout porteur de projet RIP, sans distinction d'échelle géographique ou de technologie.

Vous trouverez ci-dessous un schéma expliquant leur répartition :



## Panorama des réseaux d'initiative publique (RIP)

L'ensemble des chiffres représentés sont issus de l'analyse des déclarations transmises par les collectivités à l'Arcep dans le cadre de l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales\*.



(source : ARCEP – compte rendu du GRACO 2018)

### b) Commercialisation :

L'une des missions de CAPAIX CONNECTIC est de permettre aux collectivités de renforcer l'attractivité de leurs territoires en développant l'usage des services numériques, sur les marchés entreprises, collectivités et résidentiels :

- Dynamiser le libre jeu du marché en accueillant plus d'opérateurs sur le territoire
- Favoriser le développement de services innovants, à moindre coût pour plus de compétitivité des entreprises ou une meilleure satisfaction des citoyens

L'enjeu est donc multiple :

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

- créer les conditions technico-économiques de la venue d'opérateurs,
- les accompagner dans le développement d'offres pertinentes sur le territoire.

Nous devons donc répondre aux enjeux des usagers opérateurs de service et de leurs clients utilisateurs finaux. La présence locale de CAPAIX CONNECTIC est particulièrement déterminante pour comprendre les enjeux locaux et y apporter des réponses adaptées au contexte local.

L'activité commerciale est organisée en 4 pôles :

- Un pôle technico-commercial (dirigé depuis 2011) par P.T. Beun dont les missions sont les suivantes :
  - o Apporter un soutien aux équipes commerciales des opérateurs en avant-vente dans la définition des solutions techniques.
  - o Garantir le bon déploiement des projets en support des équipes d'exploitation.
- Un pôle Administration des Ventes pilotées par notre partenaire SFR Collectivités dont les missions sont les suivantes :
  - o Réception et saisie des commandes, suivi des commandes
  - o Suivi des commandes spécifiques, coordination des entités opérationnelles.
  - o Facturation et gestion des contrats clients.
- Un pôle vente aux acteurs grands publics nationaux sur le marché résidentiel dirigé par par SFR :
  - o Commercialisation des offres lignes d'accès ADSL et des offres d'infrastructure type FON (location de Fibre Optique Noire) auprès des opérateurs nationaux.
  - o Lancement des nouveaux opérateurs de service : définition des procédures, des interconnexions, montée en compétence des équipes techniques de ces opérateurs.
- Un pôle vente « Pro » dont les missions sont les suivantes (également dirigé par P.T. Beun) :
  - o Promouvoir directement les usages auprès des clients finaux à travers des rendez-vous clients
  - o Animer un réseau de partenaires, opérateurs locaux et nationaux présents localement et rechercher de nouveaux opérateurs.

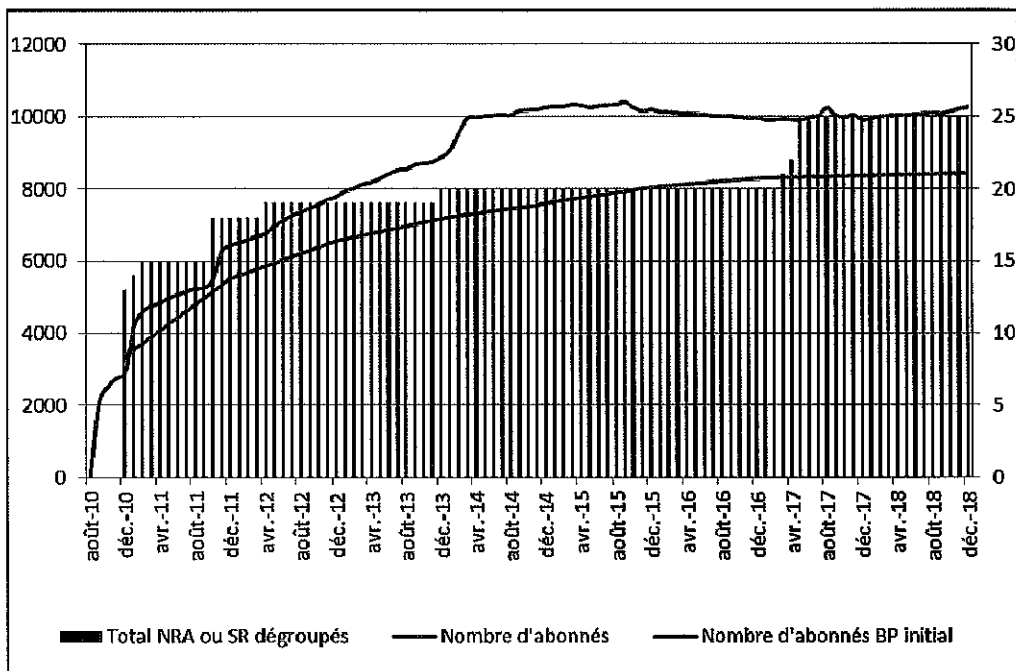
Vous trouverez ci-dessous un tableau de suivi des principaux services proposés par CAPAIX CONNECTIC :

Tableau de suivi du cumul des Abonnés ADSL et du nombre de NRA en Production par rapport aux prévisions Plan d'Affaires initial :

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20191212-2019_CT2_629- DE Date de télétransmission : 10/01/2020 Date de réception préfecture : 10/01/2020
---

NRA	janv.-18	févr.-18	mars-18	avr.-18	mai-18	juin-18	juil.-18	août-18	sept.-18	oct.-18	nov.-18	déc.-18
EUROPOLE ARBOIS	306	308	302	297	298	293	287	284	275	271	270	263
PRM AIX MED 1												
PRM LES MILLES AIX MED 2												
PRM COUTERON AIX MED 3												
CABRIES	445	448	451	451	451	449	451	455	452	454	451	451
LAMBESC	935	939	946	945	946	949	953	962	954	957	967	964
MEYRARGUES	332	329	322	316	321	322	322	318	320	320	321	328
PRM MEYRARGUES	10	11	11	11	11	12	12	12	14	13	12	12
PRM MEYREUIL												
PLAN DE CAMPAGNE	293	291	293	294	296	296	301	298	298	295	297	296
PEYROLLES	547	558	556	555	578	574	576	580	586	592	596	598
PUYLOUBIER	210	208	205	203	203	203	200	196	197	193	192	194
LE PUY STE REPARADE	468	469	472	474	474	477	476	478	472	478	485	494
PRM LE PUY STE REPARADE	51	54	54	56	56	55	57	58	50	49	48	47
ROGNES	502	500	503	502	499	494	498	496	493	487	490	497
LA ROQUE D'ANTHERON	472	472	471	477	476	480	479	478	481	482	477	483
ROUSSET	589	593	595	589	590	596	589	584	583	594	598	599
SAINT CANNAT	542	539	544	541	534	527	524	531	526	524	535	527
PRM ST ESTEVE JANSON	32	34	34	37	37	38	37	36	37	37	36	36
SAINTE PAUL LEZ DURANCE	152	151	155	153	153	161	162	160	162	165	167	169
SIMIANE	492	495	494	492	500	499	502	504	508	510	512	512
LE THOLONET	312	312	314	312	310	310	303	306	302	306	309	310
TRETS	1003	1016	1026	1026	1025	1037	1063	1068	1068	1082	1098	1119
VENELLES	875	887	897	917	918	911	916	925	918	921	935	942
VENTABREN	436	444	440	439	436	439	441	441	445	456	456	454
COUDOUX	370	370	367	363	364	366	366	365	362	376	375	377
LUYNES	494	498	503	500	499	497	495	498	507	513	516	526
PRM BEAURECEUIL	57	59	58	58	57	57	58	57	57	58	57	57
PRM PEYNIER	9	9	8	8	8	8	8	8	8	9	9	9
PRM PERTUIS												
<b>Total des abonnés</b>	<b>9934</b>	<b>9994</b>	<b>10021</b>	<b>10026</b>	<b>10040</b>	<b>10050</b>	<b>10076</b>	<b>10098</b>	<b>10075</b>	<b>10142</b>	<b>10209</b>	<b>10264</b>
<b>Nouveaux Abonnés</b>	<b>18</b>	<b>60</b>	<b>27</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>-23</b>	<b>67</b>	<b>67</b>	<b>55</b>
<b>Total NRA ou SR dégroupés</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>
<b>Total abonnés BP initial</b>	<b>8373</b>	<b>8378</b>	<b>8384</b>	<b>8390</b>	<b>8395</b>	<b>8401</b>	<b>8407</b>	<b>8412</b>	<b>8418</b>	<b>8424</b>	<b>8429</b>	<b>8435</b>
<b>Total NRA BP initial</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>

Graphique de suivi du cumul des Abonnés ADSL et du nombre de NRA en Production par rapport aux prévisions  
Plan d'Affaires initial :



Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Tableau de suivi des contrats Lan To Lan, Loc FON, IRU FON et Hébergement signés :

Opérateur	Type de services	Site	Année de Contractualisation	Quantité
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	AUTOESCAPE	2011	1
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	SII Provence Med	2011	1
COMPLETEL	L2L 40 Mbps	EXTELIA	2011	1
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	SCB	2012	1
COMPLETEL	L2L 50 Mbps	UP GRADE PELLENC	2015	1
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	SII 2ième VLAN	2012	1
COMPLETEL	L2L 100 Mbps	INSIDE	2014	1
COMPLETEL	L2L 6 Mbps	PROVENCE MOTO	2014	1
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	LAPHAL INDUSTRIE	2014	1
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	MACARTNEY	2014	1
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	FARAMIA	2015	1
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	TURF EDITION	2015	1
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	CITE GESTION	2015	1
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	Logistique DUCORNAU	2016	1
JAGUAR	L2L 10 Mbps	CSTI	2015	1
JAGUAR	L2L 100 Mbps	Advenis	2016	1
JAGUAR	L2L 30 Mbps	Centrale des marchés privée	2016	1
JAGUAR	L2L 100 Mbps	IGA Voyages	2016	1
JAGUAR	L2L 10 Mbps	Sabatier	2016	1
JAGUAR	L2L 100 Mbps	Aéroport MRS	2016	1
JAGUAR	L2L 40 Mbps	Provence Huile	2016	1
JAGUAR	L2L 100 Mbps	Darwin	2016	1
JAGUAR	L2L 100 Mbps	Stade Maurice David	2017	1
JAGUAR	L2L 40 Mbps	GRIFFI	2017	1
JAGUAR	L2L 100 Mbps	Antidot Site 2	2017	1
NERIM	L2L 200 Mbps	VANEXPERT	2015	1
NERIM	L2L 20 Mbps	GEODIS	2015	1
NERIM	L2L 30 Mbps	IMMUP	2016	1
PACWAN	L2L 200 Mbps	SMA ARBOIS	2014	1
PACWAN	L2L 20 Mbps	AGCESCM	2014	1
PACWAN	L2L 10 Mbps	POWERSYS	2014	1
PACWAN	L2L 20 Mbps	SMART PACKAGING	2014	1
PACWAN	L2L 6 Mbps	UPN	2014	1
PACWAN	L2L 200 Mbps	SII	2014	1
PACWAN	L2L 30 Mbps	T ENERGIE MEYREUIL	2015	1
PACWAN	L2L 10 Mbps	SOCOMELU	2015	1
PACWAN	L2L 100 Mbps	INTERWAY	2015	1
PACWAN	L2L 20 Mbps	TREEPTIK	2015	1
PACWAN	L2L 30 Mbps	NETAFIM	2015	1
PACWAN	L2L 200 Mbps	EPC	2016	1
PACWAN	L2L 10 Mbps	ICADEMIE	2016	1
PACWAN	L2L 50 Mbps	PRIXTEL	2016	1
PACWAN	L2L 10 Mbps	EPD LOUIS PHILIBERT	2016	1
PACWAN	L2L 20 Mbps	SIGMA	2016	1
PACWAN	L2L 10 Mbps	France Arrosage	2017	1
PACWAN	L2L 30 Mbps	HIGHCO	2017	1
PACWAN	L2L 200 Mbps	APAEP	2017	1
PACWAN	L2L 200 Mbps	BMTI	2017	1

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Opérateur	Type de services	Site	Année de Contractualisation	Quantité
SFR	L2L 20 Mbps	Office Notarial Venelles	2011	1
SFR	L2L 10 Mbps	CLIP INDUSTRIE	2011	1
SFR	L2L 20 Mbps	SAFEGE	2011	1
SFR	L2L 10 Mbps	Ausy	2012	1
SFR	L2L 10 Mbps	Médica	2012	1
SFR	L2L 10 Mbps	Office du Tourisme Aix	2012	1
SFR	L2L 20 Mbps	CESI	2012	1
SFR	L2L 20 Mbps	ERDF	2012	1
SFR	L2L 10 Mbps	ERDF	2012	1
SFR	L2L 10 Mbps	Lycée P. Mendès France	2012	1
SFR	L2L 6 Mbps	ADF Les Estroublans	2012	1
SFR	L2L 100 Mbps	REAL Venelles	2013	1
SFR	L2L 20 Mbps	APSYS	2013	1
SFR	L2L 10 Mbps	VINCI Energies	2013	1
SFR	L2L 40 Mbps	FDJ	2013	1
SFR	L2L 30 Mbps	FACILITY	2013	1
SFR	L2L 30 Mbps	CA AIX EN PROVENCE	2013	1
SFR	L2L 100 Mbps	Novotel Beaumanoir	2014	1
SFR	L2L 100 Mbps	Novotel Roy René	2014	1
SFR	L2L 100 Mbps	Novotel Marignane	2014	1
SFR	L2L 30 Mbps	Xeonys	2015	1
SFR	L2L 10 Mbps	KSB Aix	2014	1
SFR	L2L 20 Mbps	LIDL	2014	1
SFR	L2L 20 Mbps	CLIP Industrie	2014	1
SFR	L2L 2 Mbps	AIC PROVENCE	2014	1
SFR	L2L 20 Mbps	ITGA	2014	1
SFR	L2L 10 Mbps	KEEP COOL AIX	2014	1
SFR	L2L 10 Mbps	Martin Brower	2015	1
SFR	L2L 20 Mbps	CWI - La Duranne	2015	1
SFR	L2L 4 Mbps	Maison d'Arrêt Luynes	2015	1
SFR	L2L 20 Mbps	Leon Grosse	2015	1
SFR	L2L 20 Mbps	Inextenso II	2015	1
SFR	L2L 10 Mbps	REAL Eguilles	2015	1
SFR	L2L 30 Mbps	GMC Vitrolles	2015	1
SFR	L2L 10 Mbps	ADSN VENELLES	2016	1
SFR	L2L 20 Mbps	AUSY	2016	1
SFR	L2L 10 Mbps	LIDL ROUSSET 2	2016	1
SFR	L2L 10 Mbps	ANDRIEU	2017	1
SFR	L2L 20 Mbps	CITY CARE	2017	1
SFR	L2L 500 Mbps	SCI LES BORNES	2017	1
ADISTA	L2L 30 Mbps	EUROFINS	2016	1
ADISTA	L2L 40 Mbps	GROUPE GAILLARD	2016	1

Opérateur	Type de services	Site	Année de Contractualisation	Quantité
ALTITUDE INFRA	Bande Passante	Escota – St Paul les Durance	2016	1
COMPLETEL	Loc PFON + maintenance	FDJ	2010	1
COMPLETEL	Loc PFON + maintenance	FDJ	2010	1
COMPLETEL	Loc PFON	SOFTWAY	2011	1
SFR	IRU FON	FTTS	2012	4
SFR	Loc PFON	SFR	2013	1
ALTITUDE	loc PFON	Escota – POP Capaix	2017	1
ALTITUDE	Hébergement	POP	2017	1
VITROLLES	Loc PFON	VITROLLES	2013	1
VITROLLES	Loc PFON	VITROLLES	2015	1
VITROLLES	Loc PFON	VITROLLES	2018	1
PACWAN	Loc PFON	DataCenter TDF	2014	1
CPA	IRU PFON	Liaisons 15 sites	2016	1
CPA	IRU PFON	Synd mixte de l'Arbois	2017	1
CPA	IRU PFON	Gd Site Ste Victoire	2017	1
CPA	IRU PFON	Valo Centre de Déchets	2017	1
CPA	IRU FON 10 ans	Dion Transports à Luynes	2018	1
CPA	IRU FON 10 ans	Piscine Y. Leblanc	2018	1
CPA	IRU FON 10 ans	Centre Aquatique Ste Victoire	2018	1
CPA	IRU FON 10 ans	Piscine Guibert Perthuis	2018	1
CPA	IRU FON 10 ans	Piscine Bollet à Aix	2018	1
CPA	IRU FON 10 ans	Piscine Plein Ciel	2018	1
BOUYGTEL	Loc 2 PFON	Beisson	2017	1
ESCOTA	Loc 3 PFON	Echanges PFON	2013	1

91 contrats L2L et bande Passante  
24 contrats en IRU ou Location de FON  
1 contrat en Hébergement

Tableau de suivi des contrats CECA Mis en service au 31/12/2018 :

217 contrats mis en service sur 8 zones d'activités à fin 2018 (123 à fin 2017).

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Client	ZA	Operateur	MES
	ZAVIT	PACWAN	11/08/2016
	ZAVIT	PACWAN	22/07/2016
	ZAVIT	PACWAN	22/07/2016
	ZAVIT	PACWAN	05/08/2016
	ZAVIT	PACWAN	14/09/2016
	ZAVIT	GRIDTELECOM	26/11/2016
	ZAVIT	PACWAN	26/11/2016
	ZAVIT	PACWAN	23/12/2016
	ZAVIT	PACWAN	23/12/2016
	ZAVIT	PACWAN	23/12/2016
	ZAVIT	PACWAN	23/12/2016
	ZAVIT	PACWAN	13/01/2017
	ZAVIT	PACWAN	04/02/2017
	ZAVIT	PACWAN	18/01/2017
	ZAVIT	PACWAN	20/01/2017
	ZAVIT	PACWAN	25/01/2017
	ZAVIT	PACWAN	20/01/2017
	ZAVIT	PACWAN	20/01/2017
	ZAVIT	PACWAN	20/01/2017
	ZAVIT	ADISTA	09/02/2017
	ZAVIT	GRIDTELECOM	18/01/2017
	ZAVIT	PACWAN	18/01/2017
	ZAVIT	PACWAN	31/03/2017
	ZAVIT	PACWAN	23/03/2017
	ZAVIT	GRIDTELECOM	10/04/2017
	ZAVIT	PACWAN	14/04/2017
	ZAVIT	ADISTA	01/08/2018

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Client	ZA	Operateur	MES
[REDACTED]	ZAVIT	PACWAN	21/08/2018
[REDACTED]	ZAVIT	GRIDTELECOM	15/10/2017
[REDACTED]	ZAVIT	GRIDTELECOM	15/10/2017
[REDACTED]	ZAVIT	PACWAN	25/01/2018
[REDACTED]	ZAVIT	PACWAN	02/02/2018
[REDACTED]	ZAVIT	GRIDTELECOM	01/03/2018
[REDACTED]	ZAVIT	PACWAN	01/04/2018
[REDACTED]	ZAVIT	GRIDTELECOM	05/03/2018
[REDACTED]	ZAVIT	GRIDTELECOM	05/03/2018
[REDACTED]	ZAVIT	GRIDTELECOM	22/03/2018
[REDACTED]	ZAVIT	GRIDTELECOM	21/05/2018
[REDACTED]	ZAVIT	LASOTEL	28/06/2018
[REDACTED]	ZAVIT	GRIDTELECOM	01/08/2018
[REDACTED]	ZAVIT	GRIDTELECOM	13/09/2018
[REDACTED]	ZAVIT	FIDUCIAL CLOUD	20/11/2018
[REDACTED]	ZAVIT	ADISTA	01/12/2018
[REDACTED]	ZAVIT	PACWAN	10/12/2018
[REDACTED]	ZAVIT	FIDUCIAL CLOUD	24/12/2018

Client	ZA	Operateur	MES
	ZAROU	PACWAN	22/07/2016
	ZAROU	PACWAN	22/07/2016
	ZAROU	PACWAN	02/12/2016
	ZAROU	PACWAN	22/07/2016
	ZAROU	PACWAN	22/07/2016
	ZAROU	PACWAN	22/07/2016
	ZAROU	PACWAN	22/07/2016
	ZAROU	PACWAN	22/07/2016
	ZAROU	PACWAN	20/09/2016
	ZAROU	PACWAN	15/09/2016
	ZAROU	PACWAN	20/09/2016
	ZAROU	GRIDTELECOM	25/11/2016
	ZAROU	GRIDTELECOM	25/11/2016
	ZAROU	CLEVER NETWORK	23/12/2016
	ZAROU	PACWAN	15/12/2016
	ZAROU	PACWAN	15/12/2016
	ZAROU	PACWAN	03/04/2017
	ZAROU	PACWAN	03/07/2017
	ZAROU	GRIDTELECOM	01/08/2018
	ZAROU	PACWAN	28/08/2018
	ZAROU	PACWAN	28/09/2017
	ZAROU	GRIDTELECOM	15/10/2017
	ZAROU	PACWAN	13/12/2017
	ZAROU	GRIDTELECOM	21/02/2018
	ZAROU	GRIDTELECOM	10/04/2018

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de téléransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Client	ZA	Operateur	MES
	ZAROU	GRIDTELECOM	01/04/2018
	ZAROU	GRIDTELECOM	25/05/2018
	ZAROU	GRIDTELECOM	01/05/2018
	ZAROU	PACWAN	25/04/2018
	ZAROU	PACWAN	16/05/2018
	ZAROU	GRIDTELECOM	09/08/2018
	ZAROU	GRIDTELECOM	01/08/2018
	ZAROU	GRIDTELECOM	01/07/2018

Client	ZA	Operateur	MES
	ZAPER	PACWAN	06/09/2016
	ZAPER	PACWAN	23/09/2016
	ZAPER	PACWAN	27/08/2016
	ZAPER	PACWAN	03/09/2016
	ZAPER	PACWAN	27/08/2016
	ZAPER	PACWAN	27/08/2016
	ZAPER	PACWAN	01/02/2017
	ZAPER	PACWAN	02/02/2017
	ZAPER	GRIDTELECOM	19/09/2016

Client	ZA	Operateur	MES
	ZAPER	PACWAN	27/08/2016
	ZAPER	PACWAN	18/10/2016
	ZAPER	PACWAN	10/01/2017
	ZAPER	PACWAN	10/01/2017
	ZAPER	PACWAN	11/01/2017
	ZAPER	PACWAN	15/03/2017
	ZAPER	PACWAN	12/01/2017
	ZAPER	PACWAN	23/03/2017
	ZAPER	GRIDTELECOM	17/04/2017
	ZAPER	PACWAN	02/08/2017
	ZAPER	GRIDTELECOM	15/10/2017
	ZAPER	PACWAN	20/03/2018
	ZAPER	PACWAN	03/05/2018
	ZAPER	PACWAN	03/05/2018
	ZAPER	GRIDTELECOM	01/05/2018
	ZAPER	GRIDTELECOM	01/05/2018
	ZAPER	PACWAN	12/06/2018
	ZAPER	PACWAN	20/07/2018
	ZAPER	PACWAN	21/07/2018
	ZAPER	PACWAN	21/07/2018
	ZAPER	PACWAN	01/09/2018
	ZAPER	PACWAN	07/12/2018
	ZAPER	PACWAN	17/12/2018
	ZAPER	GRIDTELECOM	13/12/2018

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Client	ZA	Operateur	MES
	ZAMIL	PACWAN	21/10/2016
	ZAMIL	PACWAN	15/10/2016
	ZAMIL	PACWAN	27/10/2016
	ZAMIL	PACWAN	03/02/2017
	ZAMIL	PACWAN	15/10/2016
	ZAMIL	GRIDTELECOM	17/10/2016
	ZAMIL	PACWAN	15/12/2016
	ZAMIL	PACWAN	16/12/2016
	ZAMIL	GRIDTELECOM	04/11/2016
	ZAMIL	PACWAN	27/12/2016
	ZAMIL	PACWAN	03/02/2017
	ZAMIL	PACWAN	05/01/2017
	ZAMIL	GRIDTELECOM	23/01/2017
	ZAMIL	PACWAN	09/01/2017
	ZAMIL	GRIDTELECOM	08/02/2017
	ZAMIL	GRIDTELECOM	01/03/2017
	ZAMIL	GRIDTELECOM	15/04/2017
	ZAMIL	GRIDTELECOM	15/06/2017
	ZAMIL	GRIDTELECOM	15/05/2017
	ZAMIL	GRIDTELECOM	15/05/2017
	ZAMIL	GRIDTELECOM	01/12/2017

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de téléransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Client	ZA	Operateur	MES
	ZAMIL	GRIDTELECOM	01/02/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	15/02/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	15/02/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	01/01/2018
	ZAMIL	PACWAN	13/12/2017
	ZAMIL	GRIDTELECOM	01/10/2018
	ZAMIL	FIDUCIAL CLOUD	01/03/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	01/02/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	01/02/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	15/02/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	05/03/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	05/05/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	05/05/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	01/04/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	01/05/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	18/06/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	18/06/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	18/06/2018
	ZAMIL	ADISTA	27/08/2018
	ZAMIL	LASOTEL	01/09/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	24/09/2018
	ZAMIL	PACWAN	27/09/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	01/10/2018
	ZAMIL	LASOTEL	27/09/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	15/10/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	22/10/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	17/12/2018
	ZAMIL	GRIDTELECOM	13/12/2018

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Client	ZA	Operateur	MES
	ZADUR	PACWAN	26/11/2016
	ZADUR	PACWAN	21/10/2016
	ZADUR	GRIDTELECOM	17/10/2016
	ZADUR	PACWAN	26/11/2016
	ZADUR	GRIDTELECOM	29/11/2016
	ZADUR	GRIDTELECOM	16/12/2016
	ZADUR	GRIDTELECOM	11/04/2017
	ZADUR	GRIDTELECOM	06/03/2017
	ZADUR	GRIDTELECOM	06/06/2017
	ZADUR	GRIDTELECOM	15/04/2017
	ZADUR	GRIDTELECOM	15/04/2017
	ZADUR	GRIDTELECOM	01/07/2017
	ZADUR	GRIDTELECOM	01/09/2017
	ZADUR	GRIDTELECOM	15/08/2017
	ZADUR	GRIDTELECOM	15/11/2017
	ZADUR	PACWAN	15/12/2017
	ZADUR	GRIDTELECOM	01/03/2018
	ZADUR	GRIDTELECOM	01/05/2018
	ZADUR	GRIDTELECOM	21/05/2018
	ZADUR	GRIDTELECOM	21/06/2018
	ZADUR	GRIDTELECOM	01/06/2018
	ZADUR	GRIDTELECOM	05/06/2018
	ZADUR	GRIDTELECOM	22/06/2018
	ZADUR	GRIDTELECOM	26/08/2018
	ZADUR	GRIDTELECOM	12/11/2018
	ZADUR	GRIDTELECOM	22/11/2018
	ZADUR	GRIDTELECOM	01/12/2018
	ZADUR	GRIDTELECOM	01/12/2018
	ZADUR	GRIDTELECOM	01/12/2018
	ZADUR	GRIDTELECOM	17/12/2018

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de téléransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Client	ZA	Operateur	MES
	ZAVEN	PACWAN	01/03/2018
	ZAVEN	PACWAN	01/03/2018
	ZAVEN	PACWAN	01/03/2018
	ZAVEN	GRIDTELECOM	01/03/2018
	ZAVEN	GRIDTELECOM	01/03/2018
	ZAVEN	GRIDTELECOM	01/05/2018
	ZAVEN	GRIDTELECOM	01/05/2018
	ZAVEN	PACWAN	27/04/2018
	ZAVEN	PACWAN	18/05/2018
	ZAVEN	PACWAN	27/08/2018
	ZAVEN	PACWAN	18/05/2018
	ZAVEN	GRIDTELECOM	15/10/2018
	ZAVEN	GRIDTELECOM	19/11/2018

Client	ZA	Operateur	MES
	ZAMEY	PACWAN	28/08/2018
	ZAMEY	GRIDTELECOM	13/12/2018

Client	ZA	Operateur	MES
	ZALAM	GRIDTELECOM	01/12/2018
	ZALAM	GRIDTELECOM	01/12/2018
	ZALAM	GRIDTELECOM	01/12/2018
	ZALAM	GRIDTELECOM	01/12/2018
	ZALAM	GRIDTELECOM	01/12/2018

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de téléransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

***i) Modification éventuelle de l'organisation des Services :***

Le déploiement en produit CECA s'accompagne d'une nouvelle offre tarifaire très compétitive qui s'appuie sur un tissu d'opérateurs locaux.

De nouvelles zones d'activités, en plus des cinq zones de l'avenant n°1, ont été ouvertes au service CECA et ont amené CAPAIX CONNECTIC à modifier, au cours de l'exercice 2017, la grille tarifaire de la gamme service CECA en fonction des zones d'activités où sont souscrits les contrats.

De plus, en fin 2018, la grille tarifaire s'est enrichie de débits plus importants ainsi que des garanties de rétablissement dans les 4 H en heures et jours ouvrés.

Vous trouverez ci-dessous la dernière grille tarifaire en question :

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Conditions particulières applicables : CORE ETHERNET CAPAIX ACCES

Débit Souscrit	INTERFACE	Débit délivré	Redevance Mensuelle Capaïx	Frais d'accès au Service	GARANTIE DE TEMPS DE RETABLISSEMENT	ZONES ELIGIBLES
100Mbps	100BaseBX-D variation BI-DI, monomode, 1550nm RX / 1310nm TX	100Mbps garanti symétrique	75€HT	75€HT	Je 1 Heures Ouvertes / Jours Ouverts	PARC d'ACTIVITES AIX LA DURANNE (AIX EN PROVENCE) POLE d'ACTIVITE AIX EN PROVENCE (AIX EN PROVENCE) ZA FUVEAU PEYNIER ROUSSET ZA ANJOLY ET ESTROUBLANS (VITROLLES) PERTUIS ZAC SAINT MARTIN
100Mbps	100BaseBX-D variation BI-DI, monomode, 1550nm RX / 1310nm TX	100Mbps garanti symétrique	175€HT	75€HT	Je 1 Heures Ouvertes / Jours Ouverts	ZA VENEELLES (VENEELLES) VITROLLES COUPERIGNE VITROLLES BASTIDE BLANCHE (VITROLLES) PUYS MORANDA (GARDANNE) NOVACTIS (GARDANNE) LE CARREAU DE LA MINE (MEYREUIL) LE CANET DE MEYREUIL (MEYREUIL) ZAC DU GRAND PONT (LA ROQUE D'ANTHERON)
100Mbps	EN COURS DE DEFINITION	100Mbps garanti symétrique	150€HT	75€HT	4H Heures Ouvertes / Jours Ouverts	PARC d'ACTIVITES AIX LA DURANNE (AIX EN PROVENCE) POLE d'ACTIVITE AIX EN PROVENCE (AIX EN PROVENCE) ZA FUVEAU PEYNIER ROUSSET ZA ANJOLY ET ESTROUBLANS (VITROLLES) PERTUIS ZAC SAINT MARTIN
100Mbps	EN COURS DE DEFINITION	100Mbps garanti symétrique	250€HT	75€HT	4H Heures Ouvertes / Jours Ouverts	ZA VENEELLES (VENEELLES) VITROLLES COUPERIGNE VITROLLES BASTIDE BLANCHE (VITROLLES) PUYS MORANDA (GARDANNE) NOVACTIS (GARDANNE) LE CARREAU DE LA MINE (MEYREUIL) LE CANET DE MEYREUIL (MEYREUIL) ZAC DU GRAND PONT (LA ROQUE D'ANTHERON)
200Mbps	EN COURS DE DEFINITION	200Mbps garanti symétrique	250€HT	75€HT	4H Heures Ouvertes / Jours Ouverts	PARC d'ACTIVITES AIX LA DURANNE (AIX EN PROVENCE) POLE d'ACTIVITE AIX EN PROVENCE (AIX EN PROVENCE) ZA FUVEAU PEYNIER ROUSSET ZA ANJOLY ET ESTROUBLANS (VITROLLES) PERTUIS ZAC SAINT MARTIN
200Mbps	EN COURS DE DEFINITION	200Mbps garanti symétrique	350€HT	75€HT	4H Heures Ouvertes / Jours Ouverts	ZA VENEELLES (VENEELLES) VITROLLES COUPERIGNE VITROLLES BASTIDE BLANCHE (VITROLLES) PUYS MORANDA (GARDANNE) NOVACTIS (GARDANNE) LE CARREAU DE LA MINE (MEYREUIL) LE CANET DE MEYREUIL (MEYREUIL) ZAC DU GRAND PONT (LA ROQUE D'ANTHERON)
500Mbps	EN COURS DE DEFINITION	500Mbps garanti symétrique	400€HT	75€HT	4H Heures Ouvertes / Jours Ouverts	PARC d'ACTIVITES AIX LA DURANNE (AIX EN PROVENCE) POLE d'ACTIVITE AIX EN PROVENCE (AIX EN PROVENCE) ZA FUVEAU PEYNIER ROUSSET ZA ANJOLY ET ESTROUBLANS (VITROLLES) PERTUIS ZAC SAINT MARTIN
500Mbps	EN COURS DE DEFINITION	500Mbps garanti symétrique	500€HT	75€HT	4H Heures Ouvertes / Jours Ouverts	ZA VENEELLES (VENEELLES) VITROLLES COUPERIGNE VITROLLES BASTIDE BLANCHE (VITROLLES) PUYS MORANDA (GARDANNE) NOVACTIS (GARDANNE) LE CARREAU DE LA MINE (MEYREUIL) LE CANET DE MEYREUIL (MEYREUIL) ZAC DU GRAND PONT (LA ROQUE D'ANTHERON)
1Gbps	EN COURS DE DEFINITION	1Gbps garanti symétrique	700€HT	75€HT	4H Heures Ouvertes / Jours Ouverts	PARC d'ACTIVITES AIX LA DURANNE (AIX EN PROVENCE) POLE d'ACTIVITE AIX EN PROVENCE (AIX EN PROVENCE) ZA FUVEAU PEYNIER ROUSSET ZA ANJOLY ET ESTROUBLANS (VITROLLES) PERTUIS ZAC SAINT MARTIN
1Gbps	EN COURS DE DEFINITION	1Gbps garanti symétrique	800€HT	75€HT	4H Heures Ouvertes / Jours Ouverts	ZA VENEELLES (VENEELLES) VITROLLES COUPERIGNE VITROLLES BASTIDE BLANCHE (VITROLLES) PUYS MORANDA (GARDANNE) NOVACTIS (GARDANNE) LE CARREAU DE LA MINE (MEYREUIL) LE CANET DE MEYREUIL (MEYREUIL) ZAC DU GRAND PONT (LA ROQUE D'ANTHERON)

T0 + 25 jours

Capaïx Souscrit	INTERFACE	Débit délivré	Frais d'accès au Service
10Gbps	EN COURS DE DEFINITION	10Gbps garanti symétrique	2.500,00 €

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

### **c) Communication**

Le Territoire du Pays d'Aix et CAPAIX CONNECTIC se sont rapidement coordonnés sur la stratégie de communication à développer autour de l'Avenant N°1.

Il a été convenu que:

CAPAIX CONNECTIC communique avec les opérateurs.

Le Territoire du Pays d'Aix communique avec les élus en collaboration avec CAPAIX CONNECTIC.

Le Territoire du Pays d'Aix et CAPAIX CONNECTIC communiquent en concertation avec le grand public et les entreprises.

Il s'agit d'un partenariat, où chaque partie doit informer l'autre, pour que le dialogue et les prises de paroles de l'un comme de l'autre soit cohérents.

#### ***j) Les outils de communications mis en œuvre :***

##### ***(1) Le site internet :***

Le site met en avant la mission de service public portée par CAPAIX CONNECTIC et les bénéfices qui vont être apportés par le projet.

Il est également possible, grâce à ce site, de consulter le planning travaux, les différentes technologies mises en œuvre, les images du projet.

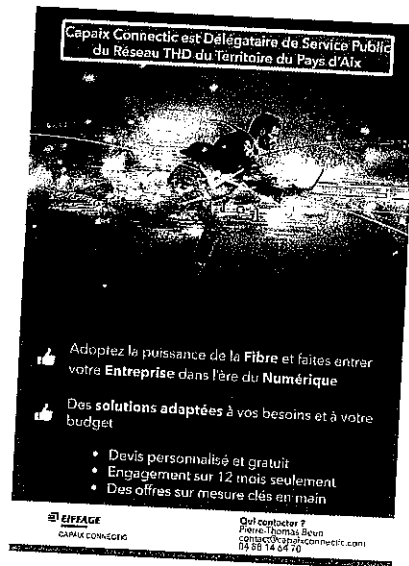
Ce site permet de disposer une information concernant :

- Les Opérateurs présents,
- La couverture disponible pour chacune des 36 communes du Pays d'Aix.

Ce site a fait l'objet d'une nouvelle refonte au cours de l'exercice et mis en ligne au dernier trimestre 2017, menée notamment par le CT du Territoire du Pays d'Aix en Provence intégrant une carte d'éligibilité développée par le service du développement économique du Territoire du Pays d'Aix. Il permet également la mise en contact grâce à un formulaire en ligne.

##### ***(2) Le flyer :***

En 2017, afin de booster la commercialisation auprès des entreprises, le flyer ci-dessous a été réalisé et distribué aux PME et TPE concernées par l'opération de capillarité en ZA.

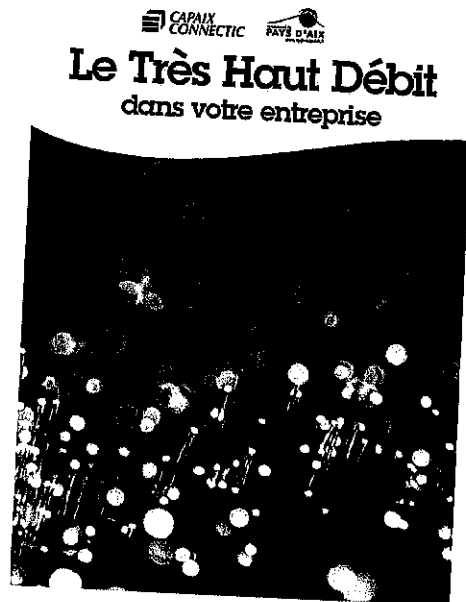


Un nouveau flyer sera réalisé en concertation avec le Délégué et distribué auprès des entreprises concernées par l'offre CECA dans les nouvelles zones d'activités formalisées dans le cadre de l'Avenant n°2.

**(3) Les plaquettes :**

Deux plaquettes avaient déjà été diffusées au cours des exercices 2010, 2011 et 2013 à l'ensemble des acteurs du Territoire du Pays d'Aix et dans les mairies notamment.

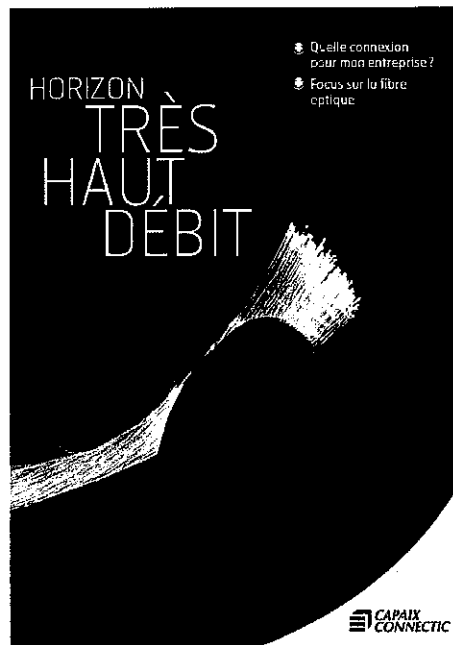
La première plaquette est une plaquette à destination du grand public de façon à l'informer du projet, de qui fait quoi et de l'apport du projet pour les habitants du Territoire du Pays d'Aix.



La seconde plaquette à destination des entreprises, est plus axée sur les usages et avantages de la fibre optique et dispose de témoignages de premières entreprises qui disposent d'offres à très haut débit grâce au réseau mis en œuvre par CAPAIX CONNECTIC.

Cette dernière plaquette a été réactualisée au cours de l'année 2013 afin d'actualiser la liste des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC, mais également afin d'intégrer une « check-list » dédiée au projet de déploiement.

la fibre optique (ce qu'il faut faire pour bien tout budgéter, ce qu'il ne faut pas oublier, quelles questions à se poser etc.).



Suite à la mise en œuvre de l'avenant n°1, une nouvelle plaquette a été réalisée en 2015 afin de promouvoir notre offre CECA à destination des TPE-PME, ainsi qu'une série de Kakémono :



Cette plaquette a été distribuée par courrier électronique et par voie postale à plus de 2200 entreprises implantées dans les ZA visées par l'Avenant n°1 à la Convention de DSP.

L'objectif de cette plaquette est d'indiquer de façon claire et simple le principe de notre offre :

- un raccordement gratuit pendant les travaux de la capillarité des nouvelles zones éligibles à l'Avenant n°2.
- une offre tarifaire compétitive
- un contact client

#### d) Enjeux et Perspectives 2019

Les principaux enjeux relatifs au développement de l'activité CAPAIX CONNECTIC pour 2019 sont structurés autour de trois axes :

**i) Sur le segment grand public :**

Le principal enjeu en 2019 réside dans le maintien de la commercialisation du DSL par SFR, notre seul opérateur sur CAPAIX CONNECTIC.

**ii) Sur le segment « Pro » :**

Le principal enjeu en 2019 réside dans la commercialisation de notre offre CECA dans les 8 ZA du territoire déjà capillarisées et d'y ajouter les nouvelles zones suivant les phases de travaux ayant un attrait commercial par son nombre d'entreprises présentes et intéressées par le numérique en fibre optique.

Dans le cadre de l'expérimentation de la capillarité des cinq zones d'activités, il a été convenu avec le Territoire du Pays d'Aix, au terme de trois ans, soit fin 2019, un objectif de souscription à l'offre CECA, au travers de nos opérateurs clients, de plus de trois cent entreprises. Cet objectif très volontaire n'est pas encore atteint mais l'année 2018 a vu son nombre de contrats en CECA passer de 123 à 228, soit une progression de 85 %.

Cette offre doit offrir aux usagers finaux TPE – PME (- de 19 salariés) des nouvelles zones éligibles à l'Avenant n°2 une franchise sur les frais de raccordement et pour les PMI (- de 50 salariés) une offre permettant leur prise en charge (quasi-totale voir totale) par le délégataire et leurs opérateurs durant les travaux de mise en capillarité.

En parallèle CAPAIX CONNECTIC a mis en œuvre une grille tarifaire très compétitive qui doit permettre de soutenir cette commercialisation par les opérateurs locaux.

**iii) Sur le segment infrastructure :**

L'augmentation du trafic sur les réseaux mobiles portés par la diffusion massive des offres 3G/3G+ et des nouveaux terminaux mobiles tels que l'iPhone se traduit par un accroissement des besoins en capacité des opérateurs mobiles au niveau des réseaux capillaires, de collecte et de transport. Le réseau de la DSP est en mesure de répondre aux besoins des opérateurs mobiles et de faciliter ainsi à l'extension de la couverture 4G/4G+ sur le territoire de la DSP.

Ceci doit faire l'objet d'une nouvelle offre de location en fibre optique noire auprès des opérateurs du mobile et ce sans distinction de distance parcourue jusqu'au point de livraison.

Par ailleurs, des besoins apparaissent dans le transit de données entre Paris, Marseille et Nice, de même sur ce marché qui s'adresse essentiellement aux opérateurs de transit, CAPAIX CONNECTIC doit réfléchir à la mise en œuvre d'une solution pour du trafic de transit uniquement et sans « cabotage » au sein du Territoire du Pays d'Aix.

## 5) ETAT DES EFFECTIFS

Nombre d'agents : Non applicable.  
Qualification des agents : Non applicable.  
Evolution des rémunérations : Non applicable.  
Taux de rotation : Non applicable.  
Absentéisme : Non applicable.

Le Délégataire ne dispose pas de salariés propres dans la structure.  
En revanche le Délégataire dispose de personnel au travers des contrats de gestion conclus avec ses actionnaires EIFFAGE et SFR Collectivités notamment.  
De même au travers du contrat de conception construction conclus avec le groupement concepteur constructeur constitué de Forclum Numérique et de SFR Collectivités, le Délégataire dispose de moyens techniques et humains mis en œuvre de façon à réaliser les études et la construction du réseau qui a été confié par l'Autorité Délégante.

Cet effectif s'appuie également sur les ressources propres des sociétés du Groupe EIFFAGE et du Groupe ALTICE (SFR), à la fois dans le domaine de la construction, mais également dans le domaine de l'exploitation des réseaux et de leur commercialisation.



**Annexe 2 : ETATS FINANCIERS CAPAIX CONNECTIC 2018**


**Délégation de service public pour l'établissement et  
l'exploitation d'un réseau de communications  
électroniques à Très Haut Débit sur le Territoire du Pays  
d'Aix.**

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

# **CAPAIX CONNECTIC**

**Avenue de la Gare  
ZAC de Saumaty Seon  
13016 MARSEILLE 16E**

*Annexe aux comptes au 31/12/2018*



Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

**- SOMMAIRE -****Comptes annuels**

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

**Annexes**

Informations générales et description de l'activité	8
Faits caractéristiques de l'exercice	9
Règles et méthodes comptables	10
INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	12
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions et dépréciations	15
Créances et dettes	16
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	18
Produits à recevoir	19
Composition du capital social	20
Ventilation du chiffre d'affaires	21
Variation des capitaux propres	22
Charges et produits exceptionnels	23
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	24
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	25
Autres informations	26

**Etats financiers, de gestion et autres**

Résultat des 5 derniers exercices	28
-----------------------------------	----

# Comptes annuels

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	21 077 318	8 044 364	13 032 955	10 652 015
Immobilisations en cours	117 397		117 397	3 735 882
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>21 194 716</b>	<b>8 044 364</b>	<b>13 150 352</b>	<b>14 387 897</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				2 260
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	1 573 634		1 573 634	1 353 681
Autres créances	465 521		465 521	617 036
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	850 776		850 776	863 893
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	720 300		720 300	835 470
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 610 231</b>		<b>3 610 231</b>	<b>3 672 340</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24 804 947</b>	<b>8 044 364</b>	<b>16 760 583</b>	<b>18 060 237</b>

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel ( dont versé : 442 000 )	442 000	442 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau	-2 599 099	-2 958 670
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>308 912</b>	<b>359 571</b>
Acomptes sur dividendes		
Subventions d'investissement	8 540 188	9 426 220
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 692 002</b>	<b>7 269 122</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		19 845
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>		<b>19 845</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	7 548 201	8 548 201
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 161 775	1 008 688
Dettes fiscales et sociales	235 823	149 987
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	1 122 782	1 064 394
<b>DETTES</b>	<b>10 068 582</b>	<b>10 771 271</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 760 583</b>	<b>18 060 237</b>

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 844 211		3 844 211	3 777 701
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>3 844 211</b>		<b>3 844 211</b>	<b>3 777 701</b>
Production stockée				
Production immobilisée			117 397	-33 910
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			19 845	
Autres produits			2	2
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>3 981 455</b>	<b>3 743 793</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 069 052	2 793 233
Impôts, taxes et versements assimilés			1 942	1 936
Salaires et traitements				
Charges sociales				
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 354 942	1 004 703
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				19 845
Dotations aux provisions				
Autres charges			131 499	123 265
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>4 557 435</b>	<b>3 942 982</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-575 980</b>	<b>-199 188</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			754	1 934
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>754</b>	<b>1 934</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-754</b>	<b>-1 934</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>-576 734</b>	<b>-201 122</b>

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	886 033	560 693
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>886 033</b>	<b>560 693</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	386	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>386</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>885 647</b>	<b>560 693</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 867 488</b>	<b>4 304 487</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 558 575</b>	<b>3 944 915</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>308 912</b>	<b>359 571</b>

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

# Annexes

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

La société CAPAIX CONNECTIC est une SAS au capital de 442.000 euros.

Elle a pour objet le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation de l'ensemble du réseau haut débit pour la communauté d'agglomération du Pays d'Aix dans le cadre de la convention de Délégation de Service Public.

La société a un exercice de 12 mois se clôturant le 31 décembre.

Elle fait partie du périmètre consolidé du Groupe EIFFAGE ; elle est consolidée par intégration globale.

Sauf indication contraire, tous les chiffres cités dans l'annexe aux comptes sont exprimés en euro.

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

**1. Evènements significatifs de l'exercice**

Néant.

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

### **Base de préparation des comptes sociaux**

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du plan comptable général adopté par l'Autorité des normes comptables dans son règlement 2014-03 du 5 juin 2014 (publication au JO le 15 octobre 2014).

Les conventions comptables d'établissement et de préparation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Seules sont détaillées dans l'annexe les informations obligatoires et ou significatives.

### **Immobilisations**

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

En cas de création de l'immobilisation, les intérêts intercalaires et certaines charges directement affectées à la conception, à la construction et au financement de l'immobilisation pendant la période de création jusqu'à sa mise en service sont incorporés au coût.

Les immobilisations sont amorties de manière linéaire jusqu'en 2028 soit à l'échéance du contrat.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et éventuellement dépréciées en fonction de leurs perspectives de recouvrement.

### **Subvention d'équipement**

Les subventions sont amorties au fur et à mesure via un compte de quote-part de subventions d'investissement inscrites au compte de résultat, de nature exceptionnelle sur une durée s'étalant de la date de mise en service jusqu'à la fin du contrat.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20191212-2019_CT2_629- DE Date de télétransmission : 10/01/2020 Date de réception préfecture : 10/01/2020
---

**Provisions**

## Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contrepartie attendue. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Les provisions ont été constituées, utilisées ou reprises conformément à leur objet et à la législation en vigueur.

**Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires repris dans les rapports et éléments de gestion de la société, notamment pour commenter l'activité des différentes entreprises du Groupe, correspond aux redevances de mises à disposition et de maintenance du réseau haut-débit envers les opérateurs internet.

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

# Informations sur Bilan et Compte de Résultat

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Acquisitions
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Terrains			
	<b>Dont composants</b>		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	17 341 437		3 735 882
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	3 735 882		117 397
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>21 077 318</b>		<b>3 853 279</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>21 077 318</b>	<b>3 853 279</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			21 077 318	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	3 735 882		117 397	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 735 882</b>		<b>21 194 716</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 735 882</b>	<b>21 194 716</b>	

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales, agenc., aménag.					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agenc. et aménag. divers	6 689 422		1 354 942		8 044 364
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables, divers					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 689 422</b>		<b>1 354 942</b>		<b>8 044 364</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 689 422</b>		<b>1 354 942</b>		<b>8 044 364</b>

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30 %						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions, obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement immobilisations						
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.						
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges				19 845		19 845
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>				<b>19 845</b>		<b>19 845</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles						
Dépréciations immobilisations corporelles						
Dépréciations titres mis en équivalence						
Dépréciations titres de participation						
Dépréciations autres immobilis. financières						
Dépréciations stocks et en cours						
Dépréciations comptes clients						
Autres dépréciations						
<b>DEPRECIATIONS</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>19 845</b>		<b>19 845</b>

Dotations et reprises d'exploitation				19 845		
Dotations et reprises financières						
Dotations et reprises exceptionnelles						
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice						

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 573 634	1 573 634	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	183 889	183 889	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	281 632	281 632	
Charges constatées d'avance	720 300	119 911	600 389
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 759 456</b>	<b>2 159 067</b>	<b>600 389</b>

Montant des prêts accordés en cours d'exercice  
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice  
Prêts et avances consentis aux associés

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'1 an,-5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	7 548 201			7 548 201
Fournisseurs et comptes rattachés	1 161 775	1 161 775		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfiques				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	235 823	235 823		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1	1		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 122 782	184 198	506 970	431 614
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 068 582</b>	<b>1 581 796</b>	<b>506 970</b>	<b>7 979 816</b>

Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exercice 1 000 000  
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Libellé	31/12/2018
<b>CHARGES A PAYER</b>	
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>	
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>	<b>894 071,40</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>	<b>894 071,40</b>

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Libellé	31/12/2018
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	
<b>CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	
<b>TOTAL CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>720 300,00</b>
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>720 300,00</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>-1 122 782,49</b>
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>-1 122 782,49</b>

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Libellé	31/12/2018
<b>TOTAL</b>	<b>366 350,98</b>
<b>TOTAL</b>	<b>366 350,98</b>
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>	
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>	
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>152 450,98</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>	
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>	<b>213 900,00</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>366 350,98</b>

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	44 200			10

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Travaux				
Prestations de services				
Produits accessoires	3 844 211		3 844 211	3 777 701
Total	3 844 211		3 844 211	3 777 701

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

	Capital	Primes liées au capital	Ecart de réévaluation	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total
Situation ouverture de l'exercice	442 000							
Affectation de l'exercice					-2 958 670	359 571	8 426 220	7 269 122
Distribution de l'exercice					359 571	-359 571		
Augmentation de capital								
Réduction de capital								
Autres variations								
Situation clôture de l'exercice	442 000				-2 599 099	308 912	886 033	-577 120
						308 912	8 540 188	6 692 002

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

<b>Nature des charges</b>	<b>Montant</b>
---------------------------	----------------

Pénalité fiscale	386
------------------	-----

<b>TOTAL</b>	<b>386</b>
--------------	------------

<b>Nature des produits</b>	<b>Montant</b>
----------------------------	----------------

Q/Part de subvention versée au résultat	886 033
---	---------

<b>TOTAL</b>	<b>886 033</b>
--------------	----------------

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

# Engagements financiers et autres informations

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Identité des sociétés mères  
consolidant les comptes de la  
société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
EIFFAGE 3 PLACE DE L'EUROPE - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	SA	392 000 000	81,00 %

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

**Evènements post-clôture**

Aucun évènement marquant post clôture n'est à signaler.

**CAC : honoraires**

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe EIFFAGE.

# Etats financiers, de gestion et autres

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

Date d'arrêté	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	442 000	442 000	442 000	442 000	442 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	44 200	44 200	44 200	44 200	44 200
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 844 211	3 777 701	3 388 109	3 475 980	2 891 178
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	1 644 010	1 384 119	1 185 290	988 079	552 099
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	1 335 098	1 024 548	989 957	977 301	965 508
Résultat net	308 912	359 571	195 333	10 777	-413 409
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	37,19	31,31	26,82	22,35	12,49
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	6,99	8,14	4,42	0,24	-9,35
Dividende attribué	0	0	0	0	0
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale					
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)					

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

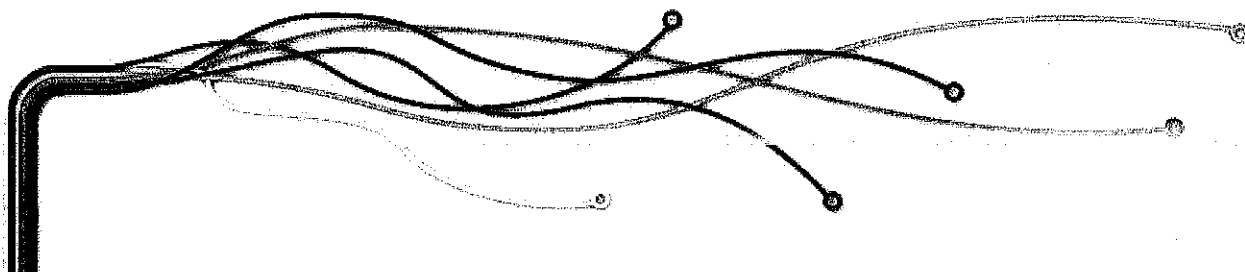
## **Annexe 3 : RAPPORT EXPLOITATION PASSIF 2018**

# **Délégation de service public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à Très Haut Débit sur le Territoire du Pays d'Aix.**

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

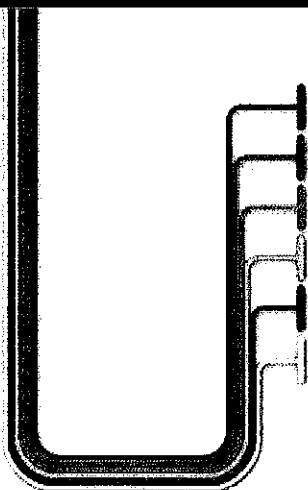


# CAPAIX CONNECTIC



# 2018

## RAPPORT ANNUEL



**Exploitation – Maintenance  
passive du réseau très haut  
débit de la communauté du  
Pays d’Aix.**

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

---

## SOMMAIRE

---

1	Présentation du réseau .....	3
1.1	Equipements réseau .....	3
1.1.1	Infrastructures de génie civil .....	3
1.1.2	Infrastructures de câblage optique .....	3
1.1.3	Locaux techniques .....	3
1.1.4	Divers .....	3
1.1.5	Tableaux récapitulatifs des équipements – Quantités.....	4
2	Maintenance du réseau .....	25
2.1	Rapport d'état des chambres .....	25
2.2	Rapport d'état des locaux techniques .....	25
2.2.1	Les shelters .....	25
2.2.2	Les armoires outdoor et POP ZA .....	25
2.3	les interventions de maintenance corrective .....	25
3	Travaux réalisés sur le réseau en 2018 .....	27
3.1	Travaux d'extension réalisés en 2018.....	27
3.2	Travaux de dévoiement réalisés en 2018 .....	27
3.3	Travaux de raccordements réalisés en 2018 .....	28
3.4	Travaux en cours.....	31
3.5	Travaux en projet pour 2019 .....	31
3.6	Dévoiemnts en projet pour 2019.....	31
4	Réponses aux DT/DICT .....	32

## 1 PRESENTATION DU RESEAU

---

### 1.1 EQUIPEMENTS RESEAU

---

#### 1.1.1 INFRASTRUCTURES DE GENIE CIVIL

---

- **420 kms** d'infrastructures en Fibre Optique (hors IRU FO de 89,8 km) (2 PRM en cours d'intégration)
- **407 Chambres CAPAIX** de raccordement ou d'assistance à la pose de câbles (Type L3T, L3C, L2T, L1T, K2C, K1C).

#### 1.1.2 INFRASTRUCTURES DE CABLAGE OPTIQUE

---

- **509 km Câbles Optiques** : de plusieurs capacités 144, 48, 36, 24, 12 de type G652D ou G657A2 en structure  $\mu$ -modules.
- **222 Boîtiers pour épissures** : de type Fist GCO2 série Flat permettant jusqu'à 192 épissures.
- **4 Baies optiques** pour tête de câbles (aux shelters, de fourniture Tyco, grande modularité et capacités de raccordement).
- **Tiroirs optiques** : 1 \* 144 FO, 8 \* 72 FO, 1 \* 24 FO pour Netcenter, 22 \* 12 FO pour NRA, 12 FO pour lien client, connectique SC/APC uniquement avec jarretières de renvoi vers les équipements actifs en LC-PC.

#### 1.1.3 LOCAUX TECHNIQUES

---

- **2 Shelters** : points de présence opérateurs, hébergeant notamment les cœurs de réseau, les équipements actifs de la DSP et des opérateurs tiers POP Aix & POP Meyrargues
- **NRA-ZO** : armoire Outdoor actives permettant le dégroupage des sous-répartiteurs FT distants en « Zone d'Ombre ».
- **16 Armoires de rue** : hébergement des équipements actifs DSP en extérieur des NRA FT en « volume indoor saturé ». (ces armoires sont soit en liaison directe avec le réseau fibre DSP soit en déport pendulaire via une location de fibre chez FT).

#### 1.1.4 DIVERS

---

- **2 Point de présence passif DSP** en locaux techniques tiers : Netcenter SFR à Marseille, POP Europole à Aix-en-Provence (Zone de l'Europole de l'Arbois)

1.1.5 TABLEAUX RECAPITULATIFS DES EQUIPEMENTS – QUANTITES

**SIG GLOBAL RESEAU CAPAIX**

TRONCON	SECTION	Total
<b>R01</b>	<b>S01</b>	278
	<b>S02</b>	4582
	<b>S03</b>	2092
	<b>S04</b>	2703
	<b>SXX</b>	1440
<b>R02</b>	<b>S00</b>	23791
<b>R03</b>	<b>S00</b>	20617
	<b>SXX</b>	1661
<b>R04</b>	<b>S00</b>	3742
	<b>SXX</b>	795
<b>R05</b>	<b>S00</b>	2384
	<b>S01</b>	2371
	<b>S02</b>	5320
	<b>SXX</b>	4416
<b>R06</b>	<b>S00</b>	8863
	<b>S01</b>	16059
	<b>S02</b>	8071
	<b>S04</b>	10727
	<b>S05</b>	7427
	<b>S06</b>	807
	<b>S07</b>	2489
	<b>S08</b>	2910
	<b>SXX</b>	20208
<b>R07</b>	<b>S01</b>	4302
<b>R09</b>	<b>S00</b>	40835
	<b>S01</b>	4122
<b>R10</b>	<b>S00</b>	22383
	<b>SXX</b>	432
<b>R11</b>	<b>S00</b>	11090

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

	S01	10378
	SXX	1351
<b>T01</b>	S01	3992
	S02	865
	S03	3083
	S03A	1510
	S04	707
	S05	1774
	S06	11129
	S08	203
	S09	7213
	S10	230
	S11	58
	S12	357
	SXX	4950
<b>T01A</b>	S00	2923
	SXX	433
<b>T01B</b>	S00	26059
<b>T02</b>	S01	1495
	S02	3498
	S03	3350
	S03A	1609
<b>T03</b>	S01	2350
	S03	202
	SXX	1159
<b>T04</b>	S00	11757
	S01	4514
	S02	5332
	S02A	1161
	S02B	577
	S03	27
	S07	333
	SXX	19579
<b>T05</b>	S00	4630
	S01	1224

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

	S02	2246
	S03	972
	S05	356
	S06	657
	S08	1254
	S09	498
	SXX	1258
<b>T06</b>	S01	4633
	S01A	2033
	S01B	1174
	S01C	5153
	S02	6722
	S03	3442
	S04	644
	S05	1556
	SXX	27618
<b>T07</b>	S02	1058
	S03	1767
	S04	585
	S05	438
	S07	924
	SXX	941
<b>T08</b>	S01	1157
	S04	532
	S05	2099
	S12	1315
	S13	2767
	S14	560
	SXX	12553
<b>T08C</b>	S12	84
<b>T10</b>	S01	744
	S02	877
	S03	60
	S04	1931
	S05	1386

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

	<b>S06</b>	613
	<b>SXX</b>	15
<b>TXX</b>	<b>SXX</b>	40346

## Résumé

Type d'INFRA	Linéaire
CESSION	56503
CESSION ABANDONNEE	178
GC	134868
GC PRIVE	32
IRU FO	89726
IRU FX	86961
LOC FX	132026
MISE A DISPOSITION	7936
POSE SUR OUVRAGE	475
<b>Total général</b>	<b>509714</b>

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

## ROP GLOBALE RESEAU CAPAIX

N° Tronçon	Origine	Extrémité	Longueur ROP
Backbone EST	POP LE PUY	POP AIX	59392
Backbone OUEST	pop Aix	POP LE PUY	80212
Aix port 1	pop Aix	supervision antennes EST	59683
Aix port 2	pop Aix	supervision backbone EST	68659
Le Puy Port 1	POP LE PUY	supervision antennes OUEST	79742
Le Puy Port 2	POP LE PUY	supervision backbone OUEST	86612
Aix port 3	pop Aix	supervision antenne Sud Est	70215
Aix port 4	pop Aix	supervision antenne Sud-Ouest	46896
	<b>TOTAL</b>		<b>551411</b>
AIX-LD-B01-01	POP AIX	NRA VENELLES	14747
AIX-LD-B01-02	NRA VENELLES	NRA LUYNES	18520
AIX-LD-B01-03	NRA VENTABREN	NRA LUYNES	33961
AIX-LD-B01-04	NRA VENTABREN	NRA ST CANNAT	34225
AIX-LD-B01-05	POP LE PUY	NRA ST CANNAT	33263
AIX-LD-B01-06	POP LE PUY	NRA PUY STE REPARADE	6366
AIX-LD-B01-07	NRA PUY STE REPARADE	NRA ROGNES	12738
AIX-LD-B01-08	NRA LA ROQUE D'ANTHERON	NRA ROGNES	18374
AIX-LD-B01-09	NRA LA ROQUE D'ANTHERON	NRA COUDOUX	32136
AIX-LD-B01-10	Nra Coudoux	NRA Europôle l'Arbois	25726
AIX-LD-B01-11	NRA Europôle l'Arbois	POP AIX	12478
AIX-LD-B02-01	POP LE PUY	NRA MEYRARGUES	4058
AIX-LD-B02-02	NRA MEYRARGUES	NRA PEYROLLES	14765
AIX-LD-B02-03	NRA PEYROLLES	NRA ST PAUL LEZ DURANCE	19356
AIX-LD-B02-04	NRA ST PAUL LEZ DURANCE	NRA PUYLOUBIER	30665
AIX-LD-B02-05	NRA TRETTS	NRA PUYLOUBIER	11089
AIX-LD-B02-06	NRA TRETTS	NRA ROUSSET	8715
AIX-LD-B02-07	NRA ROUSSET	NRA LE THOLONET	14651
AIX-LD-B02-08	NRA LE THOLONET	POP AIX	9873
AIX-LD-B03-01	POP AIX	NRA PLAN DE CAMPAGNE	22555
AIX-LD-B03-02-03	NRA PLAN DE CAMPAGNE	NRA SIMIANE	8528
AIX-LD-B03-04	NRA SIMIANE	NRA CABRIES-CALAS	17165
AIX-LD-B03-05	NRA CABRIES-CALAS	NRA LAMBESC	43622
AIX-LD-B03-06	NRA LAMBESC	POP LE PUY	28441
	<b>TOTAL</b>		

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191217\_2019-CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

AIX-LD-B04-02	Netcenter	POP LE PUY	97837
AIX-LD-B04-02	Netcenter	POP LE PUY	97837
AIX-LD-B03-07	POP AIX	POP Le Puy (via Lambesc)	81116
AIX-LD-B02-09	POP Le Puy (via St Paul)	POP AIX	85539
AIX-LD-B05-02	wifi Rousset	POP AIX	25275
AIX-LD-B04-01	pfon SFR SIRIS 1	POP AIX	10856
AIX-LD-B04-03	pfon SFR SIRIS 2	POP AIX	10856
AIX-LD-B04-04	pfon SFR 33PT	POP AIX	14306
AIX-LD-B04-05	pfon SFR 26PT.2	POP AIX	14306
AIX-LD-B04-06	Pop IP NRJ	POP Aix	11078
AIX-LD-B04-07	Pop IP NRJ	POP Aix	11078
AIX-LD-B04-08	Pop IP NRJ	POP Le Puy	72474
AIX-LD-B04-09	POP Aix	POP EUROPOLE	10984
AIX-LD-B04-10	POP Aix	POP EUROPOLE	10984
AIX-LD-B04-11	POP Aix	POP EUROPOLE	10984
AIX-LD-B04-12	POP Aix	POP EUROPOLE	10984
AIX-LD-B04-13	POP Aix	POP EUROPOLE	10984
AIX-LD-B04-14	POP Aix	POP EUROPOLE	10984

	TOTAL		688 518
--	-------	--	---------

AIX-LD-C01-01	POP AIX	SGF Venelles	16818
AIX-LD-C02-01	POP LE PUY	AUTO ESCAPE Pertuis	3758
AIX-LD-C02-02	POP LE PUY	Pépinière d'Entreprise Pertuis	3552
AIX-LD-C02-03	POP LE PUY	CLIP Industrie St Cannat	36375
AIX-LD-C02-04	POP AIX	SPIE Aix les Milles	6076
AIX-LD-C02-06	POP LE PUY	PELLENC ST Pertuis	4011
AIX-LD-C02-07	POP LE PUY	SII La Palette	78266
AIX-LD-C02-09	POP LE PUY	SCB Eguilles	59678
AIX-LD-C02-10	POP LE PUY	RM Sécurité	58923
AIX-LD-C02-11	POP LE PUY	EURODIA	4314
AIX-LD-C02-12	POP AIX	CITE GESTION	12411
AIX-LD-C02-13	POP AIX	EXTELIA Vitrolles	38346
AIX-LD-C02-14	POP AIX	G2C Venelles	16798
AIX-LD-C02-16	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	AUSY	1987
AIX-LD-C02-17	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	MEDICA	1952
AIX-LD-C02-18	POP AIX	HILFIGER	5521
AIX-LD-C02-19	POP AIX	OFFICE TOURISME	5735
AIX-LD-C02-20	POP LE PUY	EDF Duranne	75009
AIX-LD-C02-21	POP AIX	EDF SECU Duranne	8092
AIX-LD-C02-22	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	CES	Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20191212-2019_CT2_629- DE Date de télétransmission : 10/01/2020 Date de réception préfecture : 10/01/2020

AIX-LD-C02-23	POP AIX	ADF Formation Vitrolles	28962
AIX-LD-C02-24	POP AIX	SAFEGE av Malacrida	6608
AIX-LD-C02-25	POP AIX	Lycée PMF Vitrolles	31811
AIX-LD-C02-26	POP AIX	AGCESM	17641
AIX-LD-C02-27	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	ORBITE (Crossroad)	6129
AIX-LD-C02-28	POP AIX	CENTRIMEX	32580
AIX-LD-C02-29	POP LE PUY	ANTIDOT	31051
AIX-LD-C02-30	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	MATANAH	1987
AIX-LD-C02-31	POP AIX	ADF 2 Vitrolles	33280
AIX-LD-C02-32	POP AIX	Eiffage TP Vitrolles	33780
AIX-LD-C02-33	POP AIX	Apsys Vitrolles	38346
AIX-LD-C02-34	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	ORTEC	6189
AIX-LD-C02-35	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	ACTINDUS	7615
AIX-LD-C02-36	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	MEDIANE	8094
AIX-LD-C02-37	Office du Tourisme Aix	CFA Jas de Bouffan	3700
AIX-LD-C02-38	POP AIX	INSIDE Meyreuil	12664
AIX-LD-C02-39	POP AIX	Facility Vitrolles	29463
AIX-LD-C02-40	POP AIX	Invia Meyreuil	13032
AIX-LD-C02-41	POP LE PUY	Keep Cool Eguilles	58923
AIX-LD-C02-43	POP AIX	HighCo Vitrolles	33080
AIX-LD-C02-44	MSC SFR L'Anjoly	FDJvilla Vitrolles	6720
AIX-LD-C02-45	POP AIX	FDJ Vitrolles	28734
AIX-LD-C02-46	POP AIX	ccvmm Rians	45616
AIX-LD-C02-47	POP AIX	MOBILIS	4962
AIX-LD-C02-48	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	B-PACK	1920
AIX-LD-C02-49	POP AIX	VOLVO Trucks	36022
AIX-LD-C02-50	POP Aix	Novotel Meyran	6168
AIX-LD-C02-51	POP AIX	Novotel Beaumanoir	7258
AIX-LD-C02-52	POP AIX	Cour d'Appel d'Aix en Provence	6936
AIX-LD-C02-53	POP AIX	Hôtel Roi René	6386
AIX-LD-C02-54	POP AIX	VESI (Vitrolles)	28822
AIX-LD-C02-55	POP AIX	Santerne Graniou (Vitrolles)	34280
AIX-LD-C02-56.1	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	KSB Equinix	7535
AIX-LD-C02-56.2	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	KSB Provence Paris T9	7535
AIX-LD-C02-57	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	Green Flex (parc golf)	4668
AIX-LD-C02-58	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	123DEVIS	2129
AIX-LD-C02-59	POP AIX	Televitale (venelles)	13794
AIX-LD-C02-60	POP LE PUY	CLIP Industrie 2 St Cannat	36375
AIX-LD-C02-61	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	RainBird	8044
AIX-LD-C02-62	POP AIX	Xeonys	37896
AIX-LD-C02-63	POP AIX	ITGA	13032
AIX-LD-C02-64	POP IP NRJ L'ARBOIS (pop Aix)	AIC	4668
AIX-LD-C02-66	POP AIX	LIDL Rousset	23720

AIX-LD-C02-67	POP AIX	LAPHAL Rousset	23465
AIX-LD-C02-68	POP AIX	SmartPackaging	23555
AIX-LD-C02-69	POP AIX	PMC	34843
AIX-LD-C02-70	POP AIX	UPN	7658
AIX-LD-C02-71	POP AIX	Mac Artney	23870
AIX-LD-C02-72	POP AIX	INTEL Meyreuil garderine	12654
AIX-LD-C02-73	POP AIX	BOSCH Ste Victoire Meyreuil	12794
AIX-LD-C02-74	POP AIX	ACSA Ste Victoire Meyreuil	12774
AIX-LD-C02-75	POP AIX	InExtenso Meyreuil garderine	13004
<b>AIX-LD-C02-76</b>			
AIX-LD-C02-77	POP AIX	Keep Cool Aix	16789
AIX-LD-C02-78	POP AIX	CWI Papin	12018
AIX-LD-C02-79	POP LE PUY	POWERSYS	11293
AIX-LD-C02-80	POP AIX	Ténergie	13082
AIX-LD-C02-81	POP AIX	TURF EDITION	12165
<b>AIX-LD-C02-82</b>			
AIX-LD-C02-83	POP AIX	Martin Brower	17887
AIX-LD-C02-84	POP LE PUY	ELVITEC	3908
AIX-LD-C02-85	POP AIX	EQUALIANCE	38196
AIX-LD-C02-86	POP AIX	INTERWAY Vitrolles	34214
AIX-LD-C02-87	POP LE PUY	SOCOMELU	2485
AIX-LD-C02-88	POP AIX	LEON GROSSE	15871
AIX-LD-C02-89	POP LE PUY	REAL Eguilles	58780
AIX-LD-C02-90	POP LE PUY	VanExpert Eguilles	60528
AIX-LD-C02-91	POP LE PUY	CSTI Peyrolles	11151
AIX-LD-C02-92	POP LE PUY	INFINEON	11318
AIX-LD-C02-93	POP AIX	GEODIS Vitrolles	32980
AIX-LD-C02-94	POP AIX	DGFIP Aix sud	6598
AIX-LD-C02-95	POP AIX	DGFIP Aix Nord	4700
AIX-LD-C02-96	POP AIX	Ynov	4450
AIX-LD-C02-97	POP AIX	Prison de Luynes	18512
AIX-LD-C02-98	POP AIX	Flexatrans	25481
AIX-LD-C02-99	POP AIX	GMC Vitrolles	28772
AIX-LD-C02-100	POP AIX	Treptik La Palette	9366
AIX-LD-C02-101	POP AIX	NETAFIM	20438
AIX-LD-C02-102	POP LE PUY	EPC Eguilles	59244
AIX-LD-C02-103	POP LE PUY	CitéGestion Eguilles	59475
AIX-LD-C02-104	POP AIX	ADVENIS	16221
AIX-LD-C02-105	POP AIX	ICADEMIA	25512
AIX-LD-C02-106	POP AIX	BOSCH Bachassons	12954
AIX-LD-C02-107	POP AIX	IMMUP Venelles	14454
AIX-LD-C02-108	POP AIX	SABATIER Vitrolles	35919
AIX-LD-C02-109	POP AIX	Provence Huile Vitrolles	35839
AIX-LD-C02-110	POP AIX	Prixtel	18789
AIX-LD-C02-111	POP AIX	Europhins	18990
AIX-LD-C02-112	POP AIX	Lidl2	25270

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

AIX-LD-C02-113	POP AIX	Gaillard	23655
AIX-LD-C02-114	POP AIX	IGA	16074
AIX-LD-C02-115	POP EUROPOLE	DARWIN	5193
AIX-LD-C02-116	POP LE PUY	EPD	10021
AIX-LD-C02-117	KSB Perrin	KSB Berton	2550
AIX-LD-C02-118	POP AIX	DUCOURNAU	23740
AIX-LD-C02-119	POP LE PUY	MY INTERNSHIP	11246
AIX-LD-C02-120	POP EUROPOLE	RIVIERA	4633
AIX-LD-C02-121	POP AIX	SIGMA	7558
AIX-LD-C02-122	ADR03 DUR	GERWIN	2216
AIX-LD-C02-123	ADR03 MIL	SFINX SOL 13	835
AIX-LD-C02-124	ADR03 MIL	MEDIANE (Offre CECA)	835
AIX-LD-C02-125	ADR03 DUR	BEST WESTERN ARBOIS	925
AIX-LD-C02-126	POP AIX	STUDIA	13151
AIX-LD-C02-127	POP AIX	ARTEPROM BACHASSONS	13297
AIX-LD-C02-128	POP AIX	SII LA PALETTE	7909
AIX-LD-C02-128.2	POP AIX	POP LE PUY	21279
AIX-LD-C02-129	POP AIX	FRANCE ARROSAGE	20971
AIX-LD-C02-130	POP AIX	GRIFFI	24746
AIX-LD-C02-131	BOSH PACKAGING	INVIA MEYREUIL	1811
AIX-LD-C02-132	POP AIX	ANDRIEU INVEST	19839
AIX-LD-C02-133	POP AIX	EZYLA	14266
AIX-LD-C02-134	POP EUROPOLE	MOTO STORE AIX	7653
AIX-LD-C02-135	POP LE PUY	CITY CARE	11246
AIX-LD-C02-136	POP LE PUY	APAEP	36125
AIX-LD-C02-137	POP AIX	BMTI	24195
AIX-LD-C02-138	SITE TDF ARBOIS	CENTRE DE TRI	4500
AIX-LD-C02-139	POP LE PUY	ANTIDOT SITE 2	30677
AIX-LD-C02-140	POP AIX	SCI LES BORNES	4020
<b>TOTAL</b>			<b>2 934 617</b>
VIATEL AIX-LD-D02-01	POP AIX	Réaltor 1 interco Viatel	14404
VIATEL AIX-LD-D02-02		baie capaix Netcenter	48170
VIATEL AIX-LD-D02-03	VIATEL	Acropolis	9238
CPTL AIX-LD-D01-01	POP AIX	Waid	346
CPTL AIX-LD-D01-02	POP AIX	porte de collecte	
ACRO AIX-LD-D03-01	POP AIX	Acropolis	4762
PCW AIX-LD-D04-01	POP AIX	PACWAN	14541
SFR AIX-LD-D05-01	POP AIX	POP SIRIS tronc FT	9642
PCW AIX-LD-D04-02	POP AIX	PACWAN	14541
PCW AIX-LD-D04-03	Pacwan	TDF (réaltor1)	10241
PCW AIX-LD-D04-04	POP AIX	PACWAN Porte de collecte	14541

de collecte réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

	TOTAL		140 426
FDJ AIX-LD-B12-01	française des jeux av J Monnet Vitrolles	completel 1	8410
FDJ AIX-LD-B12-02	française des jeux av J Monnet Vitrolles	completel 2	
FDJ AIX-LD-B12-03	française des jeux av J Monnet Vitrolles	Interroute	10677
Softway AIX-LD-B12-04	Z.A Ste Victoire Canet de Meyreuil	POP Aix	12777
SFR AIX-LD-B12-05	FFTS NODE B Pennes Mirabeau Giraudets	FFTS NODE B Pennes Mirabeau Repos	3765
SFR AIX-LD-B12-06	FFTS NODE B Pennes Mirabeau Repos	FFTS NODE B Vitrolles Griffon	3824
SFR AIX-LD-B12-07	FFTS NODE B Vitrolles Griffon	FFTS NODE B Vitrolles V2	1424
SFR AIX-LD-B12-08	FFTS NODE B Vitrolles V2	MSC SFR L'Anjoly	6533
SFR AIX-LD-B12-09	DSI Vitrolles Amsterdam	DSI Vitrolles Europe	2834
SFR AIX-LD-B12-10	Central de contrôle CPA plan d'Aillane	T06S02CH06 SAS BUS CPA	7015
SFR AIX-LD-B12-11	Central de contrôle CPA plan d'Aillane	T06S02CH06 SAS BUS CPA	3675
SFR AIX-LD-B12-12	DSI Vitrolles Amsterdam	caméra 1 et 2 Av Europe Estroublans	960
SFR AIX-LD-B12-13	Quatuor	TDF NORD	24878
SFR AIX-LD-B12-14	Quatuor	TDF SUD	17917
SFR AIX-LD-B12-15	TDF NORD ORANGE	Arbois ORANGE	6264
AIX-LD-B12-16	COMINDUS	ROBOLE	1706
AIX-LD-B12-17	COMINDUS	COLLECTE PARADE	19311
AIX-LD-B12-18	QUATUOR	DECISIUM	7077
AIX-LD-B12-19	COLLECTE ROUSSET	DECISIUM	25760
AIX-LD-B12-20	BOADES	SEXTIUS	350
AIX-LD-B12-21	QUATUOR	CARDINALE	4100
AIX-LD-B12-22	BOADES	QUATUOR	3550
AIX-LD-B12-23	TDF SUD	COLLECTE AGAVON	13470
AIX-LD-B12-24	QUATUOR	CFA	1750
AIX-LD-B12-25	QUATUOR	POP EUROPOLE	15873,72
AIX-LD-B12-26	Médiathèque Pertuis	COLLECTE PERTUIS	4920
AIX-LD-B12-27	POP AIX	STADE	3830,90
AIX-LD-B12-28	GRAND SITE SAINTE-VICTOIRE	QUATUOR	18560,32
AIX-LD-B12-29	COLLECTE PARADE	QUATUOR	5409,09
AIX-LD-B12-30	TERRITOITE D'AIX DIRECTION DES TRANSPORTS	COMINDUS	1705
AIX-LD-B12-31	CH CAPAIX CITE BEISSON	R06S02 CH05	3860
AIX-LD-B12-32	PISCINE YVES BLANC	QUATUOR	3680
AIX-LD-B12-33	COLLECTE PERTUIS	TDF SUD	71324
AIX-LD-B12-34	PISCINE GARDANNE	COLLECTE ROUSSET	19292
AIX-LD-B12-35	PISCINE VENELLES	QUATUOR	14880
AIX-LD-B12-36	PISCINE PERTUIS	MEDIATHEQUE PERTUIS	2100
AIX-LD-B12-37	PISCINE CLAUDE BOLLET	COLLECTE PARADE	2300

PARADE de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

TOTAL			328 962
précablage	le Patio	lp NRJ	2435
précablage	CROSSROAD	lp NRJ	6159
précablage	l'Olivier	lp NRJ	6139
précablage	Campus Arteprom	POP AIX	
TOTAL			14733

### Résumé

Total POP et Supervision	551 411
Total lien NRA CAFO	476 017
Total lien de SFR, PFON et WIFI	688 518
Total lien Client	2 934 617
Total lien Opérateur	140 426
Total Fibre Noire	328 962
Total précablage	14 733
<b>TOTAL ROP GLOBALE RESEAU CAPAIX</b>	<b>5 134 684</b>

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

### POP & Chambre Télécom

N° Tronçon	chambre	geoloc N	geoloc E
POP puy	<u>Pop Le puy</u>	43°39'27.11"N	5°29'47.22"E
POP Aix	<u>Pop Aix</u>	43°30'21.50"N	5°24'26.09"E
POP IP NRJ	<u>Pop l'Arbois</u>	43°29'33.34"N	5°20'1.21"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH01	43°38'40.29"N	5°14'52.90"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH02	43°38'6.89"N	5°14'23.68"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH05	43°37'18.85"N	5°14'21.38"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH06	43°36'52.34"N	5°13'13.59"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH07	43°36'18.24"N	5°13'2.66"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH09	43°35'47.38"N	5°13'56.24"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH11	43°34'57.77"N	5°13'8.19"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH14	43°34'12.88"N	5°13'40.43"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH16	43°33'42.96"N	5°14'40.80"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH17	43°33'43.43"N	5°14'49.85"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH18	43°33'49.12"N	5°15'51.59"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH19	43°33'48.24"N	5°16'12.59"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH21	43°33'25.44"N	5°17'34.09"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH23	43°32'59.23"N	5°18'36.28"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH24	43°32'44.39"N	5°19'6.24"E
<u>R02S00</u>	R02S00CH25	43°32'38.61"N	5°19'31.77"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH01	43°32'36.14"N	5°19'29.44"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH02	43°32'27.01"N	5°19'45.93"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH03	43°31'43.26"N	5°19'41.81"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH05	43°31'25.08"N	5°19'1.15"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH06	43°30'44.80"N	5°18'49.20"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH07	43°30'5.41"N	5°18'36.05"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH10	43°29'8.44"N	5°18'38.37"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH11	43°28'25.31"N	5°19'0.34"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH13	43°28'1.98"N	5°19'17.68"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH13A	43°27'30.20"N	5°19'28.93"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH14	43°27'21.67"N	5°19'40.03"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH25	43°26'9.11"N	5°20'40.02"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH27	43°25'36.64"N	5°19'44.43"E
<u>R03S00</u>	R03S00CH28	43°25'2.40"N	5°20'54.84"E
<u>R04S00</u>	R04S00CH04	43°24'33.77"N	5°19'32.15"E
<u>R04S00</u>	R04S00CH06	43°24'33.12"N	5°19'28.73"E
<u>R04S00</u>	R04S00CH07	43°24'35.94"N	5°19'27.53"E
<u>R04S00</u>	R04S00CH08	43°24'36.12"N	5°19'26.16"E
<u>R04S00</u>	R04S00CH09	43°24'42.19"N	5°19'14.51"E
<u>R04S00</u>	R04S00CH10	43°24'43.28"N	5°19'4.03"E

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

<u>R04S00</u>	R04S00CH11	43°24'40.71"N	5°18'49.93"E
<u>R04S00</u>	R04S00CH12	43°24'38.87"N	5°18'32.68"E
<u>R05S00</u>	R05S00CH01	43°25'40.35"N	5°24'11.99"E
<u>R05S00</u>	R05S00CH02	43°25'41.83"N	5°24'21.13"E
<u>R05S00</u>	R05S00CH03	43°26'13.78"N	5°25'43.80"E
<u>R05S01</u>	R05S01CH01	43°28'31.56"N	5°31'27.11"E
<u>R05S01</u>	R05S01CHxx		
<u>R05S01</u>	R05S01CH02	43°28'22.54"N	5°29'44.65"E
<u>R05S02</u>	R05S02CH01	43°26'48.72"N	5°26'34.33"E
<u>R05S02</u>	R05S02CH02	43°26'49.91"N	5°26'34.79"E
<u>R06S00</u>	R06S00CH01	43°29'43.40"N	5°22'3.78"E
<u>R06S00</u>	R06S00CH02	43°29'39.95"N	5°22'6.38"E
<u>R06S00</u>	R06S00CH03	43°29'54.37"N	5°21'54.93"E
<u>R06S00</u>	R06S00CH04	43°30'10.57"N	5°20'51.76"E
<u>R06S00</u>	R06S00CH06	43°30'14.73"N	5°20'14.29"E
<u>R06S00</u>	R06S00CH08	43°30'5.52"N	5°19'42.20"E
<u>R06S00</u>	R06S00CH10	43°29'22.87"N	5°19'22.42"E
<u>R06S00</u>	R06S00CH13	43°28'1.41"N	5°19'19.39"E
<u>R06S01</u>	R06S01CH01	43°30'21.46"N	5°24'25.98"E
<u>R06S01</u>	R06S01CH02	43°30'20.23"N	5°24'34.70"E
<u>R06S01</u>	R06S01CH03	43°31'6.17"N	5°25'43.71"E
<u>R06S01</u>	chbre cptl	43°30'29.16"N	5°24'22.77"E
<u>R06S02</u>	R06S02CH01	43°30'54.96"N	5°25'39.26"E
<u>R06S02</u>	R06S02CH02	43°31'30.98"N	5°25'35.05"E
<u>R06S02</u>	R06S02CH03	43°31'46.42"N	5°25'40.29"E
<u>R06S02</u>	R06S02CH04	43°33'10.44"N	5°26'6.16"E
<u>R06S02</u>	R06S02CH05	43°33'50.87"N	5°27'43.65"E
<u>R06S03</u>	R06S03CH01	43°31'30.89"N	5°25'31.80"E
<u>R06S04</u>	R06S04CHsulky	43°30'53.29"N	5°26'3.08"E
<u>R06S04</u>	SFR NIOLLON	43°31'37.76"N	5°26'37.21"E
<u>R06S04</u>	R06S04CHven	43°35'11.08"N	5°28'38.73"E
<u>R06S05</u>	R06S05Chech	43°29'39.87"N	5°22'6.33"E
<u>R06S05</u>	R06S05CH26pt	43°29'30.04"N	5°22'24.21"E
<u>R06S06</u>	R06S06CH01	43°31'35.51"N	5°26'47.86"E
<u>R06S06</u>	R06S06CH02	43°31'35.34"N	5°26'45.53"E
<u>R06S06</u>	R06S06CH03	43°31'35.51"N	5°26'47.86"E
<u>R06S07</u>	R06S07CH01	43°31'34.56"N	5°26'45.81"E
<u>R06S07</u>	R06S07CH02	43°31'37.46"N	5°27'7.64"E
<u>R06S07</u>	R06S07CH03	43°31'43.55"N	5°27'2.94"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH01	43°42'30.75"N	5°45'51.20"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH02	43°42'4.63"N	5°44'49.52"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH03	43°42'2.39"N	5°44'35.95"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH04	43°41'58.00"N	5°44'19.23"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH05	43°41'37.78"N	5°44'7.97"E
<u>R09S00</u>	R09S00CH06	43°41'37.47"N	5°44'7.97"E

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE 4417 97 E  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

R09S00	R09S00CH07	43°40'50.90"N	5°43'57.14"E
R09S00	R09S00CH08	43°40'13.81"N	5°44'7.78"E
R09S00	R09S00CH09	43°39'19.57"N	5°44'17.82"E
R09S00	R09S00CH10	43°38'18.27"N	5°44'36.71"E
R09S00	R09S00CH11	43°37'33.82"N	5°44'42.69"E
R09S00	R09S00CH12	43°36'32.83"N	5°44'56.06"E
R09S00	R09S00CH13	43°35'37.92"N	5°44'55.76"E
R09S00	R09S00CH14	43°34'45.05"N	5°45'28.17"E
R09S00	R09S00CH15	43°34'13.96"N	5°46'5.37"E
R09S00	R09S00CH16	43°33'39.21"N	5°44'58.25"E
R09S00	R09S00CH17	43°33'19.75"N	5°43'41.52"E
R09S00	R09S00CH18	43°32'39.04"N	5°42'51.42"E
R09S00	R09S00CH19	43°32'3.83"N	5°42'29.64"E
R09S00	R09S00CH20	43°31'36.38"N	5°41'17.96"E
R09S00	R09S00CH21	43°31'18.22"N	5°40'28.45"E
R09S00	R09S00CH22	43°31'10.94"N	5°40'22.71"E
R09S00	R09S00CH23	43°30'15.65"N	5°40'10.37"E
R09S00	R09S00CH24	43°29'23.88"N	5°39'26.70"E
R09S00	R09S00CH25	43°28'21.16"N	5°39'31.22"E
R09S00	R09S00CH26	43°28'13.63"N	5°39'29.42"E
R09S00	R09S00CH27	43°27'44.90"N	5°39'27.17"E
R09S00	R09S00CH28	43°27'30.62"N	5°39'8.27"E
R09S00	R09S00CH29	43°26'55.35"N	5°38'36.11"E
R10S00	R10S00CH01	43°42'0.92"N	5°44'20.64"E
R10S00	R10S00CH02	43°39'27.15"N	5°29'46.97"E
R11S00	R11S00CH01	43°30'53.85"N	5°26'3.44"E
R11S00	R11S00CH02	43°30'53.84"N	5°26'3.99"E
R11S00	R11S00CH07	43°30'41.64"N	5°26'33.62"E
R11S00	R11S00CH14	43°30'43.63"N	5°27'43.78"E
R11S00	R11S00CH19	43°30'46.55"N	5°28'16.95"E
R11S00	R11S00CH27	43°30'44.78"N	5°29'5.70"E
R11S00	R11S00CH32	43°30'43.50"N	5°29'38.76"E
R11S00	R11S00CH46	43°30'9.16"N	5°31'5.23"E
R11S00	R11S00CH56	43°29'32.39"N	5°31'34.44"E
R11S00	R11S00CH63	43°29'4.14"N	5°32'5.62"E
R11S00	R11S00CH65	43°29'2.80"N	5°32'10.08"E
R11S01	R11S01CH09	43°28'54.67"N	5°33'24.83"E
R11S01	R11S01CH13	43°28'53.45"N	5°34'8.71"E
R11S01	R11S01CH18	43°28'48.30"N	5°35'22.04"E
R11S01	R11S01CH23	43°28'38.10"N	5°37'1.95"E
R11S01	R11S01CH24	43°28'34.32"N	5°37'18.53"E
R11S01	R11S01CH26	43°28'12.63"N	5°39'29.39"E
T01AS00	T01AS00CH01	43°38'40.61"N	5°15'14.49"E
T01AS00	T01AS00CH02	43°38'44.17"N	5°15'20.25"E
T01AS00	T01AS00CH03	43°38'48.45"N	5°15'25.03"E

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de téltransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

<u>T01AS00</u>	T01AS00CH04	43°38'54.02"N	5°15'53.95"E
<u>T01AS00</u>	T01AS00CH05	43°39'11.55"N	5°15'55.42"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH01	43°39'20.30"N	5°16'46.07"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH02	43°39'24.56"N	5°17'31.75"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH03	43°39'21.86"N	5°19'9.28"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH04	43°39'14.87"N	5°19'33.79"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH05	43°39'45.84"N	5°20'20.92"
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH06	43°39'47.77"N	5°20'55.06"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH07	43°39'39.68"N	5°21'8.13"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH08	43°39'36.81"N	5°21'11.36"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH09	43°39'44.84"N	5°22'6.99"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH10	43°40'7.14"N	5°22'6.29"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH11	43°40'34.80"N	5°23'12.22"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH12	43°41'8.00"N	5°23'40.01"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH12B	43°41'5.97"N	5°23'46.45"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH13	43°40'50.50"N	5°24'18.97"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH14	43°40'42.69"N	5°24'54.35"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH15	43°40'19.27"N	5°25'51.18"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH16	43°40'1.14"N	5°26'39.24"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH17	43°39'51.77"N	5°28'29.08"E
<u>T01BS00</u>	T01BS00CH18	43°39'46.43"N	5°29'41.53"E
<u>T01S01</u>	T01S01CH01	43°39'27.06"N	5°29'47.15"E
<u>T01S01</u>	T01S01CH02	43°39'28.99"N	5°29'58.04"E
<u>T01S01</u>	T01S01CH03	43°39'12.70"N	5°30'42.83"E
<u>T01S01</u>	T01S01CH04	43°38'34.91"N	5°31'24.74"E
<u>T01S01</u>	T01S01CH05	43°38'33.32"N	5°31'26.03"E
<u>T01S01</u>	T01S01CH06	43°38'26.44"N	5°31'33.79"E
<u>T01S01</u>	T01S01CH07	43°38'17.26"N	5°31'35.45"E
<u>T01S01</u>	T01S01CH08	43°38'15.71"N	5°31'38.10"E
<u>T01S02</u>	T01S02CH01	43°38'16.98"N	5°31'32.83"E
<u>T01S02</u>	T01S02CH02	43°38'8.16"N	5°31'25.58"E
<u>T01S02</u>	T01S02CH03	43°38'9.38"N	5°31'19.37"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH02	43°39'44.91"N	5°29'45.37"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH03	43°39'47.23"N	5°29'44.23"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH04	43°39'51.23"N	5°29'47.12"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH04B	43°39'51.96"N	5°29'44.64"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH05	43°40'7.87"N	5°29'48.33"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH06	43°40'14.92"N	5°29'50.85"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH07	43°40'24.48"N	5°29'51.93"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH08	43°40'30.08"N	5°29'54.02"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH09	43°40'37.13"N	5°29'54.76"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH10	43°40'40.85"N	5°29'55.95"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH11	43°40'46.54"N	5°29'58.70"E
<u>T01S03</u>	T01S03CH12	43°40'53.91"N	5°30'2.55"E
<u>T01S03A</u>	T01S03ACH01	43°40'27.27"N	5°30'2.55"E

5  
Accusé de réception en préfecture  
043-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

<u>T01S03A</u>	T01S03ACH02	43°40'30.78"N	5°30'10.75"E
<u>T01S03A</u>	T01S03ACH03	43°40'35.82"N	5°30'10.39"E
<u>T01S03A</u>	T01S03ACH04	43°40'35.97"N	5°30'9.01"E
<u>T01S03A</u>	T01S03ACH05	43°40'41.57"N	5°30'13.31"E
<u>T01S03A</u>	T01S03ACH06	43°40'40.93"N	5°30'15.98"E
<u>T01S03A</u>	T01S03ACH07	43°40'43.69"N	5°30'14.05"E
<u>T01S03A</u>	T01S03ACH08	43°40'46.15"N	5°30'15.21"E
<u>T01S03A</u>	T01S03ACH09	43°40'46.65"N	5°30'18.79"E
<u>T01S04</u>	T01S04CH01	43°39'43.13"N	5°26'22.68"E
<u>T01S05</u>	T01S05CH01	43°39'50.64"N	5°25'18.42"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH01	43°39'19.94"N	5°15'52.25"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH02	43°39'37.35"N	5°15'46.36"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH03	43°40'25.13"N	5°16'21.22"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH03bis	43°41'8.27"N	5°16'47.78"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH04	43°41'31.64"N	5°17'1.94"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH05	43°42'30.38"N	5°17'16.38"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH06	43°42'59.15"N	5°18'16.05"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH07	43°43'16.61"N	5°18'8.31"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH08	43°43'19.07"N	5°18'3.30"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH09	43°43'20.23"N	5°17'58.41"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH10	43°43'14.58"N	5°17'21.09"E
<u>T01S06</u>	T01S06CH11	43°43'18.39"N	5°17'3.17"E
<u>T01S07</u>	chbre FT	43°39'36.82"N	5°21'11.15"E
<u>T01S08</u>	T01S08CH01	43°39'18.23"N	5°15'45.09"E
<u>T01S09</u>	T01S09CH01	43°37'56.74"N	5°16'57.28"E
<u>T01S09</u>	T01S09CH02	43°37'27.50"N	5°17'49.45"E
<u>T01S09</u>	T01S09CH03	43°36'59.73"N	5°18'50.38"E
<u>T01S09</u>	T01S09CH04	43°36'43.02"N	5°19'23.13"E
<u>T01S09</u>	T01S09CH05	43°36'41.87"N	5°19'12.28"E
<u>T01S10</u>	T01S10CH01	43°42'55.23"N	5°18'24.58"E
<u>T01S11</u>	T01S11CH01	43°37'25.98"N	5°17'48.03"E
<u>T01S12</u>	chbre FT	43°39'18.23"N	5°15'45.09"E
<u>T02S01</u>	T02S01CH01	43°33'34.11"N	5°15'14.94"E
<u>T02S01</u>	T02S01CH02	43°33'30.60"N	5°15'15.57"E
<u>T02S01</u>	T02S01CH03	43°33'29.22"N	5°15'44.14"E
<u>T02S02</u>	T02S02CH01	43°32'42.30"N	5°17'44.22"E
<u>T02S02</u>	T02S02CH02	43°32'18.49"N	5°18'4.40"E
<u>T02S02</u>	T02S02CH03	43°32'30.71"N	5°19'2.94"E
<u>T02S03</u>	T02S03CH01	43°32'45.96"N	5°19'46.82"E
<u>T02S03</u>	T02S03CH02	43°32'45.82"N	5°19'53.78"E
<u>T02S03</u>	T02S03CH03	43°32'40.40"N	5°20'52.49"E
<u>T02S03</u>	T02S03CH04	43°32'38.17"N	5°21'32.15"E
<u>T02S03A</u>	T02S03ACH01	43°32'41.71"N	5°21'32.63"E
<u>T02S03A</u>	T02S03ACH02	43°32'46.55"N	5°21'29.67"E
<u>T02S03A</u>	T02S03ACH02B	43°32'46.48"N	5°21'29.67"E

Accusé de réception en préfecture  
013-200684807-20191212-2019\_CT2\_629-  
5°21'29.67"E  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

T02S03A	T02S03ACH03	43°32'49.05"N	5°21'30.91"E
T02S03A	T02S03ACH04	43°32'49.11"N	5°21'33.26"E
T02S03A	T02S03ACH05	43°32'50.46"N	5°21'42.61"E
T02S03A	T02S03ACH06	43°32'50.59"N	5°21'47.18"E
T03S01	T03S01CH01	43°27'41.08"N	5°21'4.17"E
T03S01	T03S01CH02	43°27'42.55"N	5°20'55.04"E
T03S01	T03S01CH02A	43°27'41.39"N	5°20'21.28"E
T03S01	T03S01CH02B	43°27'40.04"N	5°20'18.12"E
T03S01	T03S01CH03	43°27'41.09"N	5°20'13.02"E
T03S01	T03S01CH04	43°27'23.61"N	5°19'43.50"E
T04S00	T04S00CH00	43°24'39.57"N	5°18'28.02"E
T04S00	T04S00CH01	43°25'4.54"N	5°17'33.41"E
T04S00	T04S00CH02	43°25'12.60"N	5°17'21.71"E
T04S00	T04S00CH02b	43°25'46.66"N	5°16'12.72"E
T04S00	T04S00CH02C	43°25'47.15"N	5°16'18.44"E
T04S00	T04S00CH02D	43°25'47.00"N	5°16'19.94"E
T04S00	T04S00CH02E	43°25'46.57"N	5°16'13.07"E
T04S00	T04S00CH02F	43°25'48.20"N	5°16'12.07"E
T04S00	T04S00CH02G	43°25'49.66"N	5°16'8.75"E
T04S00	T04S00CH03	43°25'53.01"N	5°15'54.62"E
T04S00	T04S00CH03B	43°26'5.88"N	5°15'35.61"E
T04S00	T04S00CH04	43°26'18.29"N	5°15'16.15"E
T04S00	T04S00CH05	43°26'24.04"N	5°15'7.03"E
T04S00	T04S00CH06	43°26'37.85"N	5°14'43.94"E
T04S00	T04S00CH06B	43°26'42.93"N	5°14'41.56"E
T04S00	T04S00CH07	43°26'59.20"N	5°14'25.87"E
T04S00	T04S00CH08	43°27'40.77"N	5°14'32.77"E
T04S00	T04S00CH09	43°28'6.64"N	5°14'5.18"E
T04S00	T04S00CH10	43°28'6.25"N	5°13'59.70"E
T04S00	T04S00CH11	43°28'33.80"N	5°14'2.62"E
T04S01	T04S01CH11	43°28'6.36"N	5°13'56.30"E
T04S01	T04S01CH12	43°28'3.33"N	5°13'56.20"E
T04S01	T04S01CH13	43°27'59.23"N	5°13'55.66"E
T04S01	T04S01CH14	43°27'27.91"N	5°13'59.82"E
T04S01	T04S01CH15	43°26'53.90"N	5°13'51.89"E
T04S01	T04S01CH15A	43°26'49.34"N	5°14'3.02"E
T04S01	T04S01CH15B	43°26'38.23"N	5°14'1.74"E
T04S01	T04S01CH16	43°26'21.26"N	5°14'5.25"E
T04S01A	T04S01ACH01	43°26'38.34"N	5°14'2.02"E
T04S01A	T04S01ACH02	43°26'39.42"N	5°14'2.78"E
T04S02	T04S02CH01	43°26'3.30"N	5°14'34.10"E
T04S02	T04S02CH01B	43°25'58.88"N	5°14'45.10"E
T04S02	T04S02CH02	43°25'33.77"N	5°15'0.39"E
T04S02	T04S02CH03	43°25'21.09"N	5°15'6.67"E
T04S02	T04S02CH04	43°25'24.54"N	5°15'

Accusé de réception en préfecture  
5013200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

<u>T04S02</u>	T04S02CH05	43°25'15.25"N	5°16'4.35"E
<u>T04S02</u>	T04S02CH06	43°25'3.07"N	5°16'18.11"E
<u>T04S02</u>	T04S02CH07	43°24'58.07"N	5°16'21.99"E
<u>T04S02A</u>	T04S02ACH01	43°26'3.30"N	5°14'33.19"E
<u>T04S02A</u>	T04S02ACH02	43°25'56.90"N	5°14'33.02"E
<u>T04S02A</u>	T04S02ACH03	43°25'51.66"N	5°14'25.46"E
<u>T04S02A</u>	T04S02ACH04	43°25'47.01"N	5°14'19.19"E
<u>T04S02A</u>	T04S02ACH05	43°25'49.57"N	5°14'15.82"E
<u>T04S02A</u>	T04S02ACH06	43°25'45.09"N	5°14'9.81"E
<u>T04S02B</u>	T04S02BCH01	43°25'37.85"N	5°14'33.24"E
<u>T04S02C</u>	T04S02CCH01	43°25'43.08"N	5°15'22.11"E
<u>T05S00</u>	T05S00CH02	43°25'9.69"N	5°21'25.93"E
<u>T05S00</u>	T05S00CH03	43°25'19.78"N	5°22'0.31"E
<u>T05S00</u>	T05S00CH04	43°25'34.31"N	5°23'14.71"E
<u>T05S00</u>	T05S00CH05	43°25'32.70"N	5°23'35.85"E
<u>T05S00</u>	T05S00CH06	43°25'37.07"N	5°24'3.95"E
<u>T05S01</u>	T05S01CH01	43°25'28.84"N	5°23'31.08"E
<u>T05S01</u>	T05S01CH02	43°25'19.89"N	5°23'8.46"E
<u>T05S01</u>	T05S01CH03	43°25'10.02"N	5°22'53.30"E
<u>T05S02</u>	T05S02CH01	43°25'55.25"N	5°23'43.99"E
<u>T05S02</u>	T05S02CH01B	43°26'5.42"N	5°23'50.09"E
<u>T05S02</u>	T05S02CH02	43°26'36.01"N	5°23'51.50"E
<u>T05S03</u>	T05S03CH01	43°26'12.97"N	5°25'45.07"E
<u>T05S03</u>	T05S03CH02	43°25'51.66"N	5°26'12.94"E
<u>T05S055</u>	T05S055CH01	43°24'56.03"N	5°21'5.30"E
<u>T05S055</u>	T05S055CH02	43°24'55.56"N	5°21'6.19"E
<u>T05S06</u>	T05S06CH01	43°28'17.60"N	5°29'47.89"E
<u>T05S06</u>	T05S06CH02	43°28'6.94"N	5°29'48.99"E
<u>T05S06</u>	T05S06CH03	43°28'5.40"N	5°29'52.15"E
<u>T05S08</u>	T05S08CH01	43°28'37.63"N	5°32'19.84"E
<u>T05S08</u>	T05S08CH02	43°28'36.79"N	5°32'11.33"E
<u>T05S09</u>	T05S09CH01	43°28'17.67"N	5°29'28.77"E
<u>T05S09</u>	T05S09CH02	43°28'16.22"N	5°29'29.76"E
<u>T05S09</u>	T05S09CH03	43°28'16.37"N	5°29'32.72"E
<u>T05S09</u>	T05S09CH04	43°28'16.72"N	5°29'35.40"E
<u>T05S09</u>	T05S09CH05	43°28'17.16"N	5°29'36.94"E
<u>T05S09</u>	T05S09CH06	43°28'17.08"N	5°29'39.45"E
<u>T05S09</u>	T05S09CH07	43°28'17.11"N	5°29'42.15"E
<u>T05S09</u>	T05S09CH08	43°28'17.11"N	5°29'43.60"E
<u>T06S01</u>	T06S01CH01	43°29'23.28"N	5°19'59.88"E
<u>T06S01</u>	T06S01CH02	43°29'24.32"N	5°20'8.22"E
<u>T06S01</u>	T06S01CH03	43°29'31.12"N	5°20'7.14"E
<u>T06S01</u>	T06S01CH04	43°29'30.61"N	5°20'1.62"E
<u>T06S01A</u>	T06S01ACH01	43°29'39.00"N	5°20'33.38"E
<u>T06S01A</u>	T06S01ACH02	43°29'45.50"N	5°20'46.98"E

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

T06S01A	T06S01ACH03	43°29'40.83"N	5°20'45.65"E
T06S01A	T06S01ACH04	43°29'37.74"N	5°20'56.71"E
T06S01B	T06S01BCH01	43°29'27.38"N	5°20'24.39"E
T06S01B	T06S01BCH01B	43°29'24.91"N	5°20'21.82"E
T06S01B	T06S01BCH02	43°29'26.30"N	5°20'25.33"E
T06S01B	T06S01BCH03	43°29'23.01"N	5°20'28.02"E
T06S01B	T06S01BCH04	43°29'17.89"N	5°20'28.09"E
T06S01B	T06S01BCH05	43°29'9.72"N	5°20'30.35"E
T06S01C	T06S01CCH01	43°29'45.99"N	5°21'9.24"E
T06S01C	T06S01CCH02	43°29'38.99"N	5°21'22.10"E
T06S01C	T06S01CCH03	43°29'31.02"N	5°21'17.35"E
T06S01C	T06S01CCH04	43°29'19.56"N	5°21'23.49"E
T06S01C	T06S01CCH04B	43°29'19.59"N	5°21'23.57"E
T06S01C	T06S01CCH04C	43°29'19.66"N	5°21'23.44"E
T06S01C	T06S01CCH05	43°29'9.86"N	5°21'39.71"E
T06S01C	T06S01CCH06	43°29'7.05"N	5°21'42.13"E
T06S01C	T06S01CCH07	43°29'6.40"N	5°21'43.47"E
T06S01C	T06S01CCH08	43°28'49.44"N	5°21'59.83"E
T06S01C	T06S01CCH09	43°28'44.26"N	5°22'16.46"E
T06S01C	T06S01CCH10	43°28'40.05"N	5°22'30.39"E
T06S01C	T06S01CCH11	43°28'44.41"N	5°22'35.65"E
T06S01C	T06S01CCH12	43°28'52.23"N	5°22'47.57"E
T06S01C	T06S01CCH13	43°29'1.31"N	5°22'58.28"E
T06S01C	T06S01CCH14	43°29'7.94"N	5°22'52.78"E
T06S01C	T06S01CCH15	43°29'13.37"N	5°22'44.15"E
T06S01D	T06S01DCH01	43°28'55.42"N	5°23'8.01"E
T06S01D	T06S01DCH02	43°29'2.85"N	5°23'17.79"E
T06S01D	T06S01DCH03	43°28'58.04"N	5°23'26.10"E
T06S01D	T06S01DCH04	43°28'51.89"N	5°23'41.83"E
T06S02	T06S01DCH05	43°28'55.66"N	5°23'45.46"E
T06S02	T06S02CH01	43°29'55.71"N	5°22'21.66"E
T06S02	T06S02CH02	43°29'56.09"N	5°22'27.73"E
T06S02	T06S02CH03	43°29'48.80"N	5°22'36.41"E
T06S02	T06S02CH04	43°29'53.97"N	5°22'52.10"E
T06S02	T06S02CH05	43°30'7.91"N	5°23'35.69"E
T06S02	T06S02CH06	43°30'21.03"N	5°24'17.42"E
T06S03	T06S03CH01	43°29'5.19"N	5°25'5.96"E
T06S03	T06S03CH02	43°29'8.59"N	5°24'53.58"E
T06S03	T06S03CH03	43°29'23.03"N	5°24'56.09"E
T06S03	T06S03CH04	43°30'2.62"N	5°24'13.14"E
T06S04	T06S04CH01	43°35'11.50"N	5°28'38.27"E
T06S04	T06S04CH02	43°35'9.88"N	5°28'31.13"E
T06S04	T06S04CH03	43°34'58.57"N	5°28'22.80"E
T06S04	T06S04CH04	43°34'57.84"N	5°28'20.96"E
T06S05	T06S05CH01	43°35'17.36"N	5°28'36.43"E

Accusé de réception en préfecture  
61B-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DF  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

T06S05	T06S05CH02	43°35'28.08"N	5°28'45.72"E
T06S05	T06S05CH03	43°35'39.02"N	5°28'56.06"E
T06S05	T06S05CH04	43°35'51.48"N	5°29'5.30"E
T07S02	T07S02CH01	43°30'37.00"N	5°29'32.63"E
T07S02	T07S02CH02	43°30'31.93"N	5°29'33.06"E
T07S03	T07S03CH01	43°30'52.50"N	5°29'58.38"E
T07S03	T07S03CH02	43°31'17.13"N	5°30'33.23"E
T07S04	T07S04CH01	43°29'36.04"N	5°31'21.88"E
T07S04	T07S04CH02	43°29'32.19"N	5°31'23.03"E
T07S05	T07S05CH01	43°29'42.64"N	5°31'22.31"E
T07S05	T07S05CH02	43°29'43.72"N	5°31'24.13"E
T07S07	T07S07CH01	43°29'32.20"N	5°31'41.43"E
T07S07	T07S07CH02	43°29'27.64"N	5°31'50.45"E
T08S01	T08S01CH01	43°28'39.57"N	5°32'19.49"E
T08S01	T08S01CH02	43°28'38.25"N	5°32'20.76"E
T08S01	T08S01CH03	43°28'37.60"N	5°32'26.05"E
T08S04	T08S04CH01	43°28'36.25"N	5°37'11.35"E
T08S04	T08S04CH02	43°28'40.03"N	5°37'18.74"E
T08S04	T08S04CH03	43°28'48.22"N	5°37'23.13"E
T08S05	T08S05CH01	43°28'17.39"N	5°37'0.99"E
T08S05	T08S05CH02	43°28'5.10"N	5°36'49.54"E
T08S05	T08S05CH03	43°28'4.09"N	5°36'47.73"E
T08S05	T08S05CH04	43°27'55.02"N	5°36'42.69"E
T08S05	T08S05CH04B	43°27'55.32"N	5°36'41.89"E
T08S05	T08S05CH05	43°27'50.15"N	5°36'41.35"E
T08S05	T08S05ACH01	43°28'9.14"N	5°36'29.32"E
T08S05	T08S05ACH02	43°28'13.00"N	5°36'6.08"E
T08S05	T08S05BCH01	43°28'17.27"N	5°36'31.89"E
T08S08	T08S08CH01	43°27'49.92"N	5°36'38.75"E
T08S08	T08S08CH02	43°27'48.78"N	5°36'38.46"E
T08S08	T08S08CH03	43°27'44.31"N	5°36'36.40"E
T08S09	T08S09CH01	43°27'48.32"N	5°36'42.79"E
T08S12	T08S12CH01	43°28'39.07"N	5°38'54.48"E
T08S12	T08S12CH02	43°28'38.02"N	5°38'49.97"E
T08S13	T08S13CH01	43°27'5.06"N	5°40'40.15"E
T08S13	T08S13CH02	43°27'2.46"N	5°41'2.34"E
T08S13	T08S13CH03	43°27'6.17"N	5°41'2.44"E
T08S14	T08S14CH01	43°27'3.24"N	5°41'2.93"E
T08S14	T08S14CH02	43°26'55.27"N	5°40'51.54"E
T10S01	T10S01CH01	43°41'59.94"N	5°44'19.09"E
T10S01	T10S01CH02	43°41'48.60"N	5°43'54.05"E
T10S02	T10S02CH01	43°41'43.97"N	5°43'49.93"E
T10S02	T10S02CH02	43°41'35.37"N	5°43'40.07"E
T10S02	T10S02CH03	43°41'29.27"N	5°43'38.81"E
T10S03	T10S03CH01	43°42'5.92"N	5°44'49.63"E

5843528-8114E  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
514449.63"E  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

<u>T10S03</u>	T10S03CHxx	43°43'1.30"N	5°44'54.43"E
<u>T10S04</u>	T10S04CHxx		
<u>T10S05</u>	T10S05CH01	43°39'30.44"N	5°34'46.26"E
<u>T10S05</u>	T10S05CH02	43°39'25.42"N	5°34'46.76"E
<u>T10S05</u>	T10S05CH03	43°39'21.46"N	5°34'47.23"E
<u>T10S05</u>	T10S05CH04	43°39'17.89"N	5°34'48.93"E
<u>T10S05</u>	T10S05CH05	43°39'6.51"N	5°34'50.61"E
<u>T10S05</u>	T10S05CH06	43°38'58.52"N	5°34'51.91"E
<u>T10S05</u>	T10S05CH07	43°38'53.09"N	5°34'53.75"E
<u>T10S05</u>	T10S05CH08	43°38'47.38"N	5°34'56.86"E
<u>T10S06</u>	T10S06CH01	43°31'26.56"N	5°40'14.52"E

nombre de  
chambres CAPAIX

407

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

## 2 MAINTENANCE DU RESEAU

### 2.1 RAPPORT D'ETAT DES CHAMBRES

Il est prévu de visiter 1/3 du réseau à l'année.  
La cadence maintenue a été de 30 chambres par trimestre.  
Les chambres le nécessitant ont été nettoyées.

### 2.2 RAPPORT D'ETAT DES LOCAUX TECHNIQUES

#### 2.2.1 LES SHELTERS

Les 2 shelters du réseau CAPAIX ont été visités 65 fois et une intervention de paysagiste a été effectuée sur chacun d'eux également.

Une maintenance annuelle est effectuée par Emerson et Eltek depuis 2015.

#### 2.2.2 LES ARMOIRES OUTDOOR ET POP ZA

17 armoires de rue (ADR) sont en service.  
En détail, 3 ADR sur Vitrolles, 8 ADR sur les Milles, 3 ADR sur la Duranne, 1 ADR sur Rousset et 1 ADR sur Pertuis.

3 nouveaux switchs sont hébergés à Venelles, Meyreuil et Lambesc pour couvrir les ZA ainsi qu'un switch au POP de Meyrargues, ce dernier permettant la livraison du lien 10G Altitude.

8 points de raccordements mutualisés (PRM) sont également en service.

### 2.3 LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE CORRECTIVE

Le délai moyen d'intervention lors d'une astreinte est de 2h00.  
Le délai moyen de rétablissement lors d'une astreinte est de 3h00.

#### Incidents significatifs signalés sur le réseau :

Date	ADR	Cause	Impacts
15/12/2018		Sabotage Escota	Coupure 144 fo réseau ESCOTA
09/11/2018	ZAMIL	Coupure électricité	CECA : Coupure Electricité ADR8 Les Milles   Interruption de Service
19/10/2018	ZAMIL	Coupure électricité	coupure réseau DSITAE
19/10/2018	ZADUR	Coupure électricité	coupure ADR2 de la Duranne
16/10/2018	dsitae	Coupure fibre	plein câble dans une conduite entre ZAMIL ADR01 BPR99 et ADR02 BPR99
11/10/2018	Vitrolles	coupure fibre Vitrolles	SFR nous signale une coupure fibre sur le client INTERWAY
11/10/2018	ADR ZAVEN	Coupure fibre	NEODOC client venelles ceca
30/08/2018	L2L	Coupure fibre	POP FTTS ARGONAUTES AV PADOVANI VITROLLES > SFR/VITROLLES

Accuse de réception en préfecture  
N°3-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

31/07/2018	ADR ZAMIL	Coupure électricité	NRJ coupure de courant
28/06/2018	ADR ZAPER	Coupure fibre	Perte de l'ADR
15/06/2018	ADR ZAVIT	Câble en conduite cassé suite aiguillage par un tiers	Provence olives DSD Démolition Framateq Iveco
05/06/2018	L2L	Câble en conduite cassé suite aiguillage par un tiers	SFR maison d'arrêt de Luynes
30/05/2018	ADR ZADUR	Coupure électrique	plus de courant dans l'ADR2 de la Duranne.
28/05/2018	ADR ZAVIT	Coupure fibre suite travaux	genoyer et ctm » sur Vitrolles,
26/03/2018	L2L	Coupure fibre suite travaux	fibres coupées depuis 15h54 - ICADEMIE et FLEXATRANS
21/03/2018	ADR ZAMIL	Câble en conduite cassé suite aiguillage par un tiers	liens entre ADR1-2 des milles
9/03/18	ADR VIT	disjoncteur avait sauté	Coupure du Vendredi 9/03/18
19/01/2018		maintenance sur la liaison Aix- Mareille.	Perte de la liaison avec Interxion

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

### 3 TRAVAUX REALISES SUR LE RESEAU EN 2018

---

#### 3.1 TRAVAUX D'EXTENSION REALISES EN 2018

---

Extension réseau CECA – ZA Puit Morandat  
Extension du réseau CECA - Canet de Meyreuil  
Extension du réseau CECA - Carreau de la Mine

#### 3.2 TRAVAUX DE DEVOIEMENT REALISES EN 2018

---

Travaux : BHNS (Bus à haut niveau de service) AIX  
MOA : Métropole Aix Provence Marseille  
Impact : Dévoiement Réseau CAPAIX dans Conduite Orange (12 FO Client DSITAE et 36FO PRM)  
Emplacement : rond-point du colonel Jean Pierre Jas de Bouffan AIX-EN-PROVENCE

Travaux : Réhabilitation et Réaménagement Voirie LA LAUZIERE  
MOA : Métropole Aix Provence Marseille  
Impact : Dévoiement Réseau CAPAIX dans Conduite Orange (144 FO Backbone)  
Emplacement : Avenue Jean-René Guilibert de la Lauzière LES MILLES

Travaux : Aménagement d'un rondpoint PEYNIER  
MOA : CD13  
Impact : Dévoiement Réseau CAPAIX dans Conduite Orange (48 FO Client CECA)  
Emplacement : Départementale 6 Zone Verdalai PEYNIER

Travaux : Aménagement d'un rondpoint ST PONS  
MOA : CD13  
Impact : Dévoiement Réseau CAPAIX (144 FO Backbone)  
Emplacement : RD65 / RD 543 secteur de St Pons

Travaux : Aménagement de la zone de la Couperine  
MOA : Métropole Aix Provence Marseille  
Impact : Dévoiement Réseau CAPAIX (144 FO Backbone)  
Emplacement : ZA la Couperine

### 3.3 TRAVAUX DE RACCORDEMENTS REALISES EN 2018

En 2018, nous avons raccordé 3 clients L2L et 106 clients CECA.

<b>L2L</b>
ANTIDOT
BMTI
SCI LES BORNES

<b>CECA</b>
EFOR Aix
BVI
SCI MILLINVEST
IVECO SP.A (FIAT)
ORKIS Systems
BATYCOM AIX
ECO LOGIC SENSE
ADIONA (MyInternship Abroad)
Vivre Mieux
BETIS 2
GFI INFORMATIQUE
DELTA DECHETS- Grangeons et Fils
ARD INGENIEURIE
TELEVITALE
AGENDA Diagnostics France
CABINET EXELIO
G2C
ANDILOG
HOTEL CONFORT
SCI LA PROVENCALE
SCI LA PROVENCALE
EUROPEENNE ASSURANCE
MEDICA EUROPE
LM5P
EUROPAGRO
BATYCOM
PEREN-IT
ALOTRA
PARASCANDOLA

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

CONSORSIUM
SESTREA
PROXIDOM Service
ACCOUSTIQUE CONSEIL
MAJESTIC INNOVATION
SWANN MORTON
TERRADONA
RBM
STUDIA
NIBELIS
MA BOITE DE COM
SYSTEMX
MY TAYLOR IS FREE
CABINET CHAMPAL
GLOBALE SANTE
CABINET SOFIREV
CABINET JACQUOT SOLERE
NEODOC
ACTEMIS
ACTIVENCE
POOL STAR
COATING PLASMA INNOVATION
IBIS STYLE
SCI ZI/ MAXIPRIM LIEN 1
SCI ZI/ MAXIPRIM LIEN 2
SCI GELI
MA BOUTIQUE O NATUREL LIEN 1
MA BOUTIQUE O NATUREL LIEN 2
CABINET ACE
FASTLEASE
LABORATOIRE PYC
MOVE EXPERT
SEPT LIEUX
ALISE
ADLER ORTHO
GUENIFEY
DEMATHIEU BARD
CROSSCALL
PLDA GROUP
CRIS RESEAUX
ENOVA PARTENAIRE
PRYSM

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

FIRST STOP - DELTA EXPRESS
CTM ATHENES
COMPTOIR & COMPAGNIE
SHANTY BISCUIT
SCI RN 113 IMMOBILIER
CARRE D'AIX
TRAMIER BORGES
ALEHOS SERVICES
DAVIDSON
SCI PERTUIS PROVENCE
IMC
UNIKLOUD
SECOVAL AUDIT
MISSIMI STUDIOS
WINOPIA QWETCH
SMC BTP
AUDEC EXPERTISE
PG ASSUR
VENELLES CONDUITE ET FORMATION
SOFTWAY MEDICAL
TENERGIE
IMC
SPL 13
IDEA
SCI RN 113 IMMOBILIER
ST MICRO
ELYCTIS
FIDAL
CARDIAC SCIENCE
AV ALUMINIUM
PROPOS NATURE
CERES DISTRIBUTION
LUCCIOL
MULTI FORM
SCI LEFEVRE FRERES

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

### 3.4 TRAVAUX EN COURS

---

Raccordements client CECA et L2L.

Mise en service des deux PRM (Couteron et La Lauzière)

Raccordement des piscines (2) (liens DSITAE)

### 3.5 TRAVAUX EN PROJET POUR 2019

---

- Extension de l'offre CECA sur les Zones d'Activités Eguilles, l'Agavon, La Pile, ZI AVON
- Poursuite du raccordement CECA dans les 5 ZA initiales et les 5 nouvelles ZA.
- Travaux : BHNS (Bus à haut niveau de service) AIX
- Raccordement des piscines lien DSITAE

### 3.6 DEVOIEMENTS EN PROJET POUR 2019

---

Travaux Rond Pont des Lavandes AEROPORT Marignane

MOA : CD13

Impact : Dévoiement Réseau CAPAIX (144 FO Backbone)

Emplacement D20D/D20H

Février 2019

Travaux création bretelle DIR MED A51/A8

Impact : Dévoiement Réseau CAPAIX (144 FO Backbone)

Emplacement : A51 secteur Jas de Bouffan

Avril 2019

Travaux Route de la Galice

MOA : Ville d'Aix

Impact : Dévoiement Réseau CAPAIX (144 FO)

Emplacement : RD65 / RD 543 secteur de St Pons

Décembre 2019

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

#### 4 REPONSES AUX DT/DICT

Après analyse du traitement des DR/DT/ DICT reçues en 2018, nous comptabilisons 1845 demandes réparties comme suit :

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc	Total
<b>ATU</b>	6	5	13	7	8	8	3	3	4	20	2	1	<b>80</b>
<b>DT</b>	55	44	53	57	47	47	36	30	20	58	34	38	<b>519</b>
<b>DICT</b>	40	35	65	70	51	60	24	34	26	57	59	49	<b>570</b>
<b>DT_DICT</b>	45	50	108	77	42	92	29	33	43	64	64	29	<b>676</b>
<b>Concerné</b>	92	83	152	129	92	124	58	69	69	129	112	80	<b>1189</b>
<b>Non concerné</b>	54	51	87	82	56	83	34	31	24	70	47	37	<b>656</b>
<b>Total</b>	<b>146</b>	<b>134</b>	<b>239</b>	<b>211</b>	<b>148</b>	<b>207</b>	<b>92</b>	<b>100</b>	<b>93</b>	<b>199</b>	<b>159</b>	<b>117</b>	<b>1845</b>

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

**Annexe 4 : EQUIPEMENTS ACTIFS 2018\_CAPAIX**

**Délégation de service public pour l'établissement et  
l'exploitation d'un réseau de communications  
électroniques à Très Haut Débit sur le Territoire du Pays  
d'Aix.**

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020



Equipements\_IP du Réseau THD CAPAIX CONNECTIC Page 1

NOM	TYPE	RESEAU	POP	CODE GZR	ETAT
AIX2-SW-1	5624F	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	AIX EN PROVENCE GUIGOU(134033)	134033	EnService
AIX2-SW-2	5624F	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	AIX EN PROVENCE GUIGOU(134033)	134033	EnService
AIX2-SW-3	S9303	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	AIX EN PROVENCE GUIGOU(134033)	134033	EnService
ARB2-SWS-1	S9303	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	GZR_1310000092	1310000092	EnService
MRS1-SW-1	S9303	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	MARSEILLE NETCENTER	133963	EnService
PUY1-SW-1	5624F	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	LE PUY REPARADE REPENTEN(134035)	134035	EnService
PUY1-SW-2	5624F	DSP_CAPAIX_CONNECTIC	LE PUY REPARADE REPENTEN(134035)	134035	EnService

Accusé de réception en préfecture  
 013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
 DE  
 Date de téléransmission : 10/01/2020  
 Date de réception préfecture : 10/01/2020

*Équipements du Réseau THD CAPAIX CONNECTIC page 2*

TAG	SWAG	Type SWAG	CO	G2R	Ports Connectés/Réservés/Autre	Ports Libres	Ports Installés
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	AIX2-SW-1	5624F	AIX2-CO-1	134033	24	0	24
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	AIX2-SW-2	5624F	AIX2-CO-2	134033	22	2	24
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	AIX2-SW-3	S9303	AIX2-CO-2	134033	79	17	96
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	ARB2-SWS-1	S9303	AIX2-SW-2	1310000092	28	68	96
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	MRS1-SW-1	S9303	AIX2-CO-1	133963	27	25	52
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	PUY1-SW-1	5624F	PUY1-CO-1	134035	17	7	24
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	PUY1-SW-2	5624F	PUY1-CO-2	134035	18	5	23

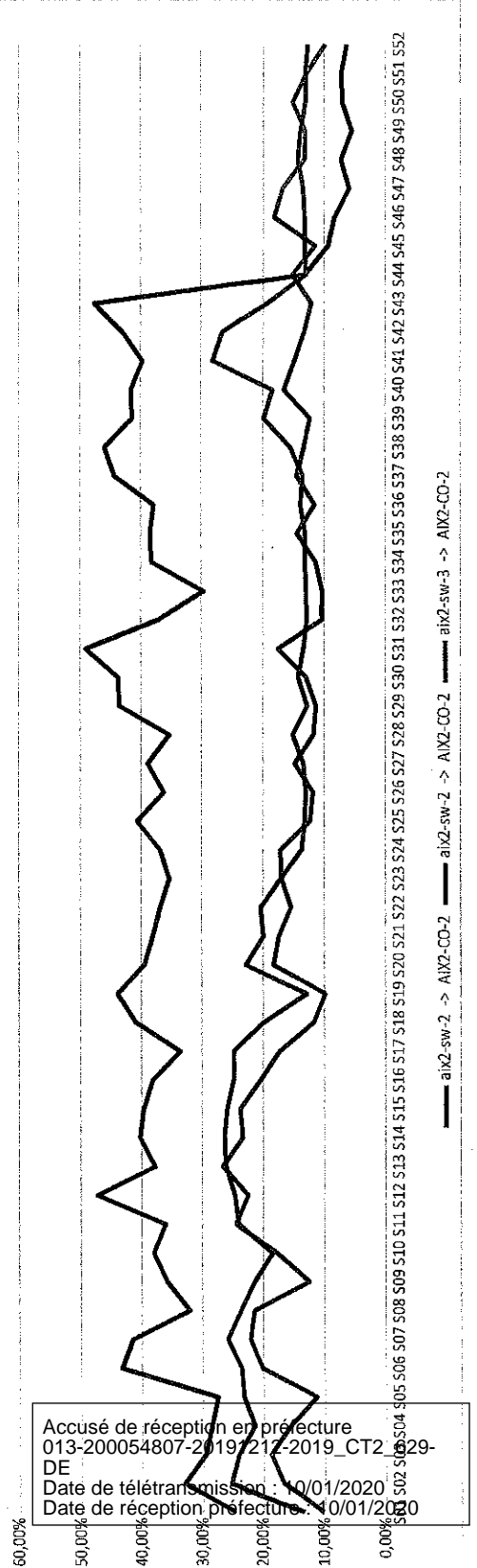
Accusé de réception en préfecture  
 013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
 DE  
 Date de télétransmission : 10/01/2020  
 Date de réception préfecture : 10/01/2020

20/12/2018

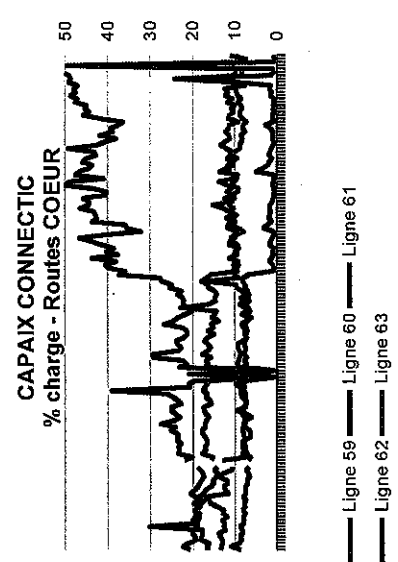
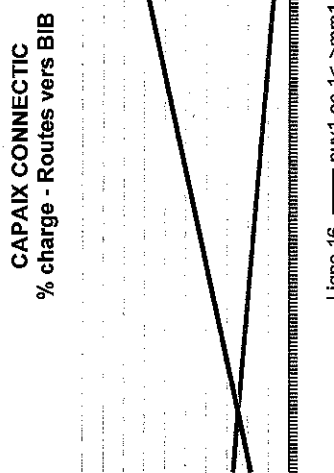
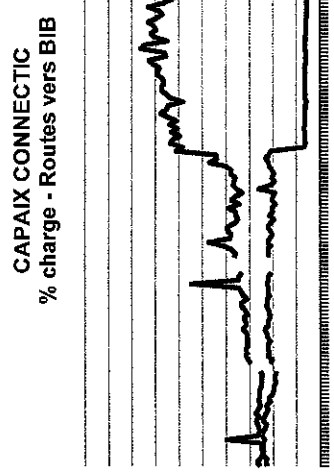
Dernières Stats DSP en date du

NOM DSP	Routeur A	Routeur B	A => B	Description	Interface	Débit (M)	Type
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	aix2-sw-1	AIX2-CO-1	aix2-sw-1 -> AIX2-CO-1	GigabitEthernet1/0/1 (Vers AIX2-CO-1/1.3)	GigabitEthernet1/0/1	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	aix2-sw-1	AIX2-CO-1	aix2-sw-1 -> AIX2-CO-1	GigabitEthernet1/0/16 (vers XC - AIX2-CO-1 AIX2-CO-2)	GigabitEthernet1/0/16	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	aix2-sw-1	AIX2-CO-1	aix2-sw-1 -> AIX2-CO-1	GigabitEthernet1/0/2 (Vers AIX2-CO-1/1.4)	GigabitEthernet1/0/2	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	aix2-sw-1	AIX2-CO-1	aix2-sw-1 -> AIX2-CO-1	GigabitEthernet1/0/6 (Vers AIX2-CO-1/1.5)	GigabitEthernet1/0/6	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	aix2-sw-1	AIX2-CO-1	aix2-sw-1 -> AIX2-CO-1	GigabitEthernet1/0/8 (AIX2-CO-1 1/6 -XC- AIX2-CO-1 - AIX2-CO-2)	GigabitEthernet1/0/8	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	aix2-sw-2	AIX2-CO-2	aix2-sw-2 -> AIX2-CO-2	GigabitEthernet1/0/21 (Vers AIX2-CO-2/1.3)	GigabitEthernet1/0/21	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	aix2-sw-2	AIX2-CO-2	aix2-sw-2 -> AIX2-CO-2	GigabitEthernet1/0/22 (Vers AIX2-CO-2/1.4)	GigabitEthernet1/0/22	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	aix2-sw-2	AIX2-CO-2	aix2-sw-2 -> AIX2-CO-2	GigabitEthernet1/0/24 (AIX2-CO-2 1/9 -XC- AIX2-CO-2 AIX2-CO-1)	GigabitEthernet1/0/24	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	aix2-sw-2	AIX2-CO-2	aix2-sw-2 -> AIX2-CO-2	GigabitEthernet1/0/3 (AIX2-CO-2 1/5 -XC- AIX2-CO-2 PUY1-CO-1)	GigabitEthernet1/0/3	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	aix2-sw-3	AIX2-CO-2	aix2-sw-3 -> AIX2-CO-2	GigabitEthernet3/0/0 (vers AIX2-CO-2/1/10)	GigabitEthernet3/0/0	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	aix2-sw-3	AIX2-CO-2	aix2-sw-3 -> AIX2-CO-2	GigabitEthernet3/0/1 (AIX2-CO-2/1/11)	GigabitEthernet3/0/1	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	mrs1-sw-1	AIX2-CO-1	mrs1-sw-1 -> AIX2-CO-1	GigabitEthernet1/0/0 (AIX2-CO-1/4/3)	GigabitEthernet1/0/0	10000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	puyl-sw-1	PUY1-CO-1	puyl-sw-1 -> PUY1-CO-1	GigabitEthernet1/0/1 (PUY1-CO-1/1.3)	GigabitEthernet1/0/1	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	puyl-sw-1	PUY1-CO-1	puyl-sw-1 -> PUY1-CO-1	GigabitEthernet1/0/2 (PUY1-CO-1/1.4)	GigabitEthernet1/0/2	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	puyl-sw-1	PUY1-CO-1	puyl-sw-1 -> PUY1-CO-1	GigabitEthernet1/0/5 (PUY1-CO-1 1/7 -XC- PUY1-CO-1 - AIX2-CO-2)	GigabitEthernet1/0/5	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	puyl-sw-1	PUY1-CO-1	puyl-sw-1 -> PUY1-CO-1	GigabitEthernet1/0/6 (PUY1-CO-1/1.5)	GigabitEthernet1/0/6	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	puyl-sw-1	PUY1-CO-1	puyl-sw-1 -> PUY1-CO-1	GigabitEthernet1/0/8 (vers PUY1-CO-1/1.8_SFRI43271&SFRI43272)	GigabitEthernet1/0/8	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	puyl-sw-2	PUY1-CO-2	puyl-sw-2 -> PUY1-CO-2	GigabitEthernet1/0/1 (PUY1-CO-2/1.3)	GigabitEthernet1/0/1	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	puyl-sw-2	PUY1-CO-2	puyl-sw-2 -> PUY1-CO-2	GigabitEthernet1/0/2 (PUY1-CO-2/1.4)	GigabitEthernet1/0/2	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	puyl-sw-2	PUY1-CO-2	puyl-sw-2 -> PUY1-CO-2	GigabitEthernet1/0/3 (PUY1-CO-2/1.5)	GigabitEthernet1/0/3	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	aix2-sw-3	AIX2-CO-2	aix2-sw-3->AIX2-CO-2	GigabitEthernet3/0/4 (AIX2-CO-2 1/12 XC TRONC vers POP LE PUY VLAN NATIONAL NOMINAL)	GigabitEthernet3/0/4	1000	
DSP_CAPAIX_CONNECTIC	aix2-sw-3	AIX2-CO-2	aix2-sw-3->AIX2-CO-2	GigabitEthernet3/0/5 (AIX2-CO-2 1/13 XC TRONC vers POP AIX VLAN NATIONAL SECONDAIRE)	GigabitEthernet3/0/5	1000	

Liens les plus chargés



NOM DSP	RTG - REPORTER	Interface	Routeur A	Routeur B	Descriptif Routes	Débit (G)	Type	IN Sxx	OUT Sxx	Charge IN Sxx	Charge OUT Sxx	DEBIT MAX Sxx	TX (%) Sxx
<b>Dernières Stats DSP en date du 31/12/2018 S53</b>													
<i>STATS Réseau Page 2</i>													
CAPAIX CONNECTIC	Port-channel3puy1-co-1LAG (Te4/2) vers MRS1-CO-1 (BIB)	Port-channel3	puy1-co-1	mrs1-co-1	puy1-co-1<->mrs1-co-1	10VERS BIB	VERS BIB	963,14	223,61	9,6%	2,2%	963	9,6
CAPAIX CONNECTIC	Port-channel10aix2-co-1LAG (Te4/2) vers AIX1-CO-4/BE14 (BIB)	Port-channel10	aix2-co-1	aix1-co-4	aix2-co-1<->aix1-co-4	10VERS BIB	VERS BIB	8303,10	241,20	83,0%	2,4%	8303	83,0
CAPAIX CONNECTIC	Port-channel1puy1-co-1LAG (Te4/4) vers PUY1-CO-2	Port-channel1	puy1-co-1	puy1-co-2	puy1-co-1<->puy1-co-2	10CŒUR	CŒUR	960,54	924,84	9,6%	9,2%	961	9,6
CAPAIX CONNECTIC	Port-channel2puy1-co-1LAG (Te4/1) vers AIX2-CO-1	Port-channel2	puy1-co-1	aix2-co-1	puy1-co-1<->aix2-co-1	10CŒUR	CŒUR	5299,23	353,43	53,0%	3,5%	5299	53,0
CAPAIX CONNECTIC	Port-channel2aix2-co-1LAG (Te4/4) vers AIX2-CO-2	Port-channel2	aix2-co-1	aix2-co-2	aix2-co-1<->aix2-co-2	10CŒUR	CŒUR	674,74	1110,87	6,7%	11,1%	1111	11,1
CAPAIX CONNECTIC	Port-channel1puy1-co-2LAG (Te4/1) vers AIX2-CO-2	Port-channel1	aix2-co-2	puy1-co-2	aix2-co-2<->puy1-co-2	10CŒUR	CŒUR	75,28	69,03	0,8%	0,7%	75	0,8



Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020

**OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - AVIS- Capaix Connectic - Rapport du délégataire 2018 - Délégation de service public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à Très Haut Débit sur le Territoire du Pays d'aix**

---

Vote sur le rapport

Inscrits	90
Votants	68
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	68
Majorité absolue	35
Pour	68
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

**Maryse JOISSAINS MASINI**

Signé, le 03 JAN. 2020

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20191212-2019\_CT2\_629-  
DE  
Date de télétransmission : 10/01/2020  
Date de réception préfecture : 10/01/2020